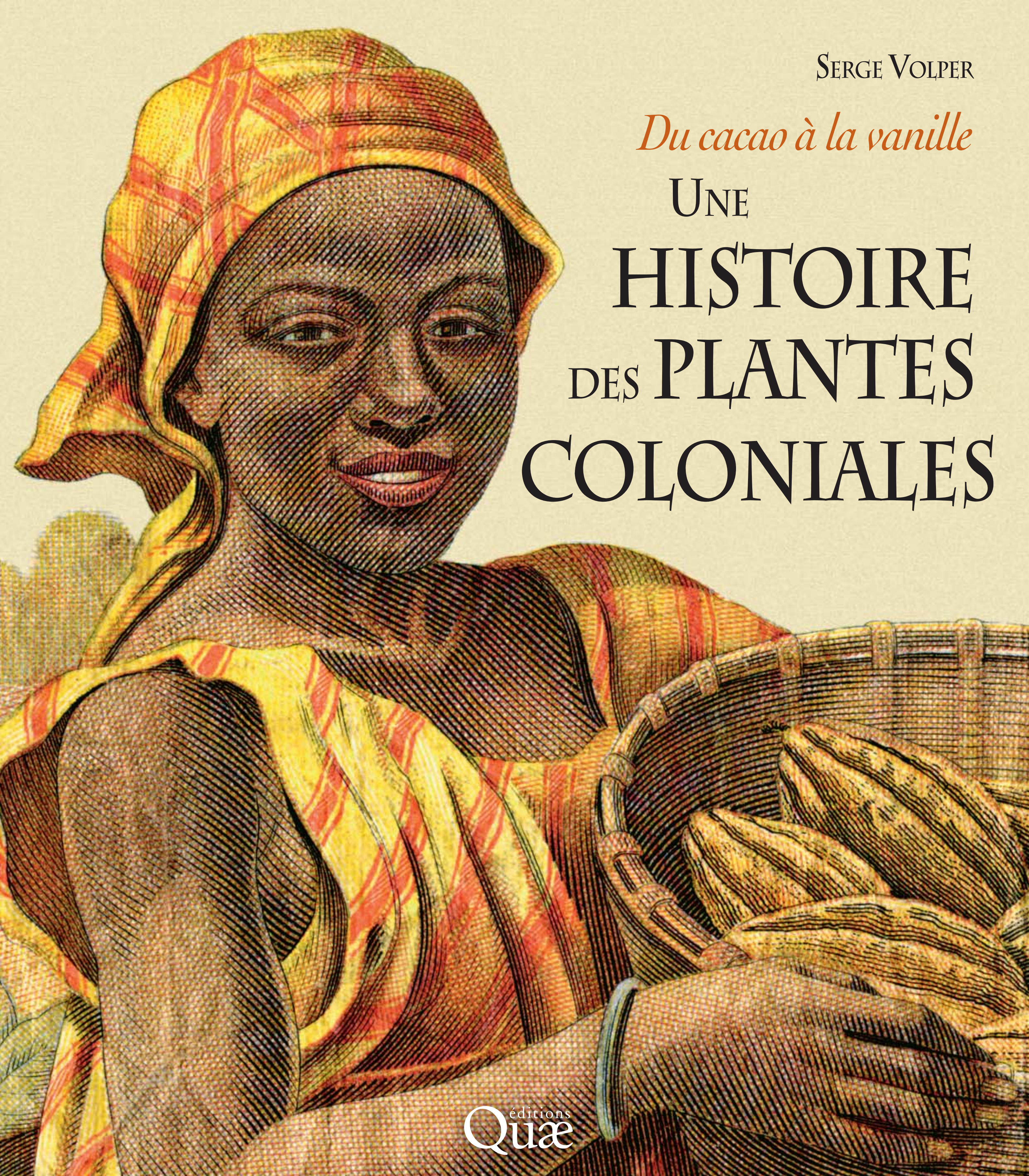


Serge Volper
Du cacao à la vanille
Une
histoire
des plantes
coloniales
éditions
Quæ

Serge Volper

Du cacao à la vanille

Une histoire des plantes coloniales

Éditions Quæ

Éditions Quæ
RD 10
78026 Versailles cedex
www.quae.com

ISBN 978-2-7592-1031-2

Sommaire



À mon cher Reynald,
qui m'a aidé à ne pas perdre le fil de cette histoire
et à mener cet ouvrage à son terme.

Préface

Il est des voyages que l'on peut entreprendre chaque jour… sans avoir à quitter l'endroit où l'on se trouve. Une bibliothèque est le lieu idéal pour se fabriquer des rêves d'ailleurs car tous les éléments y sont le plus souvent rassemblés. La bibliothèque historique du Cirad, au Jardin tropical du bois de Vincennes, ne détient aucun ouvrage romanesque et, d'une manière générale, aucun document qui, de par ses couleurs ou son titre évocateur, pourrait attirer l'attention d'un quelconque amateur d'exotisme. Et pourtant, tout au long des centaines de mètres de rayonnages, l'invitation aux voyages y est bien présente. Des voyages aux destinations quelque peu particulières car, pour plusieurs d'entre elles, les noms ne figurent plus sur les cartes actuelles.

Lorsqu'en 1899, la décision est prise de fonder, à Nogent-sur-Marne, le Jardin colonial, la France vient de se doter d'une structure qui jouera bientôt un rôle déterminant dans la mise en valeur agricole de ses territoires d'outre-mer. Très rapidement, le Jardin va s'imposer pour assurer la formation des cadres coloniaux de l'agriculture. En septembre 1902, l'École nationale supérieure d'agriculture coloniale, accueille, sur le site du Jardin, sa première promotion d'élèves. La spécialisation en agronomie coloniale y sera assurée pendant quarante ans.

Dès sa création, le Jardin a eu pour missions de réunir et de valoriser la documentation sur les plantes tropicales et méditerranéennes mais aussi d'effectuer les études technologiques et chimiques sur les produits issus de ces plantes. La fonction de formation qui lui a été confiée amène le Jardin à élargir ses domaines de connaissances. Sa bibliothèque s'est ainsi enrichie, au fil des années, d'ouvrages intéressant l'histoire, la géographie, le génie civil, la législation, l'hygiène,… Par la suite, l'élevage et l'exploitation forestière seront également enseignés à Nogent-sur-Marne. Cette documentation, patiemment rassemblée de 1900 jusqu'à la fin des années 1950, constitue le fonds patrimonial dont le Cirad est aujourd'hui dépositaire. Ce fonds n'a jamais quitté le jardin tropical et il en est la mémoire. Tous les éléments permettant de retracer l'histoire de l'agronomie tropicale, science nouvelle en cette première moitié du XX[e] siècle, y sont soigneusement conservés.

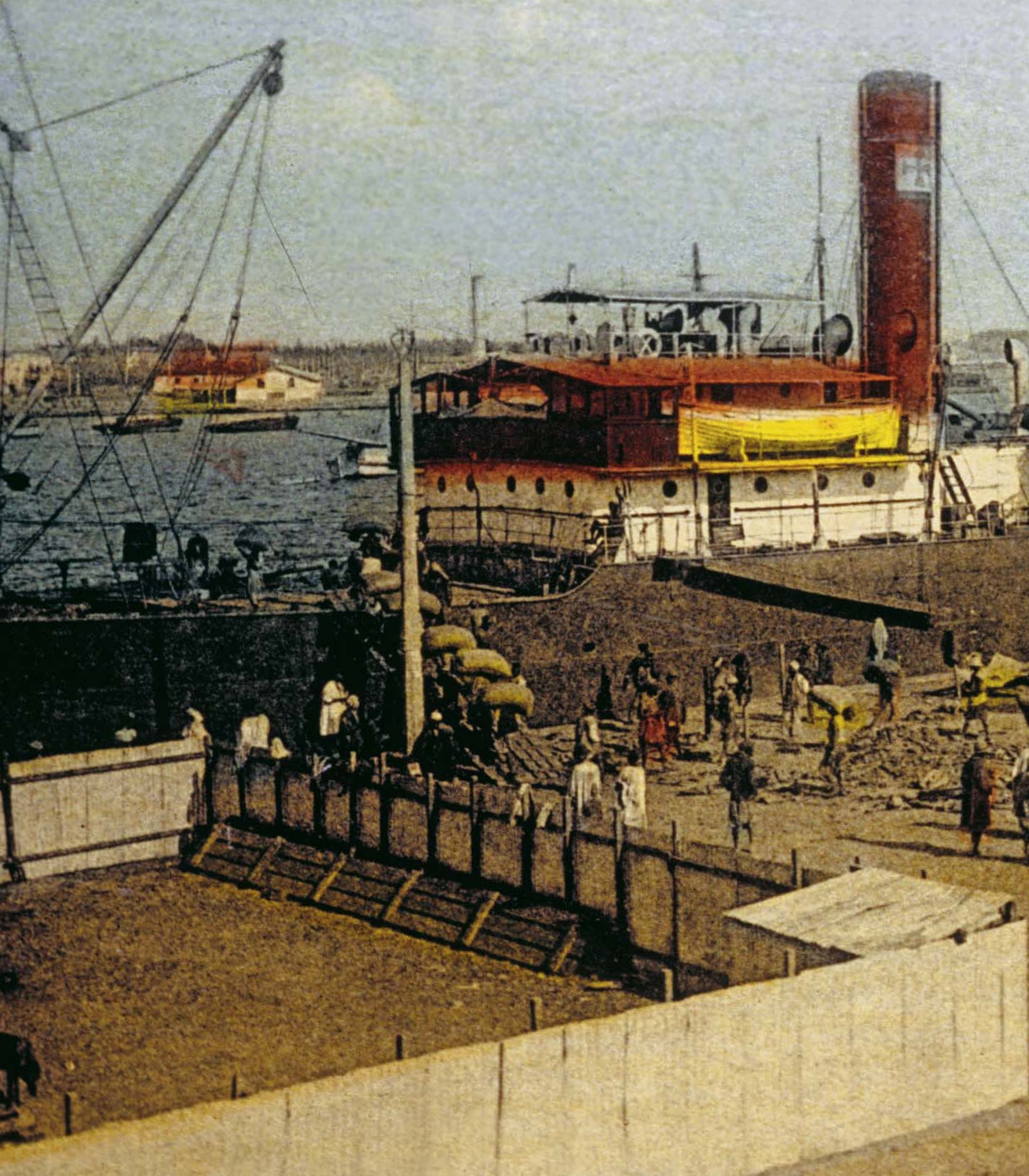
Pourquoi cet ouvrage dédié à l'étude des plantes coloniales ? Tout d'abord pour rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont su préserver et mettre en valeur le fonds historique du Jardin. Aussi pour contribuer, par une fenêtre bien particulière, à une meilleure compréhension de la période coloniale et des objectifs agro-économiques de cette époque. Enfin, pour mettre en lumière la continuité des efforts consentis à l'amélioration des agricultures africaines, depuis la

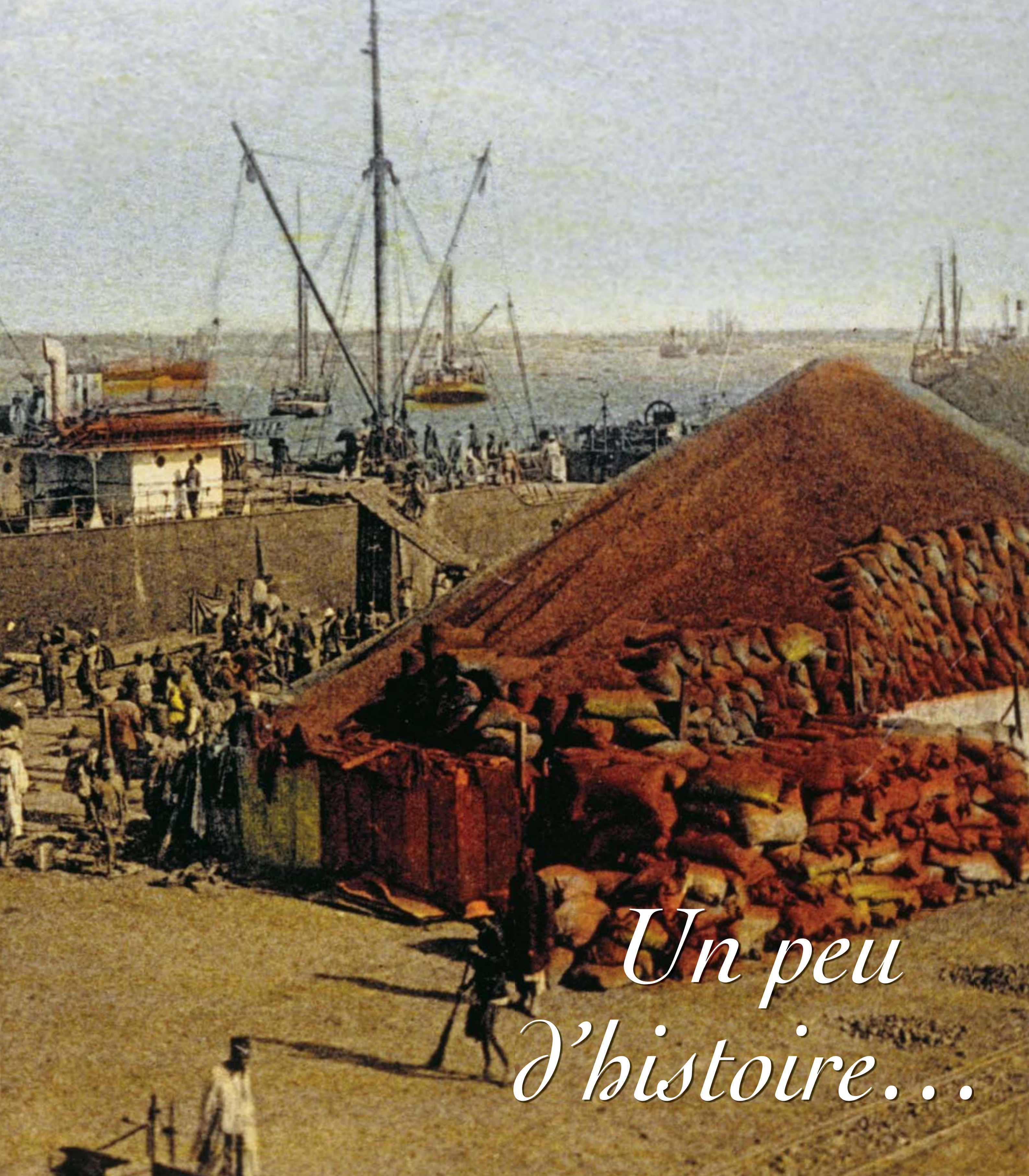
création du Jardin colonial en 1899, jusqu'à celle du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) en 1984. Le Cirad, regroupe, à sa création, les neuf instituts de recherche agricole tropicale fondés, pour les premiers en 1942, et pour le dernier, en 1960. Ces organismes ont largement contribué, chacun dans son domaine de compétences, aux progrès scientifiques et techniques de l'agriculture et de l'élevage dans les régions tropicales du globe.

Pourquoi le continent africain a-t-il été choisi pour faire le récit des aventures des plantes coloniales ? La vitalité et le courage, ainsi que la curiosité et la facilité d'adaptation de ses populations se devaient d'être salués. L'Afrique subsaharienne de la première moitié du XX[e] siècle a été le théâtre de rencontres, non fortuites, d'hommes et de plantes. En seulement quelques décennies, le continent africain va se forger les armes lui permettant d'entrer dans la compétition planétaire pour la production des matières premières végétales. Pour certaines d'entre elles, il parviendra, rapidement et durablement, à occuper une place de tout premier plan.

Les pages qui suivent racontent les péripéties des aventures africaines de ces plantes.

Gérard Matheron
Président directeur général du Cirad





Un peu d'histoire…

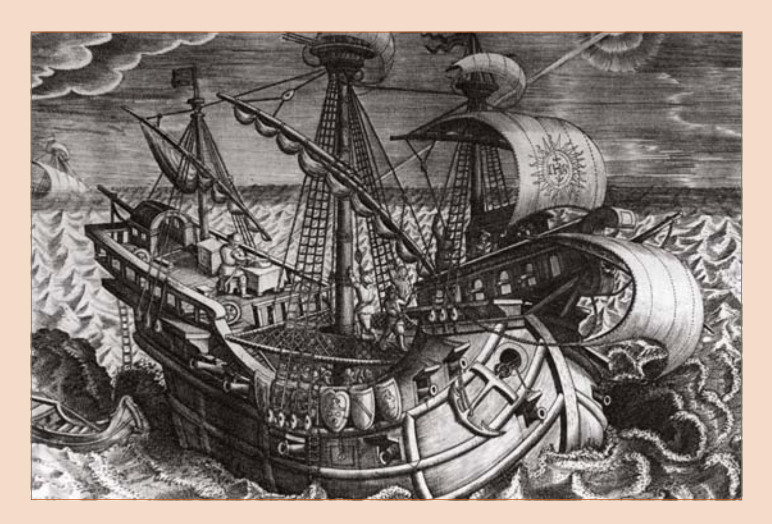
Double page précédente
Le port de Dakar en 1900.

En 1453, la chute de Constantinople marque la fin de l'Empire romain d'Orient. Avec elle, c'est aussi la fin de la liberté de commerce entre l'Europe et l'Asie. Les Turcs, nouveaux maîtres du Moyen-Orient, contrôlent désormais, à leur profit, les échanges entre les deux continents. Ce sont eux maintenant qui imposent les prix sur des produits de luxe dont les cours royales d'Europe ne peuvent se passer.

Dorénavant, les Européens iront chercher or, pierres précieuses, soieries et épices par la voie maritime ! Le Portugal est la première nation à se lancer dans cette périlleuse entreprise, en choisissant la route de l'Est, après contournement du continent africain. L'Espagne, quant à elle, va tenter d'atteindre les Indes par l'Ouest. Les rois catholiques, Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon, confient cette mission au navigateur génois, Christophe Colomb. La suite est bien connue…

Colomb n'atteindra jamais les Indes. Le nouveau continent rencontré sur sa route s'étend, sans discontinuité, du 75e parallèle Nord au 56e parallèle Sud, et représente quelque 42 millions de kilomètres carrés ! Le Génois ne connaîtra jamais ni l'étendue ni les limites de sa découverte. Mêmes les honneurs de cette découverte lui échapperont de son vivant. D'autres se chargeront bientôt de ces travaux d'exploration et de délimitation, puis d'occupation et d'exploitation. Ce nouveau continent ne portera pas pour nom de baptême « Colombie », mais celui d'un autre navigateur, Amerigo Vespucci, dont le seul mérite est d'avoir reconnu, en premier, qu'il s'agissait là, non pas des Indes, mais d'un nouveau monde. L'Espagne va se constituer en Amérique du Sud et en Amérique centrale un empire colonial d'une importance telle qu'il lui assurera durant trois siècles une suprématie économique qui lui attirera bien des jalousies.

Caravelle de la fin du XVIe siècle, d'après une gravure ancienne du Cabinet des estampes. *Atlas colonial français, édité par L'illustration,* Paris, 1929.



De leur côté, les Portugais ne sont pas restés inactifs. Leurs marins, soldats et commerçants ont installé des comptoirs tout au long des côtes de l'Afrique et de l'Inde. Ils contrôlent les accès de la mer Rouge et du golfe Persique, interdisant aux Turcs de s'approvisionner autrement que par les voies terrestres. Ils se sont établis dans les îles de la Sonde et encore plus au nord-est, ils possèdent des établissements de commerce sur les côtes de Chine et ont étendu leur influence jusqu'au Japon. Le traité de Tordesillas, de juin 1494, leur permet de s'établir en Amérique du Sud jusqu'au

46e degré de longitude Ouest. Ils ont pu ainsi installer des comptoirs tout au long de la côte de cette immense région qui deviendra le Brésil. Durant plus d'un siècle, Lisbonne est la plaque tournante du commerce international, reléguant les cités marchandes de la Méditerranée et de la mer du Nord à un rôle subalterne de revendeurs.

L'émergence des plantes coloniales

À partir du XVIe siècle, les plantes vont voyager. Avec la découverte des Amériques, la palette des végétaux utiles s'est considérablement élargie. Certaines plantes américaines tels que tomates, maïs, pommes de terre, haricots vont facilement s'acclimater en Europe et bientôt faire partie intégrante du paysage agricole et des habitudes alimentaires des peuples européens. Pour d'autres, l'acclimatation n'est pas possible et elles demeureront longtemps connues des seuls botanistes et aussi de quelques apothicaires.

Dans l'autre sens, c'est-à-dire de l'Europe vers les Amériques, des espèces végétales notamment celles venues d'Asie et acclimatées sur le pourtour méditerranéen, vont, elles aussi, faire le grand voyage et trouver dans le Nouveau Monde des conditions comparables à celles de leur milieu d'origine, favorisant ainsi leur établissement. La canne à sucre fait partie de ce groupe de « migrants botaniques ». Elle est, sans doute, la plus emblématique représentante des « plantes coloniales ».

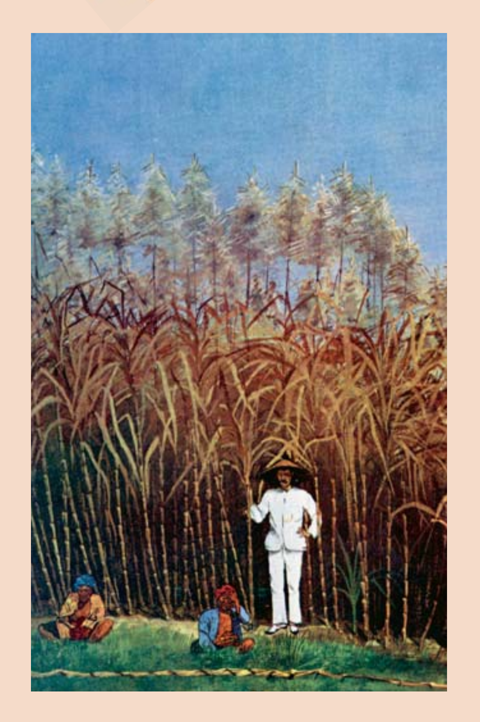
Dès le XVIe siècle, l'essor économique de la métropole est privilégié, et dans la grande majorité des cas, au détriment des colonies de peuplement et colonies d'exploitation. La métropole impose que lui soient fournies, par n'importe quels moyens, les matières premières, les marchandises et toutes denrées nécessaires à ses objectifs économiques et politiques. Les guerres sont en effet coûteuses et seules les nations suffisamment riches sont en mesure de les gagner.

La production de sucre, denrée fort prisée à l'époque, sera à l'origine d'une formidable révolution des modes d'exploitations agricoles, mais aussi d'un effroyable négoce d'une rive à l'autre de l'Atlantique.

Les grandes plantations de canne à sucre qui s'établissent dans les Grandes et Petites Antilles, mais aussi sur le continent, notamment au Brésil, nécessitent des moyens humains que les populations autochtones ne peuvent satisfaire. L'importation d'une main-d'œuvre servile constitue, pour l'Espagne et le Portugal, la solution à l'insuffisance démographique des Amériques. Le commerce triangulaire se met en place dès le début

Rencontre historique entre Cortez et Moctézuma. *Bulletin officiel de l'Office International du cacao et du chocolat*, Bruxelles 1938.





Un champ de cannes à sucre en Indonésie. *Les grandes cultures du monde,* sous la direction du Dr van Someren Brand, traduit du néerlandais par F. Rode, Paris 1905.

du XVIe siècle. Il va durer trois siècles, dépeupler un continent, l'Afrique, pour en peupler un autre, l'Amérique. Les navires négriers partent d'Europe chargés des produits de traite qui serviront au paiement des potentats locaux des côtes d'Afrique fournisseurs d'esclaves. Tissus, outillages de fer, armes à feu, et alcools sont échangés contre les malheureux qui seront transportés et vendus de l'autre côté de l'Atlantique. Les navires regagneront leur port d'attache, les cales remplies de sucre, de rhum, de cotonnades et bientôt d'autres produits coloniaux.

Les aventures coloniales

Anglais, Français, Hollandais et Danois, attirés eux aussi par les richesses d'outre-mer, vont, à leur tour, tenter l'aventure coloniale. Ils réussiront dans leur entreprise, chacun à des degrés divers, le plus souvent au détriment de l'Espagne en Amérique, et à celui du Portugal, en Asie.

Pour exploiter convenablement un empire ultramarin, une nation doit impérativement s'assurer le contrôle des mers. Durant deux siècles, les royaumes ibériques ont disposé des meilleurs navires, et pour les commander, des marins les plus audacieux et les mieux aguerris. Cette suprématie maritime leur échappera dès le XVIIe siècle. Les provinces protestantes du nord des Pays-Bas, qui se sont libérées du joug espagnol et ont fondé la République des Provinces-Unies en 1581, vont rapidement se constituer une flotte marchande et militaire d'une importance et d'une qualité alors inégalées. La Compagnie hollandaise des Indes orientales, fondée en 1602, s'emparera du monopole du commerce des épices, au détriment des Portugais, et permettra à Amsterdam de devenir la plaque tournante du négoce international. En 1621, la Compagnie hollandaise des Indes occidentales est créée. Bientôt ses navires transporteront dans leurs cales un produit colonial dont l'Europe commence à s'enticher : le café.

Au XVIIIe siècle, sur les mers, les Provinces-Unies devront, à leur tour, céder la place à la Grande-Bretagne. Les Britanniques ont évincé les Français en Amérique du Nord et, aux Antilles, ils se sont emparés de l'île de la Jamaïque. En Asie, la France leur a abandonné ses conquêtes territoriales en Inde, et, encore plus à l'est, le continent australien leur sera bientôt dévolu.

L'Afrique maintenant convoitée

Pour n'avoir pas su apprécier à leur juste valeur les légitimes revendications de ses colonies nord-américaines, la Grande-Bretagne devra finalement leur accorder l'indépendance en 1783. Au sud du continent, le Portugal et l'Espagne devront à leur tour renoncer à leurs possessions à partir des années 1820.

La révolution industrielle en Europe aura pour conséquences la recherche d'un approvisionnement durable en matières premières, et l'assurance de nouveaux marchés pour écouler les produits manufacturés. L'industrie textile réclame

toujours plus de coton. Les nations occidentales se fournissent auprès des États-Unis d'Amérique. Cependant les États-Unis s'industrialisent à leur tour, et au fil des années, les quantités de coton brut disponibles sur le marché correspondent de moins en moins aux besoins des filatures européennes.

L'Europe du XIXe siècle prend conscience de sa dépendance grandissante vis-à-vis des nations souveraines du continent américain. Celles-ci peuvent dorénavant disposer à leur guise de leurs matières premières, et donc les céder à qui bon leur semble. Elles seront, d'autre part, bientôt en mesure de les transformer elles-mêmes et d'en commercialiser les produits finis.

Les regards des Européens se tourneront alors vers le continent africain. Que sait-on de lui en ce milieu du XIXe siècle ? Quasiment rien. Pourquoi ne recèlerait-il pas, comme l'Amérique, des richesses jusqu'à présent insoupçonnées ? Et pourquoi ne pourrait-on pas y tenter la culture des végétaux qui font aujourd'hui la richesse des Amériques ?



Le Proche-Orient et le café, l'Asie et le thé, l'Amérique et le chocolat. D'après une ancienne gravure de Dufour, publiée dans *Treatises on Coffee, Tea and Chocolate*, 1688.
Cocoa all about it, Historicus, Londres 1896.

ALLEMAGNE
FRANCE
AUTRICHE HONGRIE
ITALIE
Mer Noire
EMPIRE OTTOMAN
ESPAGNE
Méditerranée
I. Açores
Madère
Maroc
Algérie
Tunisie
Tripoli
Canaries
Sahara
Timbouctou
Egypte
ARABIE
la Mecque (Mekke)
Mer Rouge
Nubie
Cap Blanc
St Louis
Sénégal
Casamance
Rio Grande
Rio Cassini
Rio Nunez
Rio Pongo
Mellacorée
Bamakou
Niger
Aghadès
Bornou
Ouadaï
Kordofan
Darfour
Bénoué
Guinée
Gr. d Biriby
Gd Bassam
Assinie
Porto Novo
Gabon
Ogooue
Loango
Congo
Franceville
Brazzaville
Poss. Portug.
B. l'Adulis
Obock
B. de Tadjoura
Ethiopie
Lac Tsana
Galla
Somali
Lac Oukéréoué
Zanzibar
I. Comores
Nosi Mitsio
Mayotte
Nosi Bé
I. Ste Marie
Tamatave
Madagascar
Poss. Portug.
Cafrerie
Colonie du Cap
Cap Town
Cap de Bonne Esperance
S. Roque
I. Ascension
I. Ste Hélène
Kirg
M. Caspienne
Téhéran
PERSE
Afgh
Mer
I. Amir
I. S
Pierre et Miquelon
Glaces
Janeiro
SOUDAN
AFRIQUE
ASIE
OCÉAN ATLANTIQUE

Naissance du domaine colonial français

La conférence de Berlin et le partage de l'Afrique

Lorsque le 26 février 1885, les représentants de douze nations européennes, des États-Unis d'Amérique et de la Turquie se séparent à Berlin, les « règles du jeu » pour l'exploration, la conquête et l'exploitation du continent africain viennent en partie d'être édictées.

L'organisation de cette conférence était devenue nécessaire dans la mesure où, surtout depuis le début des années 1870, certaines nations européennes avaient pris conscience de l'importance stratégique à s'implanter de façon permanente sur les côtes d'Afrique subsaharienne. De simples comptoirs de traite, créés deux siècles plus tôt, devinrent ainsi de véritables cités portuaires, depuis Bathurst sur le fleuve Gambie, jusqu'à Libreville, sur l'estuaire du Gabon.

Au début des années 1880, de tous les pays occidentaux qui convoitaient les richesses du continent africain, la France était certainement la mieux implantée. En Afrique du Nord elle possédait l'Algérie conquise de 1830 à 1857, et avait établi un protectorat sur la régence de Tunis par les traités du Bardo en 1881, et de la Marsa en 1883. L'oasis d'El Goléah est la position la plus méridionale qu'elle contrôle. Au-delà s'étendent les régions inconnues de l'immense désert du Sahara, peuplé de tribus farouches extrêmement mobiles et endurcies, les Touareg. Par l'Algérie, il serait possible d'atteindre les rives du fleuve Niger et les bords du lac Tchad mais l'entreprise s'avère jusqu'à présent très périlleuse. Les hommes de la mission Flatters partis de Laghouat le 24 novembre 1880 en ont fait la triste expérience : ils ont été tous massacrés par les Touareg, trois mois après leur départ.

En 1814, le traité de Paris avait restitué à la France les comptoirs de l'île de Gorée, Saint-Louis, Rufisque, Joal et Portudal qui constituaient la colonie du Sénégal. Le tragique événement du naufrage de la frégate La Méduse eut lieu en juillet 1816, à l'époque où l'administration française avait décidé de reprendre possession de

Page de gauche
Planisphère avec les colonies et possessions de la France en Afrique, en 1885. À cette date, les implantations sont ponctuelles le long des côtes du golfe de Guinée, entre Sénégal et Gabon.
Atlas colonial, H. Mager, Paris 1885.





Le débarcadère et le fort de l'île de Gorée. C'est le premier comptoir européen à avoir été établi dans cette région, successivement occupé par les Hollandais, puis les Français, ensuite les Anglais, et de nouveau les Français ! *Nouvelle géographie universelle*, tome XII : l'Afrique occidentale, E. Reclus, Paris 1887.

ses comptoirs, et ce malgré la très mauvaise volonté des Anglais. Dans les années qui suivirent, les Français confortèrent leur présence le long du fleuve Sénégal en y édifiant des forts. Il s'agissait alors de sécuriser le florissant commerce de traite de la gomme arabique. En 1854, le commandant Louis Faidherbe est nommé gouverneur du Sénégal. À son départ en 1865, bien qu'il ait pu repousser les tribus maures trarzas dans le désert au nord du fleuve, et qu'il soit parvenu à défaire l'armée toucouleure d'El-hadj Omar Tall, la colonie n'est encore qu'en partie pacifiée. Elle ne le sera en totalité qu'à la mort de Lat-Dior, souverain du Cayor, le 26 octobre 1886. Mais les Français n'attendent pas que le calme règne sur toute l'étendue du Sénégal pour poursuivre leur expansion vers l'est.

Le dernier fort construit le plus en amont sur le fleuve Sénégal, Médine, servira de base pour la conquête vers l'est des territoires du bassin du haut et du moyen Niger.

Une mission d'exploration est confiée au lieutenant Eugène Mage et au docteur Louis Quintin en 1863 : reconnaître la route la plus directe qui, depuis Médine, rejoindrait Bamako, ville la plus en amont de la partie navigable du fleuve Niger. Ils échouent en partie, du fait du conflit qui oppose, à cette époque, les Toucouleurs d'Omar Tall aux Bambaras du Bélédougou. La mission est déroutée vers le nord, puis en direction du sud-est, et finit par atteindre Ségou. Là, le fils d'Omar Tall, Ahmadou, les retient durant des mois, et pour le voyage de retour, leur impose de passer encore une fois plus au nord, par Nioro ! Ce n'est que quinze ans plus tard, en 1880, que le capitaine Galliéni pourra reconnaître le trajet le plus court entre Médine et Bamako, trajet qui passe par Bafoulabé et Kita.

Né à Lille, le 3 juin 1818, Louis Faidherbe choisit dès 1841 la carrière militaire. Après un séjour en Algérie, il est affecté en 1853 au Sénégal. Nommé gouverneur du Sénégal en 1854, il occupera cette fonction durant neuf années et sera l'initiateur de la politique coloniale française en Afrique. *Histoire des colonies françaises*, tome IV, sous la direction de G. Hanotaux, Paris 1931.





Vue générale du village de Médine, avec son fort. Cette agglomération sera le point de départ des expéditions vers le fleuve Niger.
Nouvelle géographie universelle, tome XII : l'Afrique occidentale, E. Reclus, Paris 1887.

Le successeur de Faidherbe, Émile Pinet-Laprade, porte ses efforts sur le renforcement de la présence française en Casamance, mais aussi dans la région littorale des rivières du Sud, à partir desquelles se composera par la suite la colonie de la Guinée française. Il renforce ainsi les comptoirs de Boké sur le rio Nunez, de Boffa sur le rio Pongo et Benty sur la Mellacorée. Pinet-Laprade meurt du choléra en 1869. C'est de Boké qu'était parti, en 1827, René Caillié pour atteindre finalement Tombouctou. C'est encore de Boké que partiront en 1879 Zweifel et Moustier, deux agents d'une maison de commerce marseillaise, bien résolus à découvrir les sources du Niger. Le Fouta-Djalon est exploré dès 1850 et la douceur de son climat va bientôt attirer les convoitises. Un entreprenant aventurier français, Olivier de Sanderval, atteint Timbo en 1880. Il ne tarde pas à acquérir la confiance de l'almamy, chef de guerre musulman, et à le dissuader d'accepter les propositions anglaises de protectorat. L'année suivante, une mission officielle dirigée par le docteur Bayol conclura avec le souverain du Fouta-Djalon un traité de protectorat.

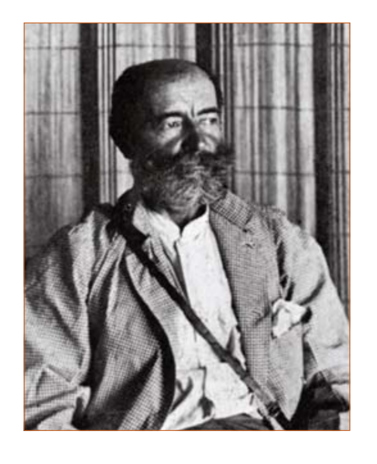
Sur les côtes du golfe de Guinée, la France possède les comptoirs de Grand-Bassam

Entrée du palais d'Ahmadou à Ségou-Sikoro. Partis de Saint-Louis en octobre 1863, E. Mage et L. Quintin n'y seront de retour qu'en juin 1866, après avoir été déroutés de longs mois par Ahmadou.
Voyage dans le Soudan occidental (Sénégambie-Niger), E. Mage, Paris 1868.





René Caillié (1799-1838) débarque à Saint-Louis du Sénégal en juin 1816 et prépare son voyage à Tombouctou pendant dix ans. Il est fin prêt en 1827. Il entre à Tombouctou le 24 avril 1828 et, après des milliers de kilomètres dans le désert, atteint Tanger. *René Caillié à Tombouctou*, Oswald Durand, Paris 1945.



À droite
Aimé Olivier de Sanderval (1840-1919) est l'explorateur infatigable de la Guinée. On lui doit de nombreux ouvrages sur cette région. *Le monde colonial illustré*, 1936.

et Assinie, sur la côte de l'Or. En 1870, après la guerre franco-prussienne et la chute du Second Empire, ces comptoirs sont gérés par la maison Verdier, entreprise privée de La Rochelle. Plus à l'est, après la Gold Coast britannique, des négociants marseillais, les Régis, sont implantés à Ouiddah depuis 1841. Grâce aux bonnes relations que la France entretient avec Ghezo, le souverain du royaume d'Abomey, de nouveaux comptoirs sont créés sur la côte des Esclaves : Porto-Seguro, Petit-Popo, Grand-Popo, Porto-Novo, Badagry. En 1861, Napoléon III décide que l'État doit reprendre le contrôle direct de ces comptoirs. En 1863, un traité de protectorat est signé avec le royaume de Porto-Novo. Les établissements du Bénin relèveront de l'autorité de la colonie du Gabon jusqu'en 1885.

La France est présente sur la côte de Gabon depuis 1843. Elle y a fondé, en 1849, Libreville, destinée à accueillir les malheureux embarqués sur les navires négriers et libérés lors de l'arraisonnement de ces navires par les bâtiments de la division navale des côtes occidentales d'Afrique. Le capitaine de vaisseau Édouard Bouët-Willaumez est le commandant de cette division composée de quatorze unités. Elle a pour mission de faire cesser, tout le long des côtes du golfe de Guinée, la traite des esclaves destinés aux plantations d'Amérique. Tâche éminemment difficile, le Brésil, gros demandeur, dispose maintenant d'une flotte importante pour se livrer à cet épouvantable commerce.

En 1874, le ministre de la Marine, dont dépendent les colonies, l'amiral de Montaignac, reçoit une bien étrange proposition de la part d'un jeune officier récemment naturalisé français, Pierre Savorgnan de Brazza. Celui-ci présente un projet d'exploration du bassin du fleuve Ogooué, de son embouchure jusqu'à sa source. Cette reconnaissance de l'*hinterland* gabonais permettrait d'ouvrir une voie de pénétration dans cette région d'Afrique encore bien mystérieuse.

Édouard Bouët-Willamez (1840-1871) est l'une des figures les plus emblématiques de cette période. Marin, explorateur audacieux et aussi diplomate avisé, il sillonnera les mers durant la plus grande partie de sa carrière. *Histoire des colonies françaises,* tome IV, sous la direction de G. Hanotaux, Paris 1931.

De 1875 à 1884, Brazza s'emploiera à établir la présence française entre l'Ogooué et la rive droite du fleuve Congo. C'est le traité de protectorat qu'il signe en 1880 avec le roi des Batékés, Makoko, qui lui ouvrira les portes du Congo. Il établira la même année le poste de N'Couna, dont il confie la garde à Malamine, sergent sénégalais des troupes indigènes de marine, les *laptots*. Cette petite implantation sur le fleuve Congo,

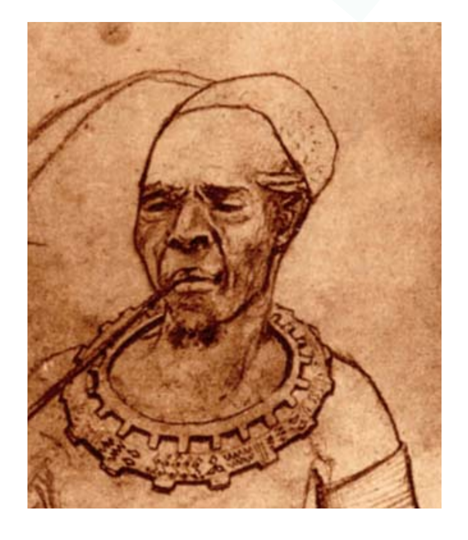
en amont des rapides qui le rendent impraticable à la navigation, deviendra bientôt une ville : Brazzaville !

À la même époque, le roi des Belges, Léopold II, a souhaité lui aussi se tailler un empire en Afrique centrale. Il crée pour cela l'Association internationale africaine et charge un aventurier d'origine galloise, Henry Morton Stanley, de reconnaître puis de prendre possession des territoires correspondant au bassin naturel du fleuve Congo.

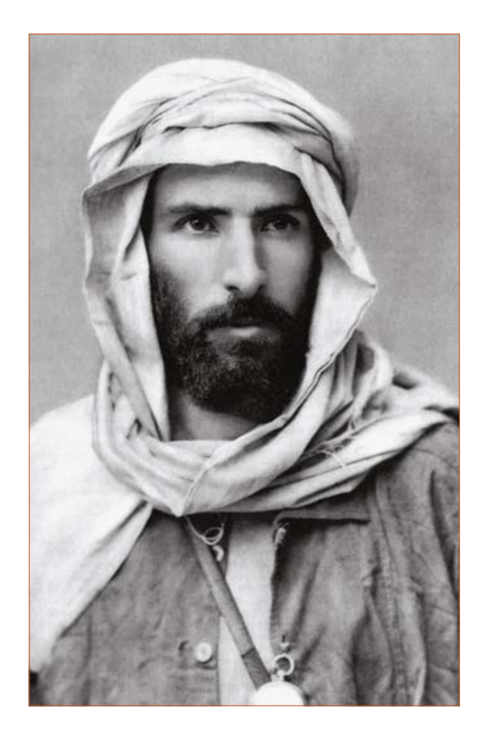
Avec Stanley, Savorgnan de Brazza va entrer en compétition avec un adversaire redoutable, dépourvu de scrupules et disposant de solides moyens financiers grâce à la fortune personnelle du roi des Belges.

L'Afrique centrale attire bien sûr toutes les convoitises des nations européennes colonisatrices, pour ses richesses supposées en matières premières, qui pourraient être acquises en échange de produits manufacturés dont l'Europe commence à être saturée. Une concertation internationale s'impose donc pour régler les litiges qui commencent à apparaître entre nations « civilisées », et surtout pour fixer les règles des prises de possession futures dans cette partie du continent.

L'Allemagne, qui jusqu'à présent n'était pas disposée à se lancer dans l'aventure coloniale, voit maintenant d'un mauvais œil les projets expansionnistes de l'Angleterre et juge aussi que le moment est venu pour elle d'entrer dans le cercle très fermé des nations colonisatrices. Le chancelier Bismarck accueillera à Berlin le 15 novembre 1884 les plénipotentiaires européens, turcs et américains.



Le roi Makoko, d'après un croquis d'un compagnon de Brazza.
Après avoir franchi la ligne de crêtes qui sépare le bassin de l'Ogooué de celui du Congo, Brazza descend le cours de la rivière Léfini et rencontre le roi Makoko, souverain des Batékés, Avec ce dernier, Brazza signe un traité, acte fondateur de la colonie du Congo.
Revue VU, juin 1931.





De gauche à droite
Pierre Savorgnan de Brazza, né en 1852, est mort à Dakar en 1905. En 2006, ses cendres ont été transférées à Brazzaville qu'il avait fondée en 1880. Il est un « bel exemple de volonté exécutée… »

Henry Morton Stanley (1841-1904), tour à tour, soldat, marin, journaliste, s'acquitte en 1871 d'une tâche périlleuse : retrouver en Afrique l'explorateur Livingstone ! Stanley parcourra durant vingt ans l'Afrique centrale et orientale.



Lors de la conférence de Berlin, la France est représentée par son ambassadeur auprès de l'Empereur d'Allemagne : Alphonse Chodron de Courcel (1835-1919).



Les *sofas* sont de redoutables guerriers, bien armés et très mobiles. Samory dispose, à certains moments, de plusieurs dizaines de milliers de ces hommes, auxquels il impose une discipline de fer. *Conquête de la France africaine*, P. Legendre, Paris 1900.



Le 26 février 1885, Léopold II peut être satisfait : l'État indépendant du Congo, dont il est officiellement le souverain, a été reconnu, d'abord par les États-Unis puis, par l'ensemble des nations invitées à la conférence de Berlin.

Dorénavant, pour qu'une prise de possession d'un territoire, ou qu'une convention de protectorat, puisse être effectivement constatée, il faut qu'il y ait une présence permanente sur le terrain de représentants, civils ou militaires, de la nation concernée. Les litiges frontaliers entre deux nations devront être résolus pacifiquement bien sûr, mais surtout officiellement.

Portugais, Italiens, Français, Allemands, Belges, Anglais vont alors s'empresser d'arborer leurs pavillons respectifs sur le plus grand nombre de localités à l'intérieur du continent africain.

Création d'une Afrique française

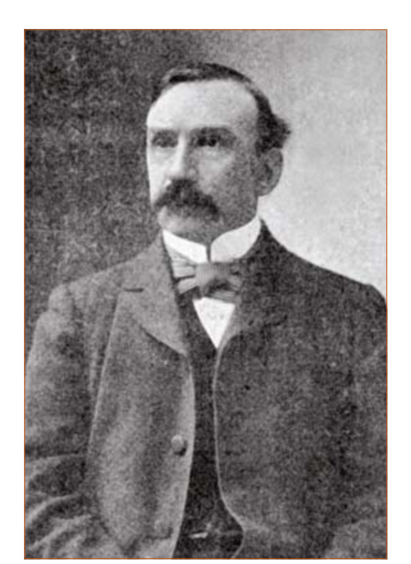
L'objectif de la France va consister, non seulement à accroître l'étendue de son domaine, mais aussi et surtout à relier entre elles toutes les composantes territoriales.

En Afrique de l'Ouest, les efforts de conquête se portent vers Tombouctou et les territoires de la rive gauche du Niger, ainsi qu'en direction de Ségou et les territoires de la boucle du fleuve. Au sud du

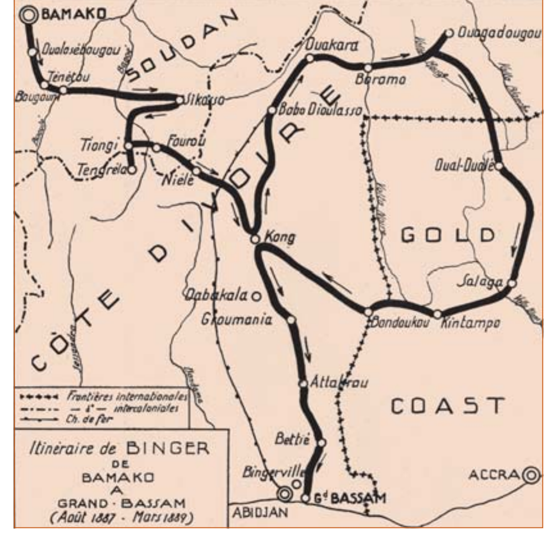
Sénégal et du Soudan, il est devenu urgent de s'implanter dans le bassin du haut Niger, afin de rallier la colonie de Guinée et de circonscrire les possessions anglaises de Sierra Leone et de la jeune république de Liberia. Avec cet objectif, des missions d'exploration sont mises en route, et dans le même temps, des campagnes militaires sont conduites afin de réduire les combattants africains opposés à l'occupation de leurs terres. En 1886, au sud de la route reliant les fleuves Sénégal et Niger, les troupes de Samory, les *sofas*, attaquent les postes les plus méridionaux de Niagassola et de Nafadié. Au nord de cette route, les fidèles du prophète sarakolé, Mahmadou-Lamine, attaquent Bakel et incendient la ville. L'année suivante, les troupes françaises harcèlent Mahmadou-Lamine, le poursuivent jusqu'au fleuve Gambie, finissent par le rejoindre, le capturer et l'exécuter. En haute Guinée, un traité de paix est signé avec l'almamy Samory.

Sur le Niger, une canonnière descend le fleuve jusqu'à Kabara, le port de Tombouctou, mais toute la région est désormais sous le contrôle des Touareg et il est évident que ces redoutables nomades ne vont pas se laisser déloger aisément. En février 1887, une mission d'exploration est confiée au capitaine Louis-Gustave Binger, dont l'objectif est de reconnaître les territoires de la boucle du fleuve Niger. Un an plus tard, il pénètre dans la ville de Kong et de là, se dirige vers le nord, atteint le pays bobo, puis se dirige vers l'est jusqu'à la capitale du royaume mossi, Ouagadougou. Il est de retour à Kong le 8 janvier 1889. Il y est accueilli par Marcel Treich-Laplène, représentant de la maison Verdier à Grand-Bassam, venu, depuis la côte, lui porter assistance. Ils ont tous deux constaté que les fameuses montagnes de Kong n'existent pas et qu'il est maintenant possible et surtout souhaitable d'établir une continuité territoriale des rives du golfe de Guinée jusqu'à celles du fleuve Niger ! L'année suivante, la conquête du Soudan peut se poursuivre. Elle durera dix ans.

El-hadj Omar Tall est mort et son fils, Ahmadou, règne sans partage sur Ségou, sur le Kaarta et le Macina en ce début d'année 1890. Un an plus tard, après plusieurs défaites, Ahmadou sera déposé et ses États seront partagés et confiés aux dynasties bambaras fidèles à la France. Cette dernière n'oubliera pas non plus de remercier quelques personnalités des troupes sénégalaises engagées à ses côtés. Le Toucouleur Mademba Sy sera placé à la tête du royaume du



Louis Gustave Binger (1856-1936) effectue tout d'abord une carrière militaire au Sénégal, puis au Soudan français. En 1886, une mission de reconnaissance géographique de la boucle du Niger lui est confiée, qui le rendra célèbre. Il sera le premier gouverneur de la Côte d'Ivoire, de 1893 à 1896.
Conquête de la France africaine, P. Legendre, Paris 1900



Binger quitte Bamako le 29 juin 1887 et arrive à Kong fin février 1888. Il se dirige ensuite vers le nord, puis vers l'ouest, redescend plein sud jusqu'à la Gold Coast et revient à Kong début janvier 1889. Il atteint finalement Grand-Bassam en Côte d'Ivoire, le 20 mars 1889, en compagnie de Treich-Laplène, après un voyage de 4 000 km !



Mademba Sy fait partie de cette élite sénégalaise ayant fait ses études à l'école des fils de chefs instaurée par Faidherbe. Il accompagne Archinard lors de la campagne contre Ahmadou en 1890. Pour récompense, il obtiendra le royaume de Sansanding, dans la région de Ségou. Il décède en 1919 et la France versera une pension à sa famille.
Le mois colonial et maritime, janvier 1908.

Sansanding et contribuera grandement aux tentatives de développement de la culture du coton au Soudan français.

Après Ségou, l'objectif est Tombouctou. Les troupes françaises vont subir de lourdes pertes pour s'emparer de la ville. Les Touareg, extrêmement déterminés à résister à l'avance française, vont mener une guerre de harcèlement durant plusieurs mois. En avril 1894, le drapeau tricolore flotte enfin sur Tombouctou, mais les routes de pénétration plus avant vers l'est n'en sont pas pour autant entièrement dégagées.

Né vers 1830 en haute Guinée, Samory Touré est déjà, au début des années 1880, un chef de guerre reconnu qui s'oppose aux troupes françaises. Habile stratège, organisateur méthodique et fin diplomate, il mènera une guérilla sanglante durant près de quinze ans.
Histoire de la colonisation française, G. Hardy, Paris 1928.

Dans la boucle du Niger, les années 1897 et 1898 ont été mises à profit pour explorer puis placer sous protectorats français les riches contrées du Yatenga et du Mossi. Plus au nord, dans le Liptako, la ville de Dori passe aussi sous contrôle français.

Dans le haut Niger, depuis sa capitale de Bissandougou, au sud de Kankan, Samory a reconstitué une armée et repris les hostilités. En janvier 1892, les troupes françaises du colonel Humbert ont investi la ville et obligé Samory à s'enfuir en direction du sud-est d'abord, puis plein est vers le Kénédougou, au nord du royaume de Kong. Samory parviendra encore à rassembler une nouvelle armée de *sofas* et à se concilier des alliés à Sikasso. La ville tombera aux mains des Français en mai 1897. De défaite en défaite, Samory sera contraint de reprendre la direction de l'ouest, vers la république de Liberia.

Son aventure sanglante s'arrêtera le 29 septembre 1898, entre les fleuves Sassandra et Cavally. Capturé par les hommes du capitaine Gouraud, puis interné à Saint-Louis, il sera exilé au Gabon. Aucun obstacle ne s'élève plus désormais à la libre circulation entre le Soudan, la Guinée et la Côte d'Ivoire.

À Abomey, Glélé a succédé à son père, Ghezo. Les relations avec la France se détériorent rapidement, le monarque ne respectant pas les clauses des traités antérieurs et affirmant sa suzeraineté sur le royaume de Porto-Novo, protectorat français. En mars 1889, les *amazones* d'Abomey, conduites par le fils de Glélé, Béhanzin, attaquent Porto-Novo. Les actes d'agressivité de la part de la dynastie d'Abomey ont pour conséquence la formation d'un corps expéditionnaire français commandé par le colonel Alfred Dodds, en août 1892. Le 17 novembre, Dodds parvient jusqu'à

Abomey que Béhanzin a fui après l'avoir incendiée. Le 15 janvier 1894, Béhanzin est destitué, son royaume annexé à la colonie de Dahomey. Dix jours plus tard le souverain déchu se rendait aux troupes françaises et prenait quelques mois plus tard le chemin de l'exil en Martinique.

En 1886, la France a cédé à l'Allemagne les comptoirs de Petit-Popo (Anécho) et Porto-Seguro, en échange de la fin de ses prétentions sur une partie du littoral guinéen. À l'ouest du Dahomey, les Allemands vont tenter d'étendre leur colonie du Togoland le plus au nord possible. À l'est, l'Angleterre essaiera, elle aussi, à partir de sa possession du Lagos, d'occuper le plus grand nombre de territoires sur la rive droite du fleuve Niger, rive également convoitée par la France. Le chef d'escadron de bigors, Decœur, atteindra Fada N'Gourma avant ses concurrents allemands et anglais et signera en janvier 1895 un traité de protectorat avec le souverain du Gourma de l'autorité duquel dépendent tous les territoires au nord du Togoland ! La route du fleuve Niger est maintenant coupée pour les Allemands.

Avec les Anglais, les conflits territoriaux ont été nombreux, jusqu'à ce qu'une convention soit signée le 14 juin 1898 : l'Angleterre obtenait d'être seule maîtresse du bas Niger, depuis ses embouchures jusqu'à Dolé, à 1 000 kilomètres en amont. La France voyait son influence confirmée sur le Bariba et le Borgou au nord-est du Dahomey, sur le Gourma au nord du Dahomey et sur une partie du Gourounsi au nord de la Gold Coast.

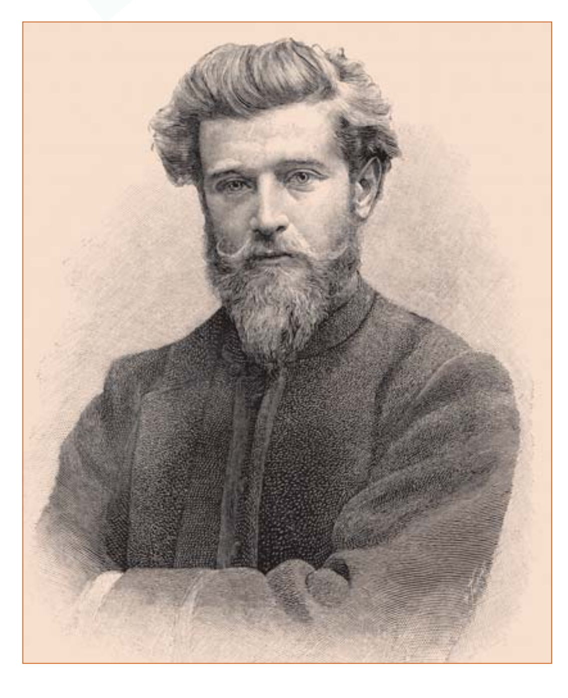
Pendant ce temps, en Afrique centrale, bien que Savorgnan de Brazza ait été nommé commissaire général du gouvernement français pour le Congo, l'avenir de la colonie ne semblait guère brillant. La métropole se désintéressait de ces





Le roi Béhanzin, entouré de quelques *amazones*, femmes guerrières composant les troupes d'élites de son armée.
La France et son rayonnement dans le monde sous la troisième République, J. Héritier, Paris 1933.

Alfred-Amédée Dodds naquit à Saint-Louis du Sénégal en 1842, dans une famille dont l'origine remonte à l'Ancien Régime. Il servit au Sénégal, en Guinée et en Indochine. Il termina sa carrière général, commandant en chef des troupes de la Marine.
Dahomey et dépendances, L. Brunet et L. Giethlen, Paris 1900.



Arrivé au Congo en 1887, Paul Crampel (1864-1891) est très apprécié de Brazza qui lui confie une première mission d'exploration au nord du Gabon. De retour en France, il conçoit le projet de rejoindre, depuis Bangui, la Méditerranée, en passant par le lac Tchad. « Mon voyage sera, que je réussisse ou que je meurs » a t-il écrit. Il est mort assassiné le 9 avril 1891, à la frontière actuelle entre Tchad et la République centrafricaine. *Nos Africains*, Harry Alis, Paris 1894.

contrées éloignées et réputées dangereuses. La concurrence était rude, avec les Allemands à l'ouest qui voulaient pousser au plus loin les frontières de leur colonie du Cameroun, et avec Léopold II qui souhaitait étendre encore plus au nord son État indépendant du Congo. Le souci des Français était de se voir couper la route du lac Tchad par l'un ou l'autre de leurs entreprenants voisins, et ainsi de perdre tout espoir de continuité territoriale du Congo au Soudan et à l'Algérie.

L'objectif était donc de remonter la rivière Oubangui, affluent du Congo, jusqu'à Bangui et de là, poursuivre plein nord par le bassin du Chari jusqu'au lac Tchad. Paul Crampel est chargé d'effectuer cette première et périlleuse reconnaissance. À Paris, le Comité de l'Afrique française décide de financer une expédition de soutien à celle de Crampel. Jean Dybowski dirige cette mission qui arrive à Libreville en avril 1891. Trois mois plus tard, elle est à Brazzaville et là, Dybowski y apprend la fin tragique de Paul Crampel et de ses compagnons. La mission parviendra à retrouver et à châtier les assassins de Crampel le 24 novembre 1891. Épuisée, à court de vivres, la mission est contrainte de prendre le chemin du retour.

Le premier à atteindre les rives du lac Tchad sera Émile Gentil. En août 1897, il pénètre au Baghirmi et signe avec le souverain de ce pays, Gaourang, un traité de protectorat. Il va alors se heurter à un ennemi puissant et implacable, Rabah. Ce trafiquant d'esclaves, qui dispose d'une armée aguerrie et bien équipée, contrôle tous les territoires au sud du lac, du Bornou à l'est, jusqu'à une partie du Ouaddaï à l'ouest. Gentil juge alors plus prudent d'attendre des renforts avant d'affronter ce redoutable adversaire.

Le gouvernement français est parfaitement conscient de l'enjeu stratégique que représente le contrôle du lac Tchad. Mais pour atteindre cet objectif, il faut à tout prix vaincre définitivement Rabah. En ce début d'année 1900, trois colonnes de troupes se retrouvent ensemble au sud du lac : la colonne saharienne du commandant Lamy et de l'explorateur Fernand Foureau, la colonne soudanienne des lieutenants Joalland et Meynier, qui ont pris la suite des capitaines rebelles Voulet et Chanoine, et bien sûr, la colonne congolaise de Gentil. La bataille a lieu à Koussouri le 22 avril 1900. Au cours de cet affrontement Rabah trouve la mort, ainsi que le commandant Lamy.

Au moment même où Émile Gentil passe du bassin de l'Oubangui à celui du Chari, une expédition commandée par le capitaine Marchand débarque à Loango le 23 juillet 1896. Elle a pour mission de ravitailler les postes militaires de l'Oubangui mais surtout d'atteindre le haut Nil avant les Anglais et les Belges ! Jean-Baptiste Marchand ne parvient à Bangui qu'en mars 1897. La mission remonte l'Oubangui puis son affluent le M'Bomou, passe dans le bassin du Bar-el-Ghazal,

affluent du Nil, et en janvier 1898 installe son quartier général à Fort-Desaix, à la confluence de l'Ouaou et du Soueh. Quatre mois plus tard, le 10 juillet, le drapeau français flottait sur le petit bourg de Fachoda !

L'événement a un retentissement énorme en Europe. L'Angleterre est prête à tout pour conserver sa mainmise sur le Nil, même, semble-t-il, à la pire des extrémités : la guerre. Un important contingent de troupes britanniques et égyptiennes, commandé par le Sirdar Herbert Kitchener, est envoyé à Fachoda pour en déloger la garnison française.

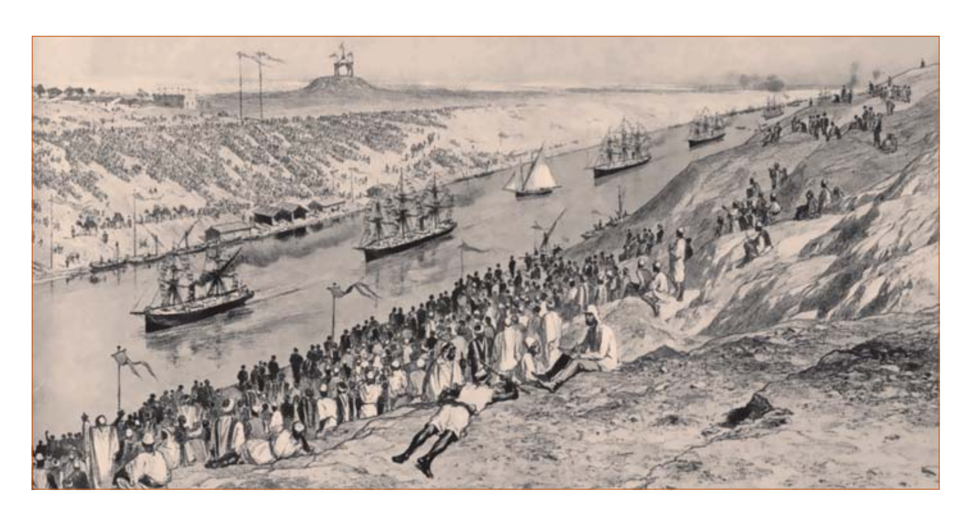
Le gouvernement français recule devant une telle détermination et ordonne la restitution de Fachoda. Marchand quitte la ville le 11 décembre 1898 et, refusant d'être évacué par Le Caire, il rejoint le port de Djibouti, possession française, en traversant l'Abyssinie. Le 21 mars 1899, la France et l'Angleterre signent un avenant à la convention établie entre ces deux nations le 14 juin 1898. La France renonce à toute nouvelle ambition territoriale à l'est de sa nouvelle colonie du Tchad officiellement constituée du Baghirmi, de l'Ouaddaï, du Kanem mais qui pourra s'étendre au Borkou-Tibesti, au nord.

En 1869, le canal de Suez, après dix années de travaux, a été officiellement inauguré. Pour ne pas laisser à la seule Angleterre le contrôle d'accès à la mer Rouge, la France s'est implantée dans la baie de Tadjourah, face à Aden, et y possède le comptoir d'Obock depuis 1863. Le port de Djibouti, créé au sud de la baie, sera opérationnel en 1895. Les îles de l'océan Indien revêtent alors un tout autre intérêt.

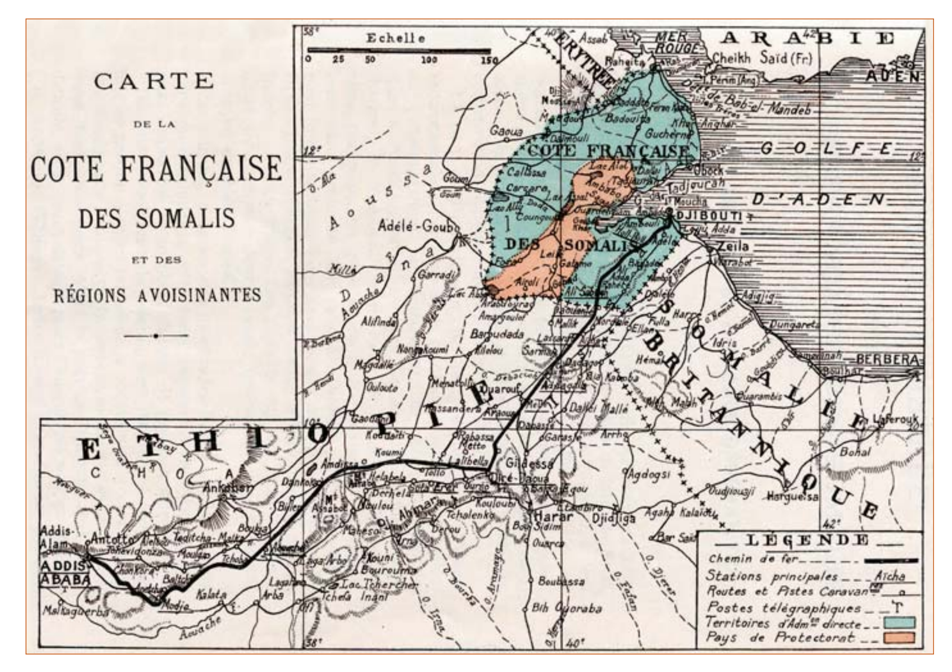
Dans l'océan Indien, durant le Premier Empire, la France a perdu, au profit de l'Angleterre, les îles qu'elle y possédait, depuis 1665 pour l'île Bourbon, 1721 pour l'île Maurice rebaptisée île de France et 1742 pour les îles Seychelles. Seule l'île Bourbon lui sera restituée en 1815. Chute de la royauté oblige, elle sera rebaptisée île de la Réunion à partir de 1848.



Avant l'expédition sur le haut Nil qui le rendit célèbre, Jean-Baptiste Marchand (1863-1934) avait été de tous les combats au Soudan et en Côte d'Ivoire, entre 1888 et 1895. *Histoire des colonies françaises,* tome IV, sous la direction de G. Hanotaux, Paris 1931.



Inauguration du canal de Suez.
Les travaux commencent en 1859 et vont durer neuf ans. Le Canal de Suez est officiellement inauguré en 1869. Il mesure alors 162 kilomètres de long, a une largeur moyenne de 54 mètres et une profondeur de 8 mètres. Six ans plus tard, les Anglais en prendront le contrôle, ayant racheté les parts du khédive d'Égypte, Isma'il Pacha. D'après un tableau d'Édouard Riou.



La baie de Tadjourah se trouve dans une position exceptionnelle. Obock, au nord, est délaissée en 1895, au profit de Djibouti, au sud de la baie, point de départ du chemin de fer éthiopien. Les Afars, ou Danakils, et les Issas, ou Somalis, représentent les deux groupes ethniques dominants. Notice publiée à l'occasion de l'exposition coloniale de Marseille, 1922.



Ranavalo III (1861-1917) est la dernière souveraine de Madagascar. Exilée en Algérie, elle aura cependant l'occasion de se rendre en France, en 1906 par exemple, où elle visitera l'exposition coloniale de Nogent-sur-Marne et y retrouvera … ses musiciens ! *Madagascar*, ouvrage édité à l'occasion de l'exposition universelle, Paris, 1900.

Depuis 1818, la France possède également l'île de Sainte-Marie, au large de la côte est de Madagascar. En 1840, les Français s'installent sur l'île de Nossi-Bé, située au nord-ouest de Madagascar.

En 1841, la France a fait l'acquisition de Mayotte, l'une des îles de l'archipel des Comores. Elle étendra progressivement sa domination sur les autres îles, Anjouan, Grande Comore et Mohéli.

En 1892, la colonie de Mayotte et dépendances est officiellement créée.

Depuis longtemps, la France avait des visées sur Madagascar, mais elle n'était pas la seule ; l'Angleterre convoitait elle aussi la Grande île ! Durant la période 1815-1885, les souverains howas vont jouer de cette rivalité, en étant favorables tantôt aux Anglais, tantôt aux Français. Ces derniers réussissent à faire ratifier un traité de protectorat par le Premier ministre et époux de la reine Ranavalo III. L'Angleterre n'en continue pas moins à mener ses intrigues en coulisses. Malgré tous les efforts de conciliation déployés par le résident général, Charles Le Myre de Vilers, les relations ne s'améliorent pas entre les Français et le gouvernement howa. L'intervention armée devient alors inévitable. Un corps expéditionnaire fort de 15 000 hommes, commandé par le général Duchesne, débarque à Majunga le 6 mai 1895. Le 30 septembre, les troupes françaises sont à Tananarive, la capitale des Howas. Le 18 janvier 1896, la reine Ranavalo III est contrainte à signer un traité qui reconnaît de fait la souveraineté de la France à Madagascar. Treize mois plus tard, le 28 février 1897, le général Galliéni déposera la Reine et annexera Madagascar au domaine colonial français. La reine déchue devra

prendre le chemin de l'exil. Elle sera transférée à l'île de la Réunion, ensuite à Alger où elle décèdera en 1917.
À la fin de l'année 1899, la conquête et la pacification de l'île sont quasiment achevées. L'archipel des Comores sera rattaché administrativement à Madagascar.
Sur le continent, si les puissances coloniales sont à peu près d'accord sur les limites de leurs conquêtes respectives, cela ne signifie pas pour autant que les populations indigènes, qui en sont victimes, aient accepté de bon gré la souveraineté des nations européennes. Les dernières tribus de Côte d'Ivoire et de Guinée forestière ne seront soumises qu'en 1912. Les Touareg de l'Aïr ne déposeront les armes qu'en 1918 et les territoires militaires du Niger et du Tchad ne seront plus à la merci des raids des Toubous qu'au début des années 1920.
En Afrique du Nord, un royaume du Maroc indépendant posait des problèmes à la France dans la mesure où, depuis les débuts de la conquête de l'Algérie, les opposants à la présence française conduisaient leurs opérations depuis le Maroc et s'y réfugiaient ensuite, bénéficiant de la complaisance des chérifs marocains. D'autre part, les puissances occidentales étaient toutes, à des titres divers, intéressées pour faire entrer le royaume dans leurs sphères d'influence respectives.
Le 30 mars 1912, une convention est signée entre le gouvernement français et le souverain chérifien, qui place le Maroc sous protectorat. Le 24 mai suivant, le général Lyautey arrive à Fez. L'Espagne



Le général Joseph Galliéni (1849-1916), à Madagascar, se désaltérant d'un frais « lait de coco », servi par son ordonnance.
Il est le « grand organisateur » de l'île où il demeura sept années, de 1896 à 1905.
En 1914, les Taxis de la Marne, c'est lui !



Groupe de Touareg dans le cercle de Diré au Soudan français, vers 1920.
Les Touareg donnèrent bien du « fil à retordre » aux troupes françaises. Par la suite, bon nombre d'entre eux s'engageront dans les compagnies méharistes.

conservait ses enclaves de Melilla et Ceuta sur les rives de la Méditerranée, et celle d'Ifni sur la côte atlantique. Son protectorat sur le territoire du rio de Oro lui était confirmé. L'Italie avait dorénavant les coudées franches face à l'Empire ottoman, en Cyrénaïque et en Tripolitaine. L'Angleterre, en échange de sa reconnaissance des droits français au Maroc, obtenait de la France l'assurance de sa renonciation à toute ingérence en Égypte. Quant à l'Allemagne, après sa démonstration de force d'Agadir, elle était maintenant disposée à laisser la France agir à sa guise au Maroc, à la condition que celle-ci lui cède 270 000 kilomètres carrés du Congo français, superficie qui viendrait grossir le Cameroun allemand et surtout lui donner accès au bassin du Congo.
L'espoir de contrôler bientôt le royaume du Maroc avait conduit la France à s'intéresser aux vastes étendues comprises entre le fleuve Sénégal au sud et les territoires sahariens frontaliers du rio de Oro espagnol au nord. La conquête des territoires de la rive droite du fleuve Sénégal débute en 1902. Xavier Coppolani (1863-1905), féru de culture arabo-musulmane, parvient pacifiquement à s'assurer la fidélité des tribus trarza et brakna, et à organiser ce qui deviendra le territoire civil de la Mauritanie. Coppolani est assassiné à Tidjikdja en mai 1905. Sa mort a pour conséquence l'arrêt momentané des projets d'extension vers le Tagant, à l'est, et surtout vers l'Adrar, au nord. La conquête militaire de ces régions sera confiée au colonel Gouraud (1867-1946). À la fin de l'année 1909, l'Adrar est finalement occupé, après une série d'affrontements meurtriers où s'illustrèrent les soldats des compagnies méharistes. Jusqu'au début des années 1930, les régions du nord de la Mauritanie, frontalières du rio de Oro espagnol, resteront à la merci de bandes de pillards bien armés, extrêmement mobiles, opérant des *rezzou* sur les postes isolés et les caravanes.

L'organisation territoriale de l'Afrique noire française

L'Afrique occidentale française

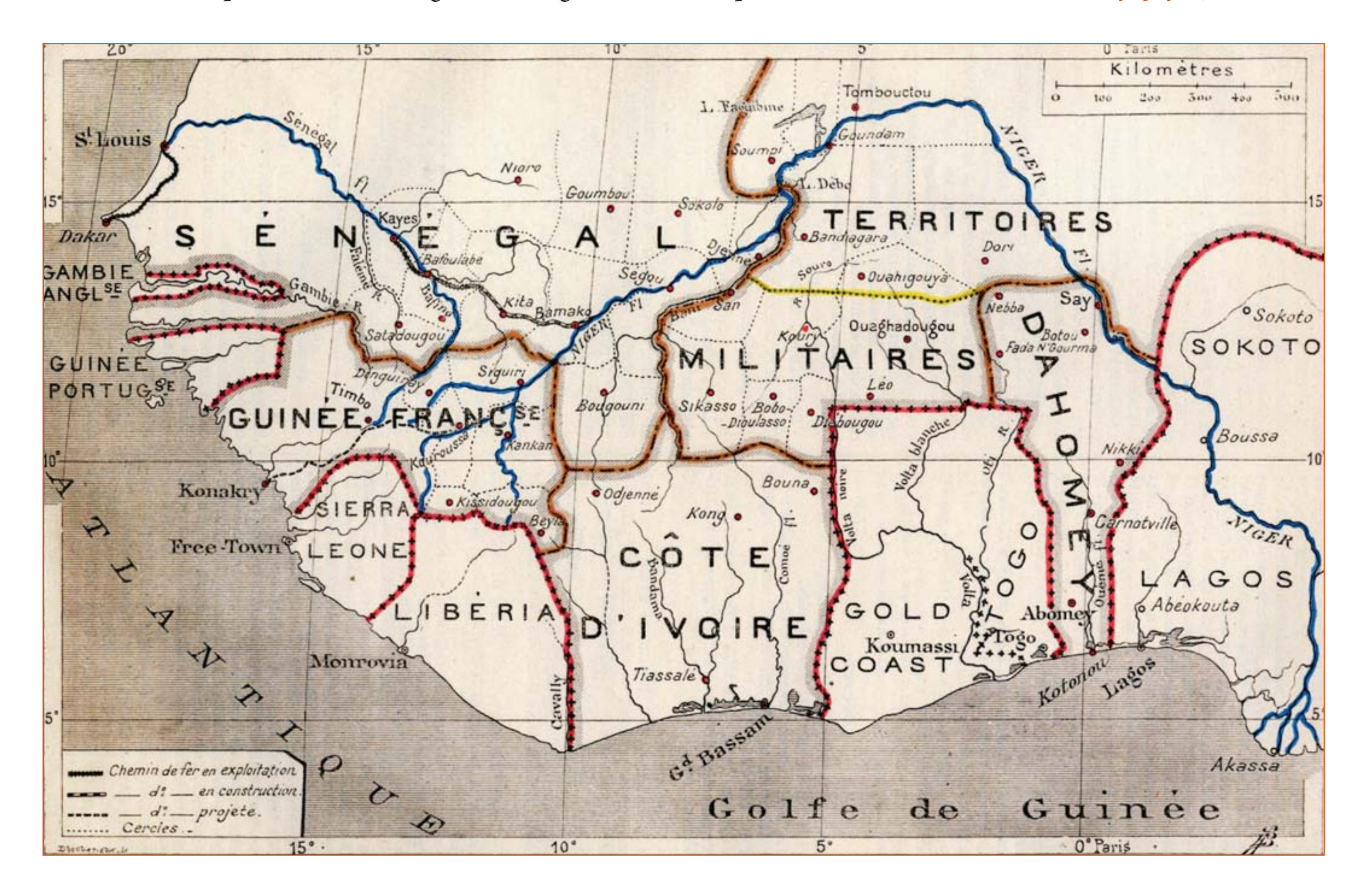
Le décret du 1er août 1889 séparait administrativement de la colonie du Sénégal, le territoire des rivières du Sud, ainsi que les établissements de la Côte d'Ivoire et ceux du golfe de Bénin. Le 17 décembre 1891, sur proposition de Jules Roche, ministre en charge des colonies, ces trois entités de la côte occidentale d'Afrique, forment la colonie de la Guinée française et dépendances. Quinze mois plus tard, par décret du 10 mars 1893, chacune des parties devient une colonie distincte : Guinée française, Côte d'Ivoire et Bénin.
Le 22 juin 1894, sur proposition de Théophile Delcassé, ministre des Colonies, la colonie du Bénin devient la colonie du Dahomey et dépendances.

Le décret du 16 juin 1895 institue le gouvernement général de l'Afrique occidentale française, représentant de celui de la République française dans les territoires du Sénégal, du Soudan français, de la Guinée française et de la Côte d'Ivoire. La colonie du Dahomey et dépendances ne relève pas encore du gouvernement général de l'Afrique occidentale française.

Le 17 octobre 1899, un décret, élaboré par Albert Decrais, ministre des Colonies, supprime le Soudan français en tant que colonie autonome. Les territoires du Haut-Sénégal et du Moyen-Niger sont désormais rattachés à la colonie du Sénégal. La partie sud de l'ancien Soudan est divisée entre la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Dahomey. Ce dernier est maintenant rattaché à l'Afrique occidentale française. Dans la boucle du Niger et au nord et nord-est du fleuve, deux territoires militaires sont créés, Tombouctou et Volta. Un troisième sera créé le 20 décembre de l'année suivante, le territoire militaire de Zinder, qui s'étend du fleuve Niger au Tchad.

Sur proposition de Gaston Doumergue, ministre des Colonies, le décret du 1er octobre 1902 place réellement le gouverneur général de l'Afrique occidentale

L'Afrique occidentale française en 1899.
Le Soudan français a été rayé de la carte,
la colonie du Sénégal s'étend à présent jusqu'à Mopti,
au confluent du Niger et du Bani. À l'est de cet affluent,
les territoires militaires, non encore pacifiés.
Bulletin du Comité de l'Afrique française, 1899.



française au sommet de l'édifice administratif en lui assurant une plus grande subordination des lieutenants-gouverneurs. Le siège du gouvernement général quitte Saint-Louis pour être installé à Dakar, le poste de lieutenant-gouverneur pour le Sénégal est créé et basé à Saint-Louis. Les territoires du Haut-Sénégal et Niger, augmentés des territoires de la rive gauche du fleuve Sénégal jusqu'à la haute Gambie, sont groupés en une unité administrative sous le nom de territoire de la Sénégambie-Niger placé toujours directement sous l'autorité du gouverneur général de l'Afrique occidentale française.

Deux ans plus tard, Gaston Doumergue revient à la charge. Il souhaite peaufiner son projet de réorganisation de l'Afrique occidentale française. Le décret du 18 octobre 1904 érige en colonie du Haut-Sénégal et Niger l'ensemble des territoires à l'est du fleuve Sénégal, y compris le territoire militaire de la Volta et quelques cercles administratifs du territoire militaire de Tombouctou, jugés maintenant pacifiés. Le siège de la colonie est fixé à Bamako. Les cercles non pacifiés sont rattachés au territoire militaire de Zinder pour former le territoire



Le Soudan français ré-existe ! La colonie de Haute-Volta est créée. À l'exception des limites de cette dernière avec ses voisines, les frontières ne bougeront plus jusqu'aux indépendances. *Atlas des cartes administratives et ethnographiques des colonies de l'AOF*, Paris 1922.

militaire du Niger, dont le siège est transféré de Zinder à Niamey. Ce territoire dépend de la nouvelle colonie du Haut-Sénégal et Niger. Enfin, le territoire civil de Mauritanie est créé, avec à sa tête un commissaire du gouvernement général de l'Afrique occidentale française.

Jugées à présent sûres, les régions de Tombouctou et Gao sont rattachées finalement, au 1er janvier 1911, à la colonie du Haut-Sénégal et Niger. Le 7 septembre 1911, Albert Lebrun, ministre des Colonies, élabore un décret qui précise qu'à compter du 1er janvier 1912, le territoire militaire du Niger dépendra directement du gouvernement général de l'Afrique occidentale française. Zinder en sera le chef-lieu, en remplacement de Niamey.

Sur proposition du ministre des Colonies, Henry Simon, le décret du 1er mars 1919 sépare de la colonie du Haut-Sénégal et Niger, sept cercles administratifs qui vont former la nouvelle colonie de la Haute-Volta. L'année suivante, le 4 décembre, cette fois sur proposition d'Albert Sarraut, le nouveau ministre des Colonies, le Haut-Sénégal et Niger reprend son ancien nom de Soudan français. Un autre décret du 4 décembre 1920 change le statut du territoire civil de la Mauritanie en colonie, et fait passer du statut de militaire à celui de civil, le territoire du Niger. Le décret du 13 octobre 1922 transformera le territoire civil du Niger en colonie du Niger. En décembre 1926, Niamey en redevient le chef-lieu. À cette occasion, les territoires de la Haute-Volta de la rive droite du fleuve Niger, à savoir le cercle de Say et le tiers oriental du cercle de Dori, sont définitivement rattachés à la colonie du Niger.

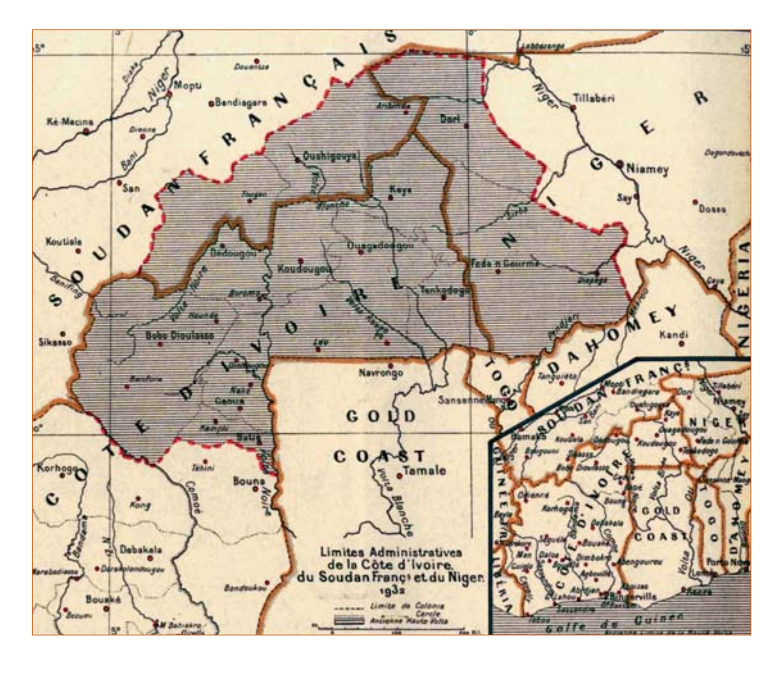
Le décret du 5 septembre 1932 supprime la colonie de la Haute-Volta. Le cercle de Fada et celui de Dori dans son intégralité dépendent dorénavant de la colonie du Niger ; le cercle de Ouahigouya, le canton d'Aribinda et la partie du cercle de Dédougou sur la rive gauche de la Volta noire sont rattachés au Soudan français ; tout les autres éléments de l'ex-colonie sont rattachés à la Côte d'Ivoire. La Haute-Volta ne sera reconstituée qu'après la guerre, en 1947.

Mise à part la courte période durant laquelle la Haute-Volta a été rayée de la carte, du début des années 1920 jusqu'en 1958, les frontières à l'intérieur de l'Afrique occidentale française ne seront pratiquement plus modifiées.

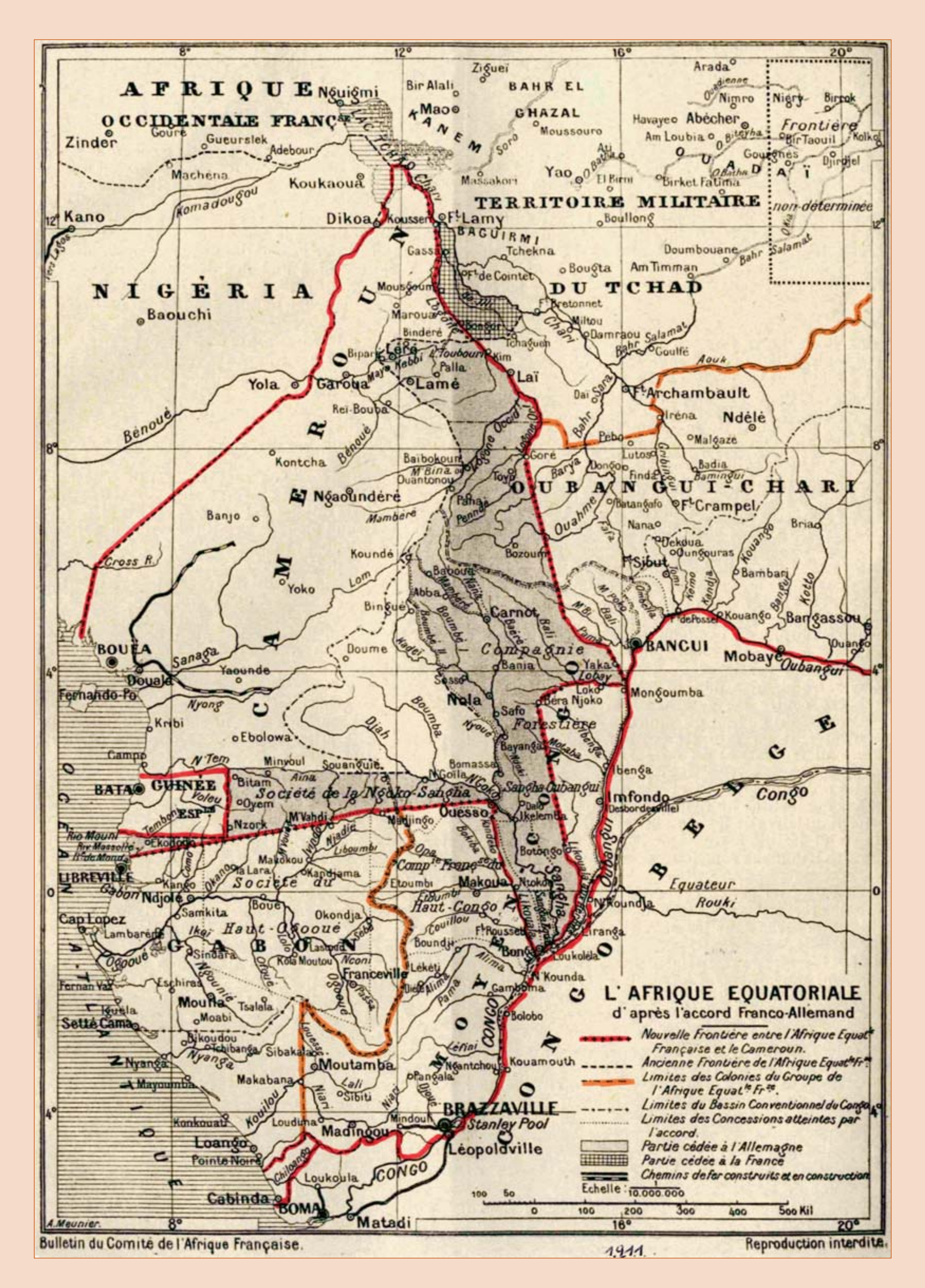
En 1930, l'Afrique occidentale française correspondait à une superficie de près de cinq millions de kilomètres carrés pour une population recensée de plus de quatorze millions d'habitants.



Symbole de l'unité de l'Afrique occidentale française, le palais du gouverneur général a été édifié en bordure de mer, à l'est de la presqu'île du Cap-Vert, dans ce quartier de Dakar que l'on appelle la Corniche. *Annuaire du gouvernement général de l'AOF*, 1917-1921, Paris 1921.



En 1932, la plus grande partie de la colonie de Haute-Volta est rattachée à la Côte d'Ivoire. Ce « redécoupage » permet ainsi une grande facilité de déplacement des populations, du nord surpeuplé, vers le sud, où la demande en main-d'œuvre pour les plantations s'est considérablement accrue. *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1932.



L'Afrique équatoriale française en 1911. La cession à l'Allemagne d'une importante partie du Moyen-Congo place en situation inconfortable les sociétés françaises établies dans les régions dépendant maintenant de l'administration allemande. Ce fut notamment le cas de la Compagnie forestière Sangha-Oubangui. *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1911.

L'Afrique équatoriale française

Si dans un premier temps l'ancienne colonie du Gabon et celle, toute récente et non encore délimitée, du Congo, demeurent distinctes, la situation administrative va rapidement évoluer. Le décret du 11 décembre 1888 les réunit en une seule colonie placée sous l'autorité du commissaire général, Pierre Savorgnan de Brazza à l'époque, auquel est adjoint un lieutenant-gouverneur, le docteur Ballay. L'ensemble formé par le Gabon et le Congo s'appelle alors colonie du Congo français, dont le siège est Libreville.

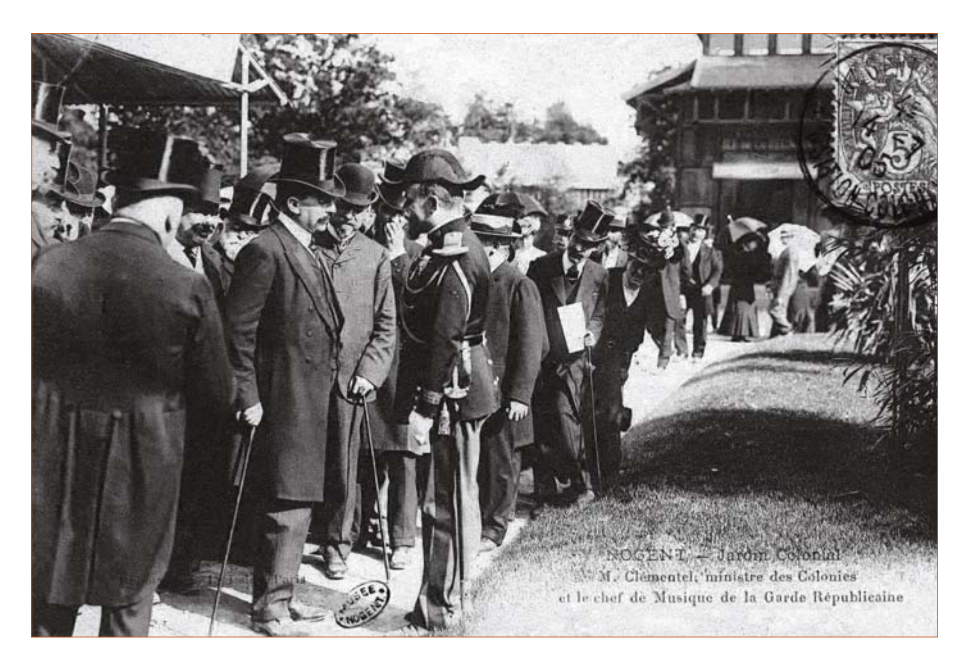
L'expansion française vers le nord, à partir de Brazzaville, a pour conséquence de rattacher au Congo français d'immenses territoires sur la rive droite de la rivière Oubangui, affluent du fleuve Congo. Le poste de Bangui est créé en 1889. L'éloignement et la difficulté des communications entre Libreville et Bangui justifièrent que soit accordée aux territoires de l'Oubangui une autonomie administrative. Par le décret du 20 octobre 1894, ces territoires sont placés sous l'autorité d'un commissaire du gouvernement, relevant du commissaire général pour le Congo français. Cette responsabilité est confiée à Victor Liotard, celui-là même qui accueillera la mission Marchand en mars 1897.

Sur proposition d'André Lebon, ministre des Colonies, les territoires de l'Oubangui, s'ils n'en portent pas encore le nom, devraient être assimilés à une colonie, ayant à sa tête un lieutenant-gouverneur. Le décret du 28 septembre 1897 entérine cette proposition.

Les événements de la conquête des territoires autour du lac Tchad imposent aux autorités une réorganisation administrative importante. Le décret du 5 septembre 1900 institue le territoire militaire des pays et protectorats du Tchad, dans lequel est incorporé le haut Chari, jugé peu sûr. Le territoire est placé sous la direction d'un commissaire dépendant du commissaire général du Congo français. Le poste de lieutenant-gouverneur de l'Oubangui est supprimé. Ces dispositions sont modifiées le 5 juillet 1902. Les pays et protectorats du Tchad n'étant plus un territoire militaire, cette région est maintenant gérée depuis Libreville par un administrateur placé auprès du commissaire général.

Le décret du 29 décembre 1903 réorganise encore la colonie du Congo français ! L'ancienne colonie du Gabon recouvre son autonomie administrative et correspond très exactement au bassin de l'Ogooué-N'Gounié. La colonie du Moyen-Congo est composée des territoires du bassin naturel du fleuve Congo et de son affluent l'Oubangui, jusqu'au bassin de la rivière M'Poko, affluent de l'Oubangui. Le bassin du petit fleuve Kouilou et de son affluent, le Niari, avec les villes portuaires de Loango et Mayoumba, constitue la partie côtière de la colonie. Le haut Chari est rattaché aux territoires de l'Oubangui pour former le territoire de l'Oubangui-Chari, correspondant dans sa partie ouest au bassin du Chari, limité

Étienne Clémentel (1864-1936) commença sa carrière politique en se voyant confier le portefeuille ministériel des Colonies, en janvier 1905. Il inaugure ici, l'exposition d'agriculture coloniale de Nogent-sur-Marne, qui se tint au jardin colonial, du 20 juin au 23 juillet 1905.



au nord par le 7e parallèle, et dans sa partie est, aux bassins de l'Oubangui puis du M'Bomou, rives droites. Toutes les possessions françaises au nord du territoire de l'Oubangui-Chari composent le territoire militaire du Tchad.

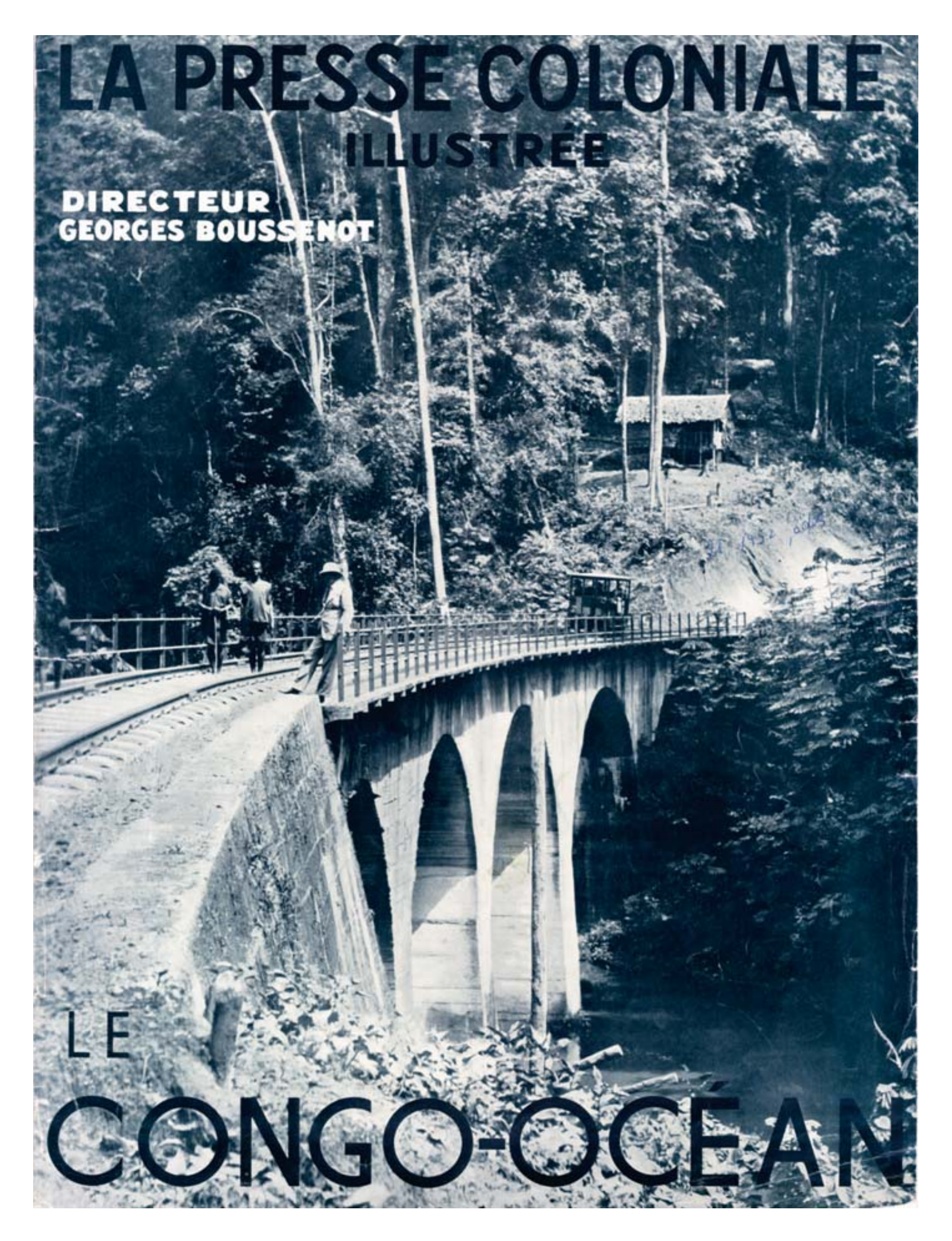
Proposé par Étienne Clémentel, ministre des Colonies, et approuvé par décret le 11 février 1906, la colonie de l'Oubangui-Chari-Tchad est créée, dont dépend administrativement le territoire militaire du Tchad. Le chef-lieu de la nouvelle colonie est Fort-de-Possel, près d'Ouadda au nord de Bangui. Le Gabon se voit attribuer les territoires côtiers du Moyen-Congo, privant ainsi celui-ci d'un accès à la mer.

Par décret du 26 juin 1908, élaboré par le ministre des Colonies, Raphaël Milliès-Lacroix, les possessions du Congo français et dépendances sont placées sous l'autorité d'un gouverneur général qui conserve les attributions anciennement dévolues au commissaire général.

Le 15 janvier 1910, l'Afrique équatoriale française est enfin constituée, sur le modèle de l'Afrique occidentale française, sur proposition du ministre des Colonies, Georges Trouillot. Moins de deux années plus tard, le bel édifice qui venait de se construire est bien mis à mal par les accords signés entre l'Allemagne et la France, et sensés régler la question marocaine. En effet, la convention signée à Berlin le 4 novembre 1911, promulguée le 25 janvier 1912, prévoit de céder à l'Allemagne la partie nord de la colonie du Gabon et une grande partie de la colonie du Moyen-Congo, avec notamment toute la vallée de la Sangha et une partie de celle de la Lobay. Ce traité désastreux a pour conséquence d'isoler géographiquement le Gabon du reste de l'Afrique équatoriale française, et de

priver la France d'une grande partie de ses approvisionnements en caoutchouc de cueillette.

À compter du 12 avril 1916, le territoire du Tchad ne dépend plus de la colonie d'Oubangui-Chari, mais relève directement du gouvernement général de l'Afrique équatoriale française. Le 17 mars 1920, le territoire du Tchad accèdera finalement au statut de colonie.



Afin de désenclaver la riche cuvette centrale du bassin du fleuve Congo, il fut décidé la construction d'un chemin de fer reliant Brazzaville à la côte. Les travaux débutèrent en février 1821. L'inauguration officielle des 512 kilomètres de voies ferrées eut lieu le 29 mai 1934. *La presse coloniale illustrée*, octobre 1932.

Durant la première guerre mondiale, la France va reconquérir les territoires du Gabon et du Moyen-Congo qu'elle avait cédés à l'Allemagne en 1912. Ils seront réintégrés de fait dans l'Afrique équatoriale française en 1918. Le Cameroun est occupé dès 1916, et après le traité de Versailles, la Société des Nations attribuera à la France la gestion d'une grande partie de cette ancienne colonie allemande. Le territoire sous mandat est administré par un commissaire de la République et n'est pas intégré à l'Afrique équatoriale française.

À partir du moment où les frontières du Cameroun seront définies, les frontières extérieures de l'entité territoriale qui correspond à l'Afrique équatoriale française ne bougeront plus. En revanche, les limites de chacune des quatre composantes territoriales seront plusieurs fois modifiées, de 1918 jusqu'à la fin des années 1940. Le Moyen-Congo recouvrera les territoires côtiers du bassin du Kouilou, récupérant ainsi le port de Loango. Quinze ans plus tard, il disposera du port de Pointe-Noire, terminus du chemin de fer Congo-Océan, qui relie enfin Brazzaville à la mer.

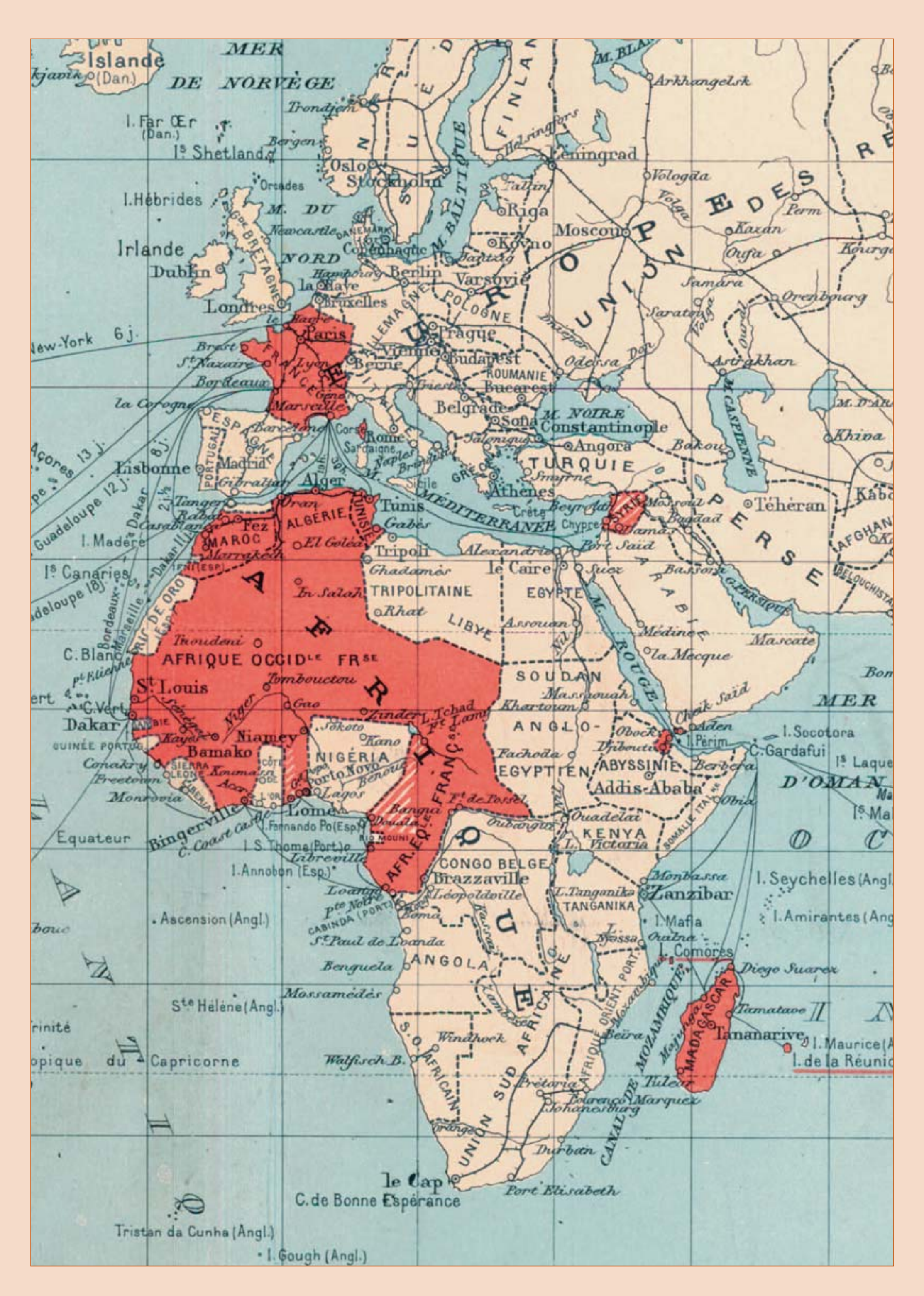
Les frontières de l'Oubangui-Chari seront plusieurs fois modifiées. D'abord repoussées vers le nord, au détriment du Tchad, elles seront ramenées plus au sud. La haute vallée de la Sangha et une grande partie de la vallée de la Lobay seront aussi rattachées à la colonie, cette fois au détriment du Moyen-Congo.

Inventorier les richesses de l'Afrique

Au début du xxe siècle, après la période d'explorations et de conquêtes territoriales qui s'étend sur les vingt dernières années du siècle précédent, a commencé une nouvelle étape du processus de colonisation. Elle a consisté, d'une part, en une organisation politique des territoires conquis, et d'autre part, en la mise en place d'infrastructures qui facilitent la circulation des hommes et des biens. Elle sera rapidement complétée par un inventaire systématique des richesses naturelles du sol et du sous-sol.

Dans le domaine de l'agriculture, l'accent sera mis désormais sur l'étude rigoureuse du potentiel de production des principales « plantes économiques coloniales » introduites dans des milieux aux caractéristiques de sols et de climats comparables à celles de leur milieu d'origine. Les plants et les semences proviennent d'abord du Muséum, puis du jardin colonial de Nogent-sur-Marne.

Des agronomes compétents vont s'y employer. L'exemple de l'Afrique occidentale française est très significatif de cette prise de conscience, de la part de l'administration coloniale, de l'intérêt que représente l'agriculture pour le développement économique et social des régions dont elle a la charge.



L'Empire colonial français en 1929. De par leur proximité avec la métropole, les possessions africaines semblent les mieux placées pour les relations commerciales. *Atlas colonial français*, édité par le journal *L'illustration* en 1929.



COCO
POIVRE
CAMPECHE
CANNELLE
THÉ
LAQUE
NOIX VOMIQUE
LEMON-GRASS
GUNAO
AMOMES
ANANAS
RHUM

L'essor de l'agriculture tropicale

De l'exploitation à la mise en valeur du domaine colonial africain

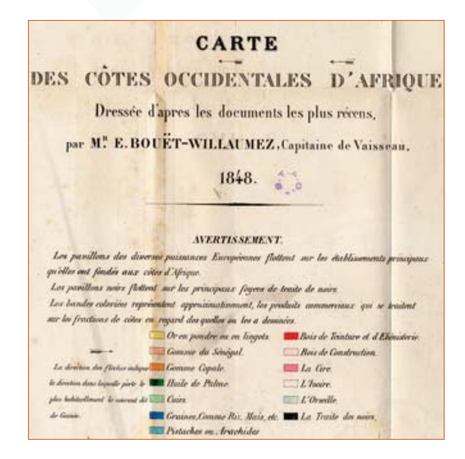
À l'époque de la reconnaissance des côtes de l'Afrique par le capitaine de vaisseau Bouët-Willaumez, de 1837 à 1846, les produits faisant l'objet d'un commerce de traite avec l'Europe étaient l'ivoire, l'or, la gomme arabique, le copal, la cire, les cuirs, l'huile de palme, l'arachide, les bois précieux d'ébénisterie, les matières tannantes et tinctoriales. En échange de ces biens, les « traitants » fournissent des tissus manufacturés, des objets et outils métalliques, des armes à feu et leurs munitions, des verroteries et bimbeloteries, des alcools et du tabac.

Cinquante ans plus tard, la situation a bien changé. Pour les nations colonisatrices, il ne s'agit plus seulement de posséder de vastes étendues où flotte le drapeau national et sur lesquelles la métropole a mis en place un dispositif administratif lourd et a engagé des travaux d'aménagement onéreux tels que routes, ports et voies ferrées. Il est nécessaire maintenant de justifier ces investissements aux yeux des hommes politiques opposés, pour des raisons diverses, à l'entreprise coloniale, et de faire connaître aux futurs investisseurs l'intérêt financier que peuvent représenter les colonies.

En un demi-siècle, la révolution industrielle a permis la fabrication, en grandes quantités, de produits manufacturés qu'il faut maintenant écouler à l'extérieur des frontières. Parallèlement, les consommateurs européens ont adopté de nouvelles habitudes alimentaires, mais aussi de confort. Pour satisfaire cette demande, les industries ont des besoins sans cesse croissants en matières premières d'origine tropicale. Café et chocolat sont devenus des produits de consommation courante, et les fruits exotiques ne sont plus réservés aux seules classes aisées.

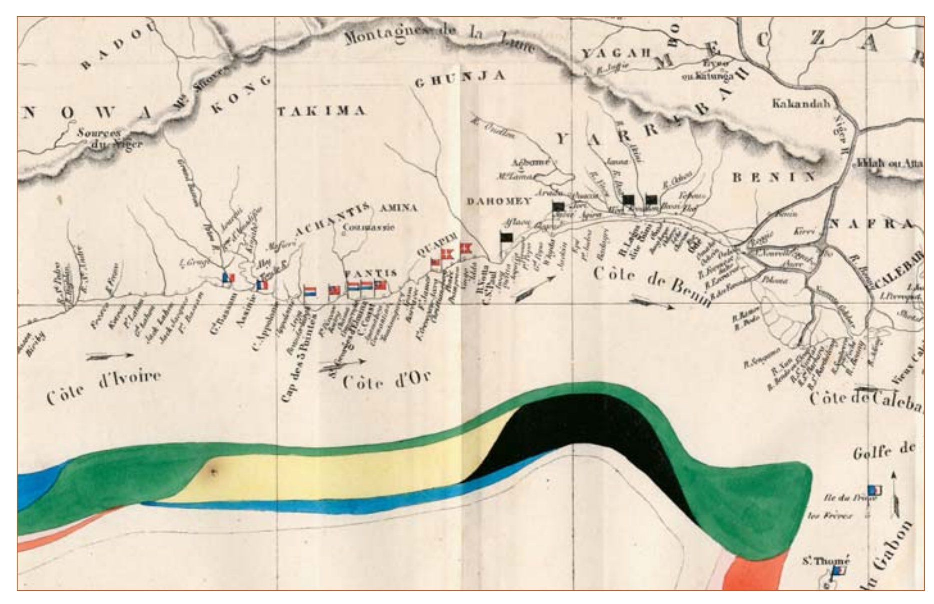
Disposant d'un domaine colonial de plusieurs millions de kilomètres carrés dans les régions intertropicales du globe, la France, à l'exemple de ses voisins, doit pouvoir parvenir à s'approvisionner en produits tropicaux qu'elle achetait jusqu'à présent à l'étranger.

Page de gauche
Principales exportations d'origine végétale.
Géo Michel (1885).



Carte dressée par Bouët-Willaumez et sa légende.

Dans les années 1840, les produits d'Afrique faisant l'objet d'un commerce avec l'Europe sont en réalité peu nombreux. Bouët-Willaumez en a établi un inventaire méthodique et… tarifé ! Malgré son interdiction depuis les années 1810, la traite des esclaves continue sur quelques points côtiers de l'Afrique de l'Ouest : Guinée portugaise, Sierra Leone, et Liberia, et sur les côtes de Bénin, entre l'embouchure de la rivière Volta et le delta du fleuve Niger.
Commerce et traite des Noirs aux côtes occidentales d'Afrique, E. Bouët-Willaumez, Paris 1848.



L'Angleterre, les Pays-Bas et l'Allemagne ont, en effet, déjà bien assimilé cette règle et accordent déjà à la production végétale une importance de premier ordre dans la politique de mise en valeur de leurs domaines coloniaux respectifs.
Les Anglais disposent, avec le jardin botanique royal de Kew, d'une structure efficace qui se charge de la coordination des travaux d'acclimatation et d'expérimentation menés dans les jardins botaniques implantés dans l'Empire britannique.
Les Hollandais disposent à Leyde d'un jardin botanique très ancien. Compte tenu de la spécificité de leurs possessions ultramarines circonscrites aux îles de la Sonde, ils ont créé sur l'île de Java le jardin de Buitenzorg en 1817, qui fut et reste un modèle d'excellence scientifique dans le monde.
Les Allemands ont créé dès 1897 un jardin botanique à Berlin, sous la direction du célèbre botaniste Adolf Engler. Cet établissement supervise les activités conduites au Cameroun sur la station de Victoria, au Togo sur les stations de Lomé et Sokodé-Bassari et en Afrique orientale, à l'Institut d'Usumbara.
En ce qui concerne la France, force est de constater que les pouvoirs publics n'ont pas encore pris conscience de l'importance que pourraient représenter les productions agricoles dans ses possessions d'Afrique subsaharienne, et de ce fait, n'ont pas accordé les moyens nécessaires qui auraient permis de valoriser les résultats des travaux néanmoins entrepris dans les différentes colonies.
Des jardins d'essais existent en effet bel et bien en Afrique française. Certains sont anciens, comme le jardin de Libreville au Gabon dont la création remonte à 1850, mais la plupart ont vu le jour dans les dernières années du XIXe siècle, Camayenne en Guinée, Kati et Koulikoro au Soudan, Porto-Novo au Dahomey, pour n'en citer que quelques-uns.

Le Muséum national d'histoire naturelle de Paris a joué dans les vingt dernières années du siècle un rôle déterminant pour l'amélioration des connaissances en botanique tropicale et pour la création de ces jardins d'essais. Parmi tous les grands noms de cette vénérable institution, il convient de signaler certains d'entre eux qui s'illustrèrent dans l'aventure coloniale française.

Maxime Cornu, après avoir obtenu en 1884 la chaire de cultures au Muséum, oriente ses travaux de recherche sur des applications plus pratiques de la science botanique. Il sera durant quinze ans le grand fournisseur en plants et en semences des jardins d'essais coloniaux et s'investira dans la formation des agronomes qui se destinent à faire carrière outre-mer.

Auguste Chevalier sera, quant à lui, le collecteur infatigable d'échantillons de la flore tropicale, surtout africaine. Au cours de sa longue carrière de terrain, il aura rassemblé 80 000 numéros d'herbier dont 70 000 du seul continent africain ! Mais Auguste Chevalier n'est pas seulement un botaniste de renommée internationale, c'est aussi, avant l'heure, un agronome tropical. Il ne se contente pas de collecter des plantes mais s'intéresse aussi et surtout aux pratiques paysannes des contrées visitées.

Cependant, les jardins d'essais coloniaux, tels qu'ils sont implantés et tels qu'ils sont conduits dans l'Empire, en cette fin de siècle, ne font pas l'unanimité. De nombreuses personnalités du lobby colonial les jugent inadaptés, voire inutiles, dans la mesure où les travaux menés ne concernent pas particulièrement les cultures intéressantes du point de vue économique. Sur une proposition du directeur du service de l'Afrique et des Antilles de l'Union coloniale française, A. Milhe-Poutingon, une commission des jardins d'essais coloniaux est réunie en 1898, présidée par le directeur du Muséum, Alphonse Milne-Edwards (1835-1900). Cette commission arrive à la conclusion qu'il est nécessaire de créer un organisme en métropole, chargé de coordonner les actions des jardins d'essais. Pour Milne-Edwards et Cornu, le Muséum pourrait très bien être appelé à jouer ce rôle de coordination.

Le jardin colonial de Nogent-sur-Marne

Le jardin d'essai colonial est créé le 28 janvier 1899 et sera implanté sur une parcelle du bois de Vincennes appartenant au Muséum. Il y a cependant une énorme déconvenue pour la direction du Muséum : le jardin colonial ne lui est pas rattaché mais devient un service du ministère des Colonies. Le lobby colonial a finalement gagné. Jean-Thaddée Dybowski, directeur du Commerce et de la Colonisation en Tunisie, sur recommandations de A. Milne-Edwards et de J. Chailley-Bert, secrétaire général de l'Union coloniale française, est nommé directeur du jardin colonial. Il va s'employer rapidement à mettre le plus de distance possible entre



Le nom de Maxime Cornu (1843-1901) restera à jamais associé à l'organisation des jardins coloniaux de la fin du XIXe siècle.
Journal de la Société nationale d'Horticulture de France, mai 1901.

Le professeur Auguste Chevalier (1873-1956) est sans aucun doute, la plus grande figure de la botanique coloniale. Ce Normand obstiné, marcheur infatigable, travailleur acharné, curieux de tout ce qui concerne les plantes et ceux qui les cultivent et les consomment, aura permis de mieux connaître et comprendre le milieu tropical.
Le monde colonial illustré, 1926.



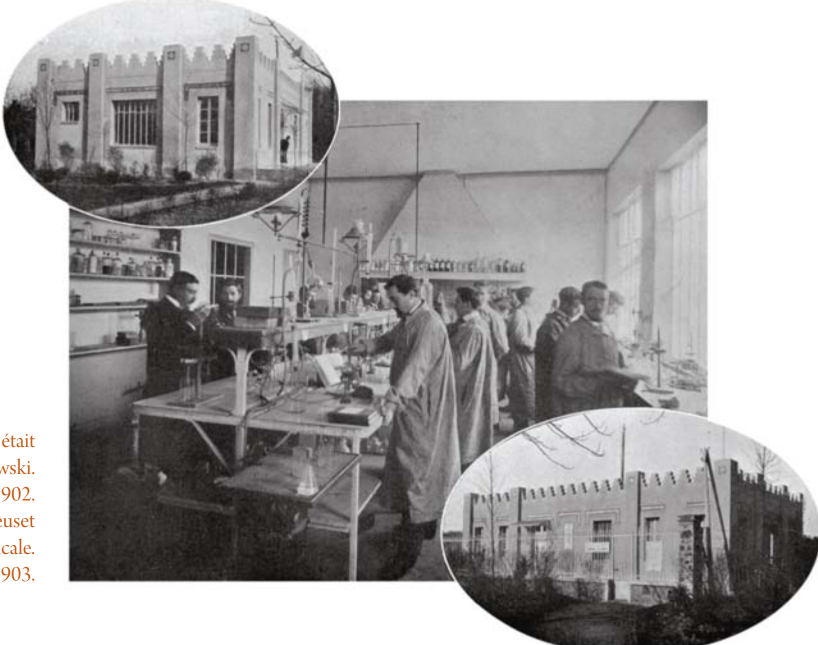


Jean-Thaddée Dybowski (1856-1928) est une personnalité connue du milieu colonial français. Agronome de formation, il se voit confier plusieurs missions au Sahara et au Congo français. En 1899, il obtiendra la direction du jardin colonial de Nogent-sur-Marne qui vient d'être créé, à son initiative !
Le mois colonial et maritime, 1907.

le Muséum et son service. L'année suivante, A. Milne-Edwards décède et il est remplacé par Edmond Perrier qui conservera durant près de vingt années une rancune tenace envers la direction du jardin colonial de Nogent-sur-Marne.

Le jardin colonial a pour mission d'étudier les caractéristiques des produits tropicaux en vue de leur utilisation par l'industrie française et de multiplier les espèces végétales les plus intéressantes afin de les fournir aux services agricoles des colonies qui en font la demande. Il a aussi un rôle en matière de diffusion de l'information concernant les techniques de cultures et de préparation des produits. Les installations de Nogent-sur-Marne comportent donc des serres et des laboratoires dont les superficies augmenteront au fil des années.

En 1902, une École nationale supérieure d'agriculture coloniale est adjointe au jardin colonial. À partir de cet instant, bien des choses vont changer. Les « agronomes coloniaux » formés à Nogent-sur-Marne ont l'esprit de corps et ils seront bientôt présents à tous les niveaux hiérarchiques des services agricoles d'outre-mer. Ce qui a grandement facilité cette sorte de mainmise de Nogent-sur-Marne sur l'ensemble du dispositif agricole colonial est qu'à partir de 1905, les agents qui souhaitent faire carrière aux colonies dans les services agricoles doivent être diplômés de l'école de Nogent-sur-Marne. Cette même année, Jean Dybowski s'adjoint Émile Prudhomme. Ce dernier est de retour de Madagascar où, au côté du général Galliéni, il a eu en charge la création du service de l'Agriculture de la Grande île. En 1909, Prudhomme succède à Dybowski à la tête du jardin et de l'école.

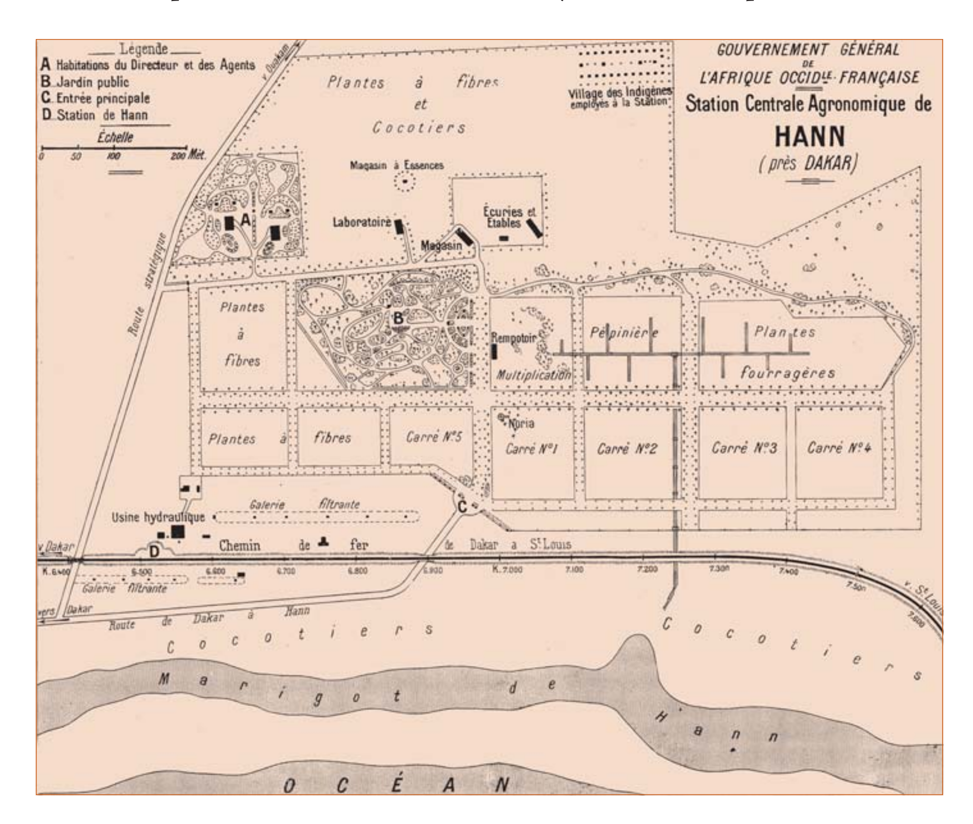


L'enseignement agricole colonial était un grand projet de Dybowski. Il obtient gain de cause en 1902. Le Jardin Colonial devient ainsi le creuset d'une nouvelle discipline : l'agronomie tropicale.
La dépêche coloniale illustrée, août 1903.

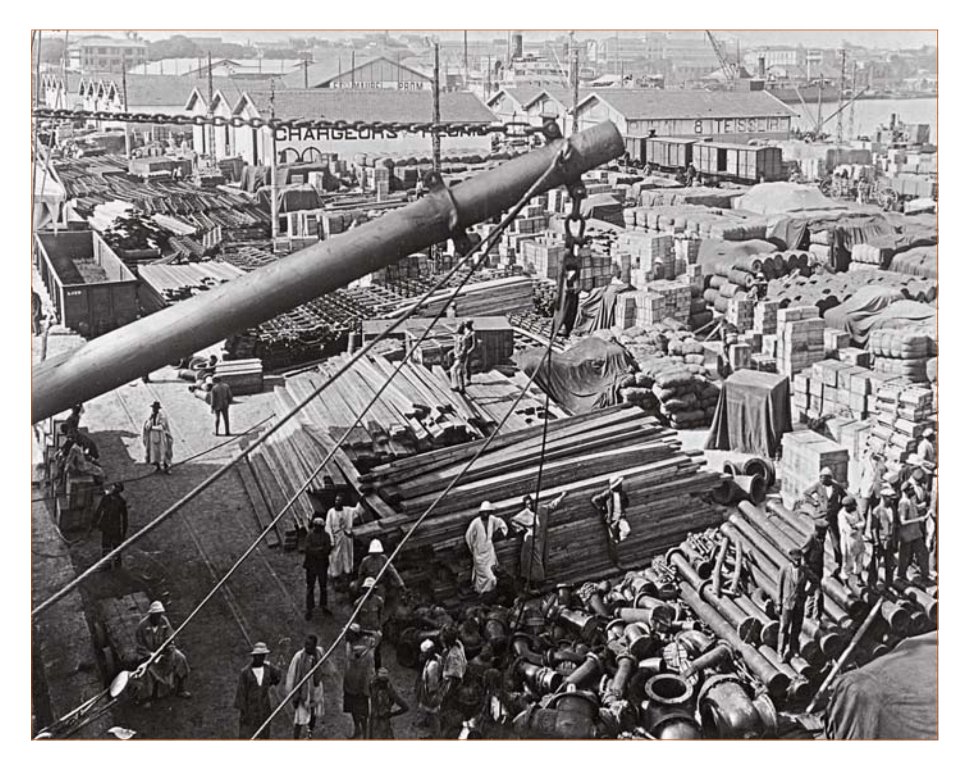
Les services et les stations agricoles de l'Afrique occidentale française

En ce début du xxe siècle, pratiquement toutes les colonies d'Afrique occidentale française disposent de services agricoles. Force est néanmoins de constater qu'établis au fur et à mesure des besoins, ces services manquent d'homogénéité et de cohésion. Ce qui d'ailleurs trouble le nouveau gouverneur général de l'Afrique occidentale française, Ernest Roume (1858-1941). Il va bientôt charger un jeune ingénieur agronome, Yves Henry, tout frais débarqué à Dakar en octobre 1902, de la réorganisation des services agricoles de l'Afrique occidentale française. Yves Henry s'emploiera tout d'abord à structurer le service de l'Agriculture du Sénégal. Puis, avec la création de l'inspection de l'Agriculture et des Forêts, implantée à Dakar et dépendant directement du gouverneur général, il organisera dans chacune des entités composantes de l'Afrique occidentale française, un service d'Agriculture dont les activités seront contrôlées depuis Dakar. Y. Henry est naturellement inspecteur de ce service.

Le principe de l'organisation régionale repose sur une station agronomique centrale, Hann, créée en 1903 près de Dakar, sur laquelle sont bien sûr conduits des travaux d'expérimentation, mais aussi des analyses de sol et de plantes.



La station centrale agronomique de Hann a été ouverte en 1903, à 6 kilomètres de Dakar. Elle sera la pièce maîtresse du dispositif que veut mettre en place Y. Henry, pour l'AOF. Aujourd'hui, Hann existe toujours et fait partie du dispositif de l'Institut sénégalais de Recherche agronomique. *La dépêche coloniale illustrée*, novembre 1906.



Cette vue, prise dans les années 1920, illustre bien l'activité du port de Dakar, déjà à cette époque. Les matériaux de construction déchargés côtoient les produits qui vont être exportés, le coton par exemple, à droite du cliché.
Agence économique de l'AOF.

En réalité, Y. Henry veut doter l'Afrique occidentale française d'un dispositif qui serait en mesure de réaliser sur place les travaux de recherches technologiques, jusque-là confiés en grande partie à Nogent-sur-Marne, mais aussi au Muséum, au conservatoire des Arts et Métiers et à l'Institut colonial de Marseille.

Dans chacune des colonies, Y. Henry cherche à promouvoir l'existence de stations culturales mais insiste bien sur le fait que les essais doivent être conduits en « milieu réel », et répétés autant de fois qu'il existe de régions agricoles distinctes. Au Sénégal, l'ancienne station de Richard-Toll, fondée en 1816, abandonnée durant des années, est réhabilitée en station culturale et est destinée pour l'essentiel au cotonnier irrigué. Le jardin d'essais de Sor, créé en 1898 près de Saint-Louis, s'orientera sur les cultures fruitières et le maraîchage, ainsi que sur l'étude du palmier-dattier et du cocotier. En Casamance, l'ancien jardin d'essais de Sédhiou est abandonné et une station culturale qui se consacrerait aux plantes à caoutchouc est prévue à Mangacounda. Une école pratique du caoutchouc y serait adjointe.

En Guinée, le jardin d'essais de Camayenne, créé en 1897 par Paul Teissonnier, se consacre aux fruitiers tropicaux, notamment au bananier et à l'ananas. Les plantes à caoutchouc du Nouveau Monde, *Hevea Brasiliensis* et *Castilloa elastica*, y sont également étudiées. La Guinée dispose aussi des stations plus petites de Kindia et de Kankan.

Dans le Haut-Sénégal et Niger, ex-Soudan français, la station culturale de Koulikoro, créée par Jean Vuillet en 1902, est implantée sur la rive gauche du fleuve Niger, en aval de Bamako. Elle se consacre à l'étude des plantes vivaces résistantes à la sécheresse, mais aussi à celle du cotonnier. La station culturale de Banfora, au sud-ouest de Bobo-Dioulasso, créée en 1904, étudie les techniques de repeuplement et d'exploitation des plantes à caoutchouc, notamment la liane gohine, *Landolphia heudelotii*.

En Côte d'Ivoire, le premier jardin botanique, créé en 1896, a été le jardin de Dabou. Il a été abandonné en 1913, au profit de la station agricole centrale de Bingerville. Les travaux portent sur les cultures de plantations, caféier, cacaoyer et palmier à huile. Trois petites stations agricoles complètent le dispositif : Assikasso à l'est, pour les arbres à caoutchouc, Soubré à l'ouest pour le colatier, et Bouaké au centre pour le cotonnier pluvial.

Au Dahomey, le jardin botanique de Porto-Novo, créé en 1901, constitue la station centrale. Sa superficie restreinte, en pleine ville, ne permet pas d'y conduire des essais d'envergure. Ces essais sont donc menés sur la station culturale de Niaouli, créée en 1904 à proximité d'Allada, qui se consacre aux arbres à caoutchouc et au colatier, mais aussi au caféier et au cacaoyer. Les petites stations d'essais de Sakété et Bokoutou s'intéressent également aux arbres à caoutchouc. Curieusement, alors que le palmier à huile est la richesse du Dahomey, aucun travail de recherche ne le concerne ! En revanche, des essais en vraie grandeur sont menés sur le cocotier, à Cotonou et à Tohoué.

En octobre 1911, le ministère des Colonies institue une mission permanente d'études des cultures et jardins d'essais coloniaux, dont la direction est confiée au professeur Chevalier. À la suite d'une tournée qu'il effectue l'année suivante en Afrique occidentale française et en Afrique équatoriale française, Chevalier préconise la création de stations spécialisées par produits, ce qui va d'ailleurs dans le même sens de ce que souhaite Y. Henry.

La décision de créer, au Sénégal, une station uniquement consacrée à la production arachidière est prise dès 1913. Elle sera implantée sur la ferme-école de M'Bambey, à l'est de Thiès. Ce projet ne sera concrétisé qu'après la guerre, en 1921.

Bien qu'encore imparfait, le dispositif d'expérimentation agricole, mis en place dans l'Ouest-africain français en seulement une dizaine d'années, constitue l'embryon d'une entreprise beaucoup plus vaste et très performante qui se développera à partir des années 1920. Les agronomes qui ont été impliqués dans ce programme centralisé de mise en valeur agricole y ont acquis, outre des compétences professionnelles, un sens de l'intérêt commun. L'obtention de résultats fiables, devant déboucher sur des recommandations facilement applicables par le plus grand nombre, représentait probablement l'ébauche des méthodes et des objectifs de ce que deviendra la recherche agronomique tropicale.



Yves-Marie Henry (1875-1966).
C'est « la grande figure » de l'agriculture coloniale. Après vingt années passées à doter l'Afrique occidentale française de services agricoles efficaces, il est affecté en Indochine et y obtiendra des résultats similaires à ceux obtenus en AOF, et en beaucoup moins de temps. Son succès, et son intransigeance, lui créeront finalement bien des inimitiés et provoqueront son départ.
La dépêche coloniale illustrée, novembre 1906.



Albert Sarraut (1872-1962) entre en politique en 1898 et occupe des fonctions ministérielles dès 1906. De 1911 à 1914, puis de 1917 à 1919, il est gouverneur de l'Indochine et y accomplit un travail remarquable. Ministre des Colonies, il va jeter les bases d'une politique à long terme d'émancipation progressive des colonies françaises. *Le monde colonial illustré,* couverture du premier numéro de cette revue, 1923.

La parenthèse de la guerre, et ses conséquences

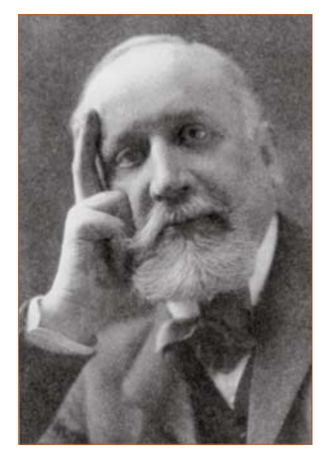
Durant toute la période des hostilités, la France fait appel à son Empire, pour lui fournir des troupes combattantes, des ouvriers, mais aussi des matières premières et des fonds. Il y a cependant là une certaine contradiction, voire un antagonisme dans la mesure où, pour produire dans les colonies, il faut des bras, et si l'on fait appel aux hommes pour en faire des soldats, la production s'en ressentira ! C'est d'ailleurs sur ce point que le gouverneur général Joost van Vollenhoven avait marqué sa désapprobation pour de nouveaux recrutements en Afrique occidentale française, en démissionnant de ses fonctions en 1917. Il estimait à juste titre qu'il convenait maintenant d'arrêter les recrutements, sous peine de voir détruire à brève échéance le potentiel économique de l'Afrique de l'Ouest.

La participation importante des colonies à l'effort de guerre a finalement fait comprendre à la métropole toute l'importance de la France d'outre-mer dans le redressement de son économie malmenée par quatre années de conflit. L'Office colonial devient l'Agence générale des colonies, chargée de promouvoir les productions tropicales. Albert Sarraut, gouverneur général de l'Indochine durant la guerre, devient ministre des Colonies en janvier 1920. Il demeurera quatre ans à ce poste et sera le véritable instigateur d'une politique de développement économique et social du domaine colonial français.

Il soumet en avril 1921, à la Chambre des députés, un projet de loi « portant fixation d'un programme général de mise en valeur des colonies françaises ». Ce programme prévoit l'augmentation des capacités portuaires, l'aménagement des voies navigables, l'extension des réseaux routiers et des chemins de fer. Il prévoit aussi d'importants chantiers en matière d'hygiène et de santé publique, ainsi qu'en matière d'enseignement et d'apprentissage.

D'origine hollandaise, arrivé très jeune en Algérie, Joost van Vollenhoven (1877-1918) aura une carrière fulgurante dans l'administration coloniale. En 1914, il assure l'intérim du gouverneur général de l'Indochine, et en 1917, il est nommé gouverneur général de l'AOF ! Il démissionne de cette fonction pour rejoindre le front en janvier 1918. Il sera mortellement blessé, quelques mois plus tard, le 19 juillet. « La France m'a fait ce que je suis. Je lui dois plus que d'autres. Je n'aurai rien fait tant que je n'aurai pas tout fait. » *Bulletin du Comité de l'Afrique française,* 1938.





Octave Homberg (1876-1941) s'engagea financièrement dans l'aventure coloniale jusqu'à tout y perdre. *Le financier dans la cité,* O. Homberg, Paris 1926..

Rassurés par l'engagement du gouvernement français de tout mettre en œuvre pour moderniser les infrastructures du domaine colonial, les investisseurs ne tardent pas à engager des capitaux dans des entreprises commerciales, industrielles mais aussi agricoles. Des personnalités influentes donnent l'exemple et participent activement, au travers de la presse et de la radio, à une véritable campagne d'incitation à la mise en valeur du domaine colonial. C'est le cas d'Octave Homberg, industriel et homme d'affaires, qui a très tôt investi dans des sociétés agricoles en Indochine et à Madagascar. Ses monographies, éditées à la fin des années 1920 par la revue *La dépêche coloniale*, rencontrent un grand succès, à l'époque.

Les temps ont bien changé. D'un système archaïque d'exploitation des richesses naturelles fondé sur la cueillette et le troc, l'Afrique subsaharienne va passer au système des plantations, fondé sur une mise en culture rationnelle des espèces végétales d'intérêt économique. Le système ne s'adresse pas aux seuls Européens désireux de monter des projets agricoles ambitieux. Il s'adresse également aux populations indigènes qui, au niveau du village, seront organisées en associations de type coopératives de production. Ces plantations villageoises bénéficient de facilités d'installation, grâce, notamment, à la fourniture des semences et des plants. Elles bénéficient aussi d'un programme de formation de personnels d'encadrement technique, les moniteurs. Enfin, et c'est le plus important, la fourniture des produits n'est plus rétribuée en objets de traite mais en papier-monnaie. Les membres des associations peuvent aussi prétendre à des avances sur récoltes, ce qui leur permet une meilleure gestion du quotidien.



L'exposition ouvre ses portes, sur les 36 hectares des jardins du Prado, le 17 avril 1922.
Elle accueillera trois millions de visiteurs.
L'exposition nationale coloniale de Marseille, 1922.

En ce qui concerne les entreprises agricoles à capitaux métropolitains, leur nombre augmentera rapidement à partir de 1925. Les expositions coloniales sont un bon moyen d'attirer l'intérêt des investisseurs. Les villes portuaires telles que Marseille, Bordeaux, Le Havre, La Rochelle en organisent, mais aussi des villes telles que Lyon et Strasbourg. Les produits d'origine tropicale y sont présentés en tant que matières premières indispensables pour l'économie nationale.

Il est nécessaire d'attirer, non pas seulement des capitaux, mais aussi les hommes capables de les mettre en œuvre et de les faire fructifier sur le terrain. Les entreprises coloniales feront désormais appel à des professionnels, les agronomes tropicaux.

L'Institut national d'agronomie coloniale

Pour répondre aux nouveaux enjeux d'amélioration de l'agriculture coloniale, il est nécessaire que les services agricoles des colonies disposent de personnels plus nombreux et aussi mieux formés. Le secteur privé est lui aussi demandeur d'employés compétents. En 1921, le jardin colonial et l'école d'agriculture de Nogent-sur-Marne fusionnent pour devenir l'Institut national d'agronomie coloniale (Inac). La nouvelle dénomination n'est pas anodine, l'agronomie coloniale, sous-entendu tropicale, doit être considérée maintenant comme une science à part entière, le caractère scientifique de toute action conduite dans les colonies devant en garantir le succès. D'autre part, la création de deux sections d'enseignement à l'Inac ne peut que favoriser une augmentation significative de candidatures dans la mesure où la section agricole s'adresse aux diplômés des écoles d'agriculture de

Séance de travaux pratiques à l'Institut national d'agronomie coloniale, en 1934. Les élèves s'exercent au conditionnement des plants dans les caisses de transports Ward.



moindre notoriété, ce qui se vérifie durant les années 1920, les effectifs scolaires de l'Inac représentent le triple de ceux de l'école avant la réforme.

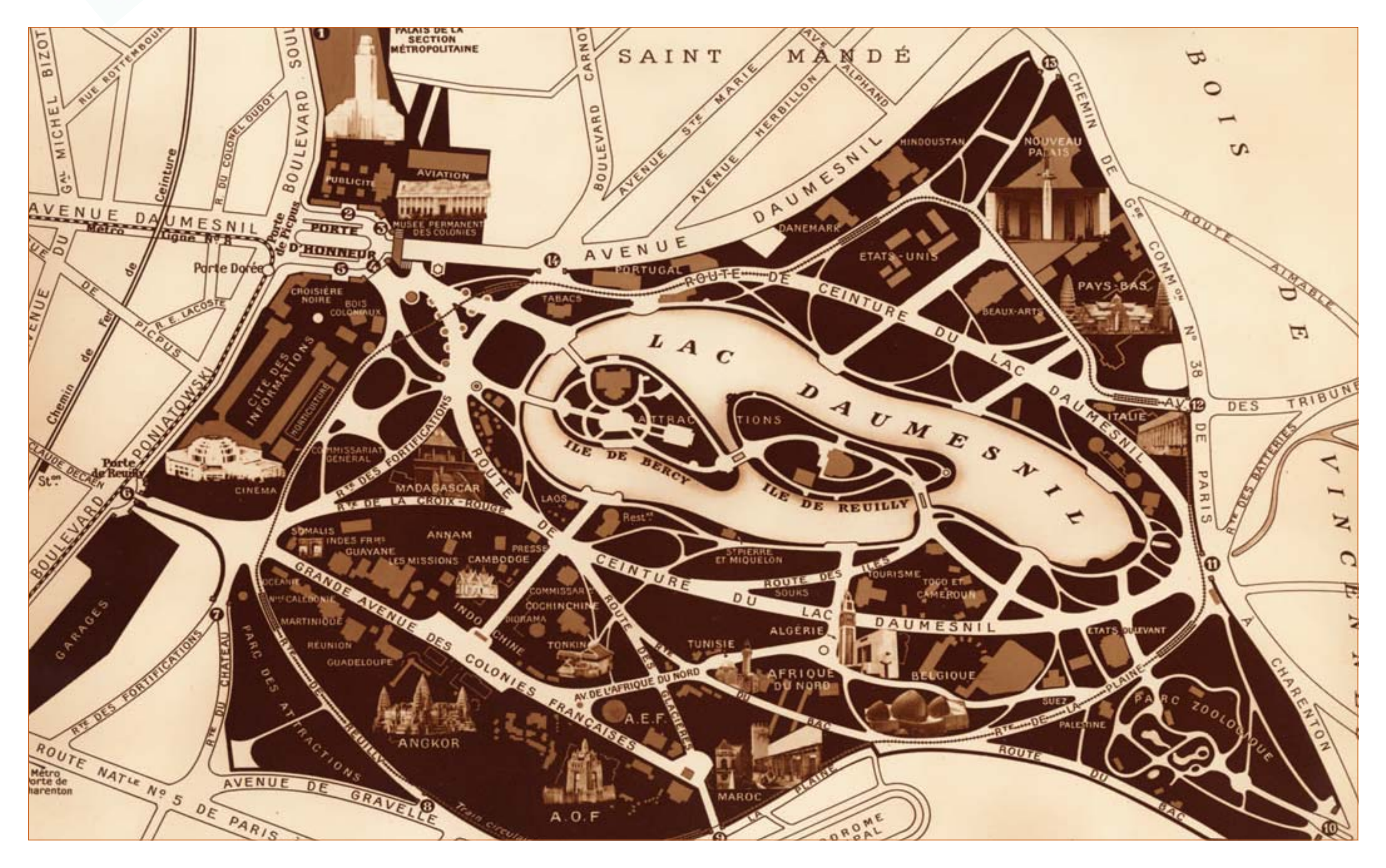
En 1921 également, le ministère des Colonies réorganise le classement du personnel des services techniques et scientifiques de l'agriculture. Il y distingue les agents de terrain de ceux de laboratoire, mais surtout réaffirme la nécessité pour les agents voulant intégrer le cadre général du personnel d'être diplômés de Nogent-sur-Marne. Pour les agents du cadre local, c'est-à-dire ceux recrutés sur place et non–fonctionnaires, désireux d'intégrer le cadre général, des facilités de congé sont accordées pour effectuer une scolarité à Nogent-sur-Marne en vue de l'obtention du fameux diplôme, la clé de toute carrière agricole dans les colonies. Cette suprématie dans le domaine de l'enseignement de l'agronomie coloniale est bien sûr contestée par nombre de scientifiques à l'époque. En tête de ces contestataires, Auguste Chevalier qui, passée la période des longues missions d'expertise en Afrique et en Indochine, veut maintenant consacrer son temps à la publication de ses travaux, mais aussi utiliser sa notoriété pour faire avancer ses idées en matière de développement des régions tropicales. Il bénéficie pour cela d'une machine de guerre efficace, l'Association colonies-sciences qu'il a créée le 6 janvier 1925. C'est au travers de la proposition de création d'un Institut des recherches scientifiques coloniales, au sein de l'École pratique des hautes études, dépendant du ministère de l'Instruction publique, que le professeur Chevalier et ses amis, Émile Perrot et le général Messimy, espèrent parvenir à marginaliser l'Inac en le dépouillant de ses activités scientifiques. Le contre-feu à ces projets, de la part du ministère des Colonies, consistera à créer par le décret du 2 août 1931 trois chaires magistrales à l'Inac. L'enseignement de la chimie-technologie, de la pathologie végétale et de la zoologie agricole assurent ainsi à la « Maison Prudhomme » sa légitimité en matière de compétences scientifiques.



Émile Prudhomme (1871-1963) fut le « grand directeur de Nogent » durant trente ans, de 1909 à 1939. Il sut s'entourer des meilleurs spécialistes de l'époque et assura ainsi à l'école de Nogent, sa réputation. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de référence sur l'agriculture tropicale.

L'exposition coloniale internationale de Paris, 1931

Le projet d'organiser autour du lac Daumesnil dans l'est parisien, une manifestation qui réunirait l'ensemble des nations colonisatrices, date de l'après-guerre. Dans l'esprit des hommes politiques, cet événement permettrait de justifier la colonisation auprès du peuple français, en lui montrant tous les « bienfaits » qu'elle représente pour les peuples colonisés, et en lui présentant toutes les richesses que peut lui procurer l'Empire. Associer à cette manifestation les puissances alliées, disposant elles aussi d'empires ultramarins, avait plusieurs objectifs. Tout d'abord rendre hommage aux nations ayant participé à la résolution du conflit mondial, ensuite, avec elles, établir un bilan et un diagnostic en matière de développement et de mise en valeur des régions intertropicales, subtropicales et



L'exposition coloniale internationale de Paris, organisée sur 110 hectares autour du lac Daumesnil, dans l'est parisien, ouvrit ses portes le 6 mai 1931. En six mois, elle enregistrera 33 millions d'entrées ! La plupart des nations colonisatrices étaient représentées, seuls le Japon et l'Espagne avaient décliné l'offre de participation. *Revue VU*, juin 1931.

méditerranéennes, enfin, mettre au point des outils qui amélioreraient et accéléreraient les performances.

En juillet 1927, le maréchal Hubert Lyautey (1854-1934) est nommé commissaire général de la future exposition qui n'ouvrira ses portes qu'en mai 1931.

Pour Lyautey, il est hors de question que l'événement puisse n'être qu'une fête foraine où le public pourrait se divertir à la vue de « curiosités » du Monde. Là n'est pas le but. Pour lui, c'est de faire comprendre que la métropole et son empire constituent un tout indivisible, et que c'est cette symbiose qui en fait la force et la grandeur.

Du 6 mai au 15 novembre 1931, quelque trente-trois millions d'entrées seront enregistrées, correspondant à environ huit millions de visiteurs. Parisiens, provinciaux et étrangers auront enrichi leurs connaissances en parcourant les cent-dix hectares de l'exposition.

Au cours de leur promenade, ils auront pu apprécier le savoir-faire des artisans et des artistes de lointaines contrées, examiner de près les produits naturels qui, une fois transformés, participent maintenant de leurs habitudes de vie. Ils auront pu rêver d'une existence idéalisée sous les tropiques et envisager une carrière

outre-mer, ou songer à investir dans des sociétés y travaillant, car c'était là aussi le but de l'exposition !

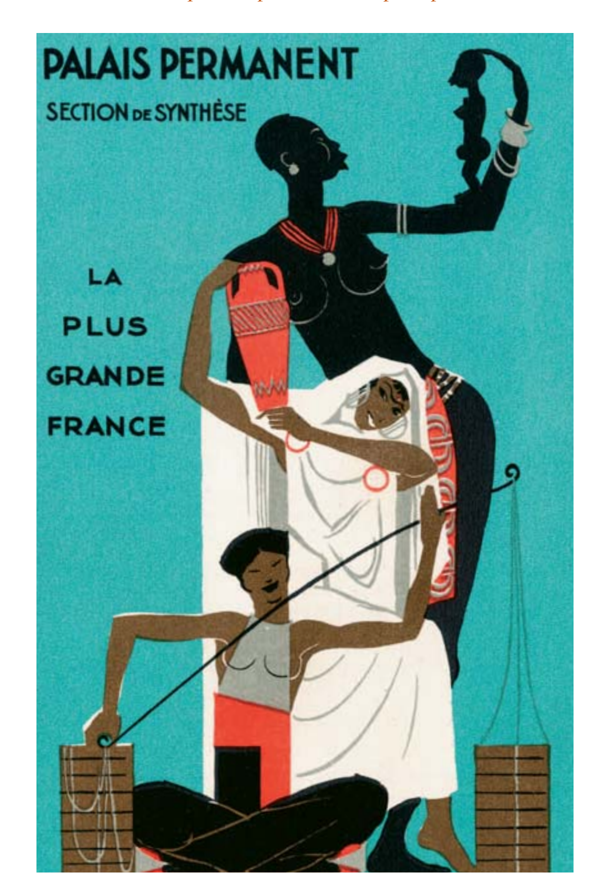
Dans chacun des pavillons sont exposés des échantillons des principaux produits que fournit la contrée considérée. À la Cité des informations, le visiteur peut s'enquérir auprès de professionnels des avantages économiques que représentent les domaines coloniaux. Toutes les nations y sont représentées, ainsi que tous les organismes français, publics ou privés, impliqués dans les opérations de mise en valeur de l'Empire. Beaucoup de documentations sont mises à la disposition des spécialistes ou des simples curieux. Le gouvernement général de l'Afrique occidentale française, par exemple, a fait éditer trois séries de plaquettes relatives à chacun des territoires qui la composent, à chacun des principaux produits que l'Afrique occidentale française fournit à la métropole, et à chacune des actions entreprises par le gouvernement en faveur du développement économique et social.

Au musée permanent des colonies, seul bâtiment prévu pour subsister après l'exposition, toute la galerie nord du premier étage est consacrée aux produits tropicaux d'origine végétale. L'aménagement des salles et la présentation des collections des produits coloniaux ont été confiés à l'Inac de Nogent-sur-Marne. Quelque 2 000 échantillons de produits végétaux sont ainsi présentés sur 125 mètres de vitrines murales confectionnées en acajou. Huit dioramas permettaient aux visiteurs d'imaginer de façon plus précise l'environnement et les conditions de production de ces végétaux exotiques. L'Inac s'était également vu confier, au même étage du musée, les présentations des produits d'origines animale et minérale.

Quelques années plus tard, en 1934, avec la suppression de l'Agence générale des colonies, pour des raisons d'économie de crise, l'Inac, qui est devenu l'Institut national agronomique de la France d'outre-mer (Inafom), se verra rattacher le musée permanent de la Porte Dorée et le service des bois coloniaux.



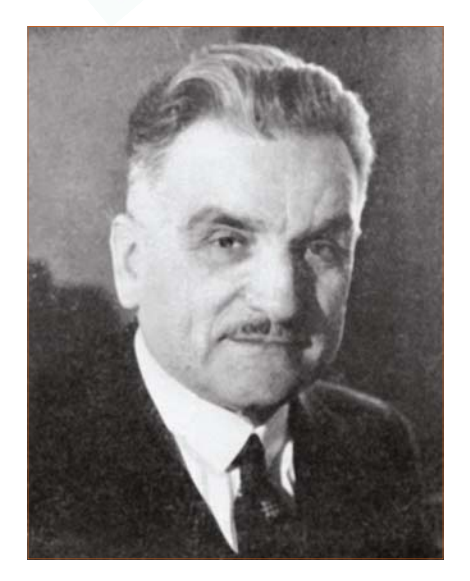
Dans le palais permanent, au premier étage, étaient présentées au public toutes les productions végétales, animales et minérales des colonies d'Afrique, d'Asie et d'Amérique.



Plaquette de présentation du palais permanent, 1931.

Les années 1930-1940 et la recherche scientifique coloniale

La crise économique mondiale a pour conséquence une chute des cours des matières premières. Elle n'épargne pas, évidemment, les produits d'origine tropicale. Bien que frappée un peu plus tardivement par cette crise, la France n'en est pas moins touchée que ses voisins européens. Elle doit rapidement mettre en place un dispositif qui lui permette d'en atténuer les effets, en privilégiant les échanges entre la métropole et ses colonies. Les décideurs politiques ont néanmoins



Socialiste engagé, Marius Moutet (1876-1968) fut ministre des Colonies du Front populaire de 1936 à 1938 et après la guerre, ministre de la France d'outre-mer en 1946 et 1947. Il est partisan d'une émancipation progressive des territoires d'outre-mer et le fondateur du Fonds d'investissement pour le développement économique et social.
Le monde colonial illustré, 1937.

bien conscience que ces mesures protectionnistes ne peuvent être que transitoires et, qu'en sortie de crise, il faudra bien à nouveau respecter les règles du marché mondial.

Le libéralisme économique a pour conséquence la compétitivité et impose donc la recherche de la productivité afin de pouvoir écouler ses produits aux prix les plus bas sur le marché, compte tenu des surproductions.

Produire le plus possible et au coût le plus faible, constituera alors l'objectif du gouvernement français, avec répercussion sur les systèmes de production. Cet objectif paraît réalisable grâce à des progrès techniques, à condition que la recherche scientifique française se restructure.

Cette volonté de restructuration sera l'occasion pour les tenants d'une recherche centralisée, et adversaires déclarés d'un ministère des Colonies, de faire jouer leurs appuis politiques pour essayer d'intégrer la recherche coloniale dans la recherche nationale. Le ministère, jusqu'à présent État dans l'État, a su conserver ses prérogatives en matière de politique agricole et de programmes de rechercheagronomique.

Le Front populaire, arrivé au pouvoir en juin 1936, instaure un secrétariat d'État à la Recherche scientifique, confié au prix Nobel de physique, Jean Perrin (1870-1942). L'année suivante, à l'occasion de l'exposition universelle de Paris, le Congrès de la recherche scientifique dans les territoires d'outre-mer se réunit, sous la présidence d'Alfred Lacroix, professeur et chercheur au Muséum. Si le ministre des Colonies, Marius Moutet, semble bien accepter sur le principe la fin de l'indépendance décisionnelle de la recherche coloniale, il n'est pas pour autant à bout des ressources législatives pour éviter cette dépossession. En effet, il est bien décidé qu'un Comité consultatif des recherches scientifiques de la France d'outre-mer sera placé auprès d'un Conseil supérieur de la recherche scientifique, mais dans le même temps, le ministère des Colonies obtient aussi le renforcement de son service de la recherche scientifique, confié à Henry Hubert.

Le 19 octobre 1939, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) est créé. Il a pour mission la coordination de la recherche scientifique française.

La même année, le directeur de Nogent-sur-Marne, Émile Prudhomme, fait valoir ses droits à la retraite, après trente-quatre années passées au service de l'agronomie tropicale. Le 24 juin 1939, l'Inafom est officiellement supprimé. Une École supérieure d'application d'agriculture tropicale et une section technique d'agriculture coloniale sont créées pour le remplacer, toutes deux sous l'autorité du directeur des affaires économiques du ministère des Colonies.

Le 3 septembre 1939, la Grande-Bretagne et la France déclarent la guerre à l'Allemagne. Début juin 1940, le front est enfoncé par les troupes allemandes et le 22 juin, un armistice est conclu à Rethondes. Le 10 juillet, le maréchal Pétain installe son gouvernement à Vichy.



La France de Vichy et la mise en valeur de l'Empire



Affiche de propagande du régime de Vichy, années 1940. La mise en valeur de l'Empire est au cœur des préoccupations du régime de Vichy.

Le régime de Vichy se montre dès le début intéressé par le domaine colonial et adoptera rapidement une politique impériale. D'autant plus rapidement qu'entre Pétain et le général de Gaulle, à Londres, c'est une course de vitesse idéologique qui est menée afin de rallier le plus grand nombre de territoires à leurs causes respectives. Durant cette sombre période de l'histoire de France, beaucoup de décisions seront prises dans le sens d'un renouveau de l'outre-mer français.

Dès 1941, afin de contourner la volonté d'indépendance d'un secrétariat aux Colonies, jaloux de ses prérogatives, le directeur du tout jeune CNRS, Charles Jacob (1878-1962), manœuvre pour centraliser l'ensemble de la recherche scientifique en proposant de créer une section coloniale au CNRS.

Si, dans un premier temps, Charles Jacob paraît emporter la décision, avec le gouvernement de Pierre Laval qui succède à celui de l'amiral Darlan, le CNRS devra renoncer à son projet de centralisation. Le fait que Pierre Laval ait été un temps ministre des Colonies et qu'il ait nommé au poste de secrétaire d'État aux Colonies un ancien gouverneur général de l'Afrique occidentale française, Jules Brévié, l'incline à privilégier l'outre-mer. L'Office de la recherche scientifique coloniale (ORSC) est officiellement fondé en octobre 1943, avec Raoul Combes à sa direction.

Contingentement et restrictions des produits tropicaux ont incité le régime de Vichy à créer, dès 1941, des instituts de recherches agronomiques spécialisés par filière. Le président de la Confédération des producteurs agricoles d'outre-mer, Robert Michaux (1901-1962) fut l'instigateur de ces instituts. Il était persuadé que le modèle de l'Institut français du caoutchouc, créé en 1936, et de son émanation, l'Institut de recherches sur le caoutchouc en Indochine, lui créé en 1940, pourrait s'appliquer à toutes les filières agricoles tropicales. L'Institut de recherches pour les huiles et oléagineux est fondé fin 1941, suivi par l'Institut des fruits et agrumes coloniaux, fondé début 1942, et par l'Institut de recherches sur le caoutchouc en Afrique, en octobre. La même année, encore à l'initiative du président Michaux, est créée l'Union des instituts agricoles coloniaux, qui regroupe les instituts de recherches créés auparavant et l'Union cotonnière de l'Empire français, qui a pris la suite, en 1940, de l'Association cotonnière coloniale, fondée en 1903.



Robert Michaux (1901-1962). Parti en Malaisie à l'âge de 19 ans comme simple assistant de plantations, il est nommé six ans plus tard … directeur de la société qui l'emploie, et qui appartiendra au groupe Socfin en 1931 ! Il est persuadé que la recherche agronomique spécialisée est le meilleur outil pour l'avenir économique des plantations d'hévéas et de palmiers à huile.





Institut de recherche sur le caoutchouc en Indochine.



Institut de recherches sur le caoutchouc en Afrique.

La chute du régime de Vichy n'annihilera en rien ces avancées en matière de dispositif scientifique. À la Libération, la législation de Vichy, dans son ensemble, est rendue caduque, mais le gouvernement provisoire de la République française rétablira rapidement l'ORSC et les instituts de recherches. La IVe République continuera cette politique de spécialisation de la recherche agronomique tropicale.

La recherche agronomique outre-mer de l'après-guerre à la fin des années 1950

L'Union cotonnière de l'Empire français est dissoute et, sur le modèle britannique, sont créés deux organismes, l'un scientifique, l'Institut de recherches du coton et des textiles exotiques fondé en 1946, l'autre technique, la Compagnie française pour le développement des fibres textiles, fondée en 1949.

Dès 1945, le Conseil supérieur de la recherche scientifique coloniale a été mis en place, rattaché tout d'abord à la direction du plan de développement économique et social du ministère de la France d'outre-mer. En 1947, il relèvera directement de l'ORSC.

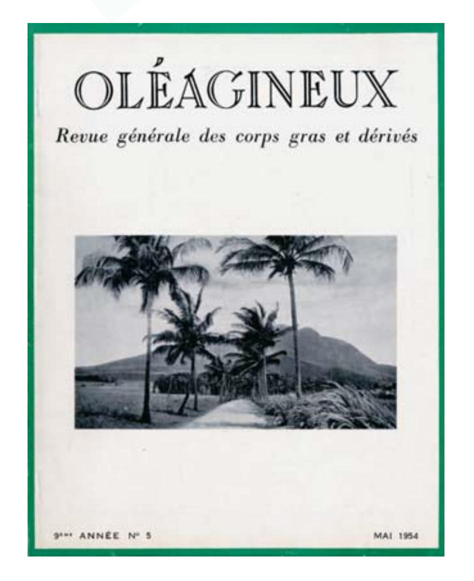
L'Office, qui a conservé à sa tête le professeur Raoul Combes, voit maintenant ses relations avec le CNRS normalisées. Établissement public rattaché au cabinet du ministre de la France d'outre-mer, l'Office devra affronter au sein même du ministère un adversaire qui lui contestera rapidement la responsabilité des recherches agronomiques : la direction de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts (DAEF). Instituée à Alger durant le conflit mondial, cette direction a la volonté de conserver son influence en matière de recherche agricole dans les colonies. Pour cela,



De gauche à droite
L'Agronomie Tropicale, qui a pris la suite de *L'Agronomie coloniale* en 1945, qui elle-même avait pris le suite de *L'Agriculture des pays chauds* en 1913, est LA revue du Jardin de Nogent-sur-Marne !

Le premier numéro de la revue *Café, cacao, thé* paraît début 1957 et est un supplément de la revue *L'Agronomie tropicale*. À partir de 1960, *Café, cacao, thé* est autonome et deviendra une revue trimestrielle à partir de 1962.

elle prévoit de réinstaller à Nogent-sur-Marne un Institut national d'agronomie tropicale et d'y créer un corps d'agronomes tropicaux dont la formation échapperait à l'ORSC ! S'engage alors une course de vitesse entre les deux services pour prendre le contrôle de l'enseignement agronomique tropical. L'ORSC (devenu en 1949 Office de la recherche scientifique outre-mer, l'Orsom) l'emportera finalement en achevant l'édification et la mise en service de son institut



Oléagineux a pris la suite du *Bulletin des matières grasses* publié par l'Institut colonial de Marseille, de 1917 à 1945.



Cette revue prend la suite de *Coton et culture cotonnière*, revue fondée par F. Heim de Balsac en 1926, et éditée par la section coton du Comité d'encouragement aux recherches scientifiques coloniales.

d'enseignement et de recherches tropicales à Bondy. Cette réalisation ruine ainsi les plans de la DAEF car la création d'un institut d'agronomie tropicale à Nogent-sur-Marne devient redondante et donc, injustifiable auprès des pouvoirs publics. De ce vaste projet néanmoins, la partie forestière tropicale sera réalisée entièrement : le Centre technique forestier tropical est créé en 1949 et son implantation à Nogent-sur-Marne inaugurée en 1954.

D'autre part, bénéficiant de moyens financiers très importants mis à sa disposition par le Fonds d'investissement pour le développement économique et social, l'Office s'est implanté en Côte d'Ivoire dès 1946. Il créa, à Adiopodoumé, le « pendant tropical » de Bondy, puis il s'installe en Afrique équatoriale française, à Madagascar, au Cameroun, au Sénégal et au Togo. Fort de l'importance de ce dispositif et de la qualité de ses chercheurs, l'Office pense être en bonne position pour avoir bientôt la maîtrise de la recherche agronomique outre-mer.

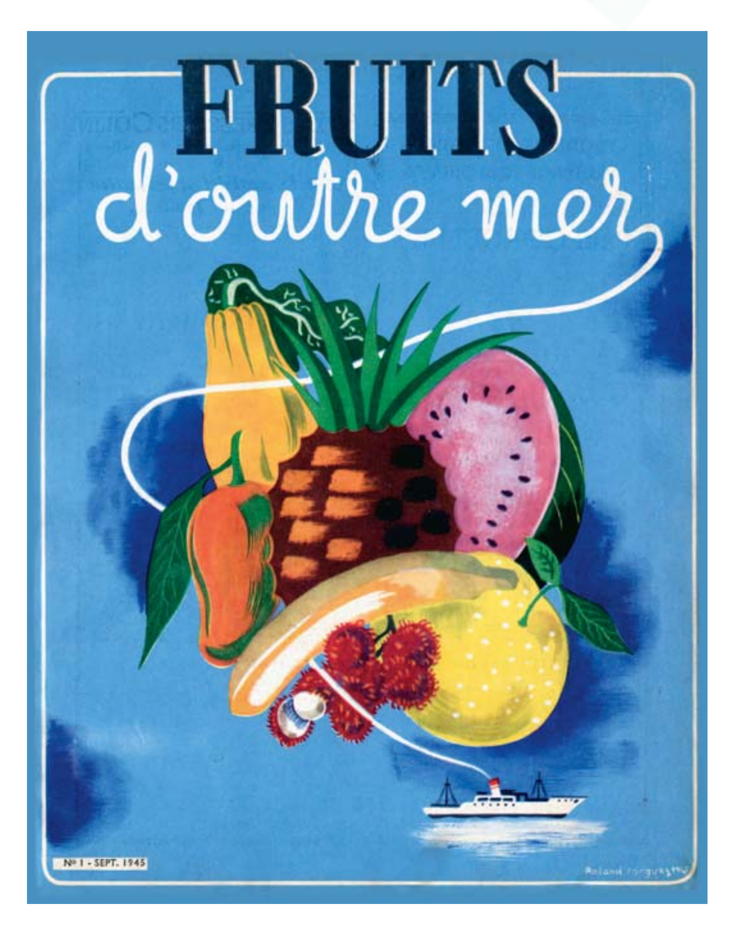
En effet, l'Orsom n'a pas abandonné ses velléités d'incorporer l'agronomie tropicale à la palette de ses domaines de compétences, malgré les réticences, tant en métropole qu'en outre-mer, d'une grande partie du personnel des services agricoles. En 1953, il devient l'Orstom et l'ajout du « t » correspondant à « technique » lui permettra, dans un premier temps, de se voir transférer les attributions de la section technique d'agriculture tropicale de Nogent-sur-Marne, puis, en 1955, de se voir confier officiellement la responsabilité des travaux de recherche d'agronomie tropicale dans les domaines relevant encore de Nogent-sur-Marne. Les services de recherche d'agronomie générale, au nombre de cinq, correspondent aux divisions de l'ancienne section, et les services de recherches agronomiques spécialisées, nouvellement créés et installés eux aussi à Nogent-sur-Marne, sont au nombre de quatre : riz et cultures vivrières ; café, cacao et thé ; plantes aromatiques, médicinales, à épices et à parfum ; cultures annuelles industrielles. Avec cette structure de recherche appliquée dans son organigramme, l'Orstom croit alors disposer d'une base technique solide en métropole et pense ainsi pouvoir se lancer à la conquête des centres de recherche agronomique d'outre-mer qui relèvent des services agricoles des territoires. Ses espoirs seront de courte durée.

En 1957, le service café, cacao et thé fait sécession pour rejoindre l'Institut du café que Georges Monnet vient de créer en Côte d'Ivoire. Cet institut deviendra la même année l'Institut français du café et du cacao.

L'année 1957 est aussi celle de l'application de la loi-cadre Defferre, du 23 juin 1956, qui accorde une large autonomie aux territoires d'outre-mer du continent africain, prélude à leurs indépendances. Dans ce contexte, le projet de centraliser les programmes de recherches agronomiques outre-mer, affiché par l'Orstom, ne pouvait paraître plus inadéquat. En effet, la production agricole et donc la recherche agronomique ne pouvaient dépendre que d'instances locales, car il

appartiendrait à chacune des nations, bientôt indépendantes, de définir sa propre politique en matière de développement agricole.

En décembre 1959, à Dakar et à Abidjan, se tient un colloque sur la recherche scientifique et technique et le développement économique et social des pays africains. L'idée de création d'une organisation de la recherche agronomique tropicale est déjà dans l'air du temps. Cet organisme, placé aux côtés de l'Orstom en charge de la recherche fondamentale, aurait, quant à lui, la responsabilité de la recherche appliquée pour les filières non encore inféodées aux instituts spécialisés. Il aurait, d'autre part, la responsabilité de conduire les recherches d'agronomie générale et assurerait la coordination de l'ensemble des programmes de recherches en agronomie tropicale. Les instituts spécialisés n'accepteront bien évidemment pas ce rôle de coordination.



Fondée en 1945, la revue *Fruits* traite essentiellement des productions fruitières tropicales, et des productions méditerranéennes telles que les agrumes.

Dans le contexte politique de l'époque, l'existence d'un institut de recherche agronomique dédié aux cultures vivrières est pourtant indispensable. La satisfaction des besoins alimentaires des populations des jeunes républiques africaines représente, en effet, un enjeu essentiel au maintien d'excellentes relations entre la France et ses anciennes colonies. L'Institut de recherches agronomiques tropicales et des cultures vivrières, l'Irat, est officiellement fondé en mai 1960. Dernier né des instituts spécialisés, il est le premier à avoir été créé hors période coloniale.

L'Irat hérite de l'Orstom des bureaux et laboratoires du site de Nogent-sur-Marne, des services de recherches d'agronomie générale et d'agronomie spécialisée, de chercheurs mis à disposition par l'Office, et aussi des crédits gouvernementaux prévus pour le fonctionnement de ce dispositif métropolitain et la réalisation des programmes de recherche. Très rapidement, dans le cadre des accords de coopération signés entre la France et ses anciens territoires d'outre-mer, l'Irat mettra en place un dispositif de recherches en Afrique subsaharienne qui sera à l'échelle de ses ambitions scientifiques et techniques.

Au lendemain des indépendances, pour accompagner leurs programmes de mise en valeur agricole, les jeunes républiques africaines et malgache disposent de stations et centres de recherches agronomiques bien équipés, et peuvent compter sur l'appui des chercheurs des instituts spécialisés français créés au cours des vingt précédentes années.




L'épopée
des plantes
coloniales
en Afrique

Double page précédente
Palmeraie naturelle sur les rives de la lagune de Porto-Novo, au Dahomey. Carte postale rééditée par Edmond Fortier (1862-1928) dans les années 1920. Ce photographe de talent produisit plus de 6 600 cartes originales entre 1900 et 1912.

Pour des nations telles que la France et le Royaume-Uni, il est essentiel de disposer des matières premières nécessaires pour faire tourner la machine industrielle et satisfaire les besoins des consommateurs. Les quantités requises, et leur contre-valeur financière, ont pris de telles proportions que les achats à l'étranger pèsent de plus en plus lourdement dans la balance commerciale. Ces pays vont donc encourager le développement de certaines plantes tropicales dans leurs empires coloniaux, afin de s'assurer la régularité des approvisionnements et d'épargner leurs devises.

En ce début de xxe siècle, la France pense être en mesure de bientôt pouvoir s'approvisionner à partir de ses possessions africaines. Toutes les plantes tropicales, dont les produits sont convoités par la métropole, s'y trouvent déjà rassemblées. Certaines sont natives du continent, d'autres y ont été introduites. Certaines sont annuelles et peuvent s'intégrer dans les systèmes de cultures indigènes, d'autres sont pérennes et font l'objet d'une monoculture de plantation. Les produits de certaines de ces plantes peuvent être transformés et utilisés sur place, pour d'autres, les produits ne participent nullement à la vie locale et sont en totalité exportés.

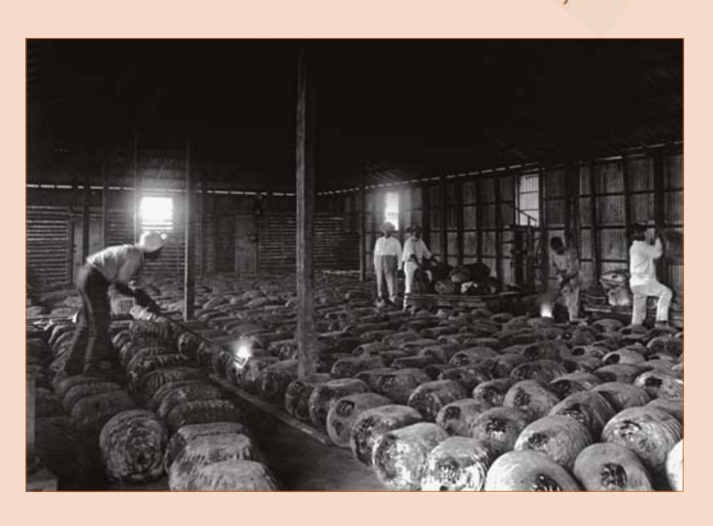
Ces plantes ont néanmoins plusieurs points communs.

Tout d'abord, la métropole a absolument besoin de leurs fruits, de leurs graines ou de leurs exsudats. Les quantités requises sont importantes et leurs débouchés assurés. Ensuite, elles sont très exigeantes en main-d'œuvre pour les travaux de mise en place, d'entretien, de récolte et de post-récolte. Elles nécessitent donc, très souvent, des mouvements de populations, saisonniers ou définitifs, avec les conséquences que l'on peut imaginer. Enfin, elles représentent, pour les populations concernées, la principale source de revenus monétaires leur permettant de s'acquitter de l'impôt et d'améliorer de façon conséquente leurs conditions de vie. Elles constituent ainsi une sorte de monnaie d'échange pour l'acquisition de biens fabriqués par l'industrie métropolitaine.

Inspection phytosanitaire d'un palmier à Bingerville, en Côte d'Ivoire, par l'Inspecteur d'agriculture Charles Bret, ancien élève de l'École nationale supérieure d'agriculture coloniale. Années 1910.



Les plantes coloniales sont des plantes tropicales dont la culture a été fortement encouragée par l'Administration française. Dans certaine régions, et à certaines époques, ces cultures vont jusqu'à avoir un caractère obligatoire pour les populations. Elles bénéficient également d'un encadrement technique qui recommande, voire impose, des méthodes de travail rigoureuses et contraignantes dont l'objectif est de créer les conditions les plus favorables à leur réussite. Les techniques de culture n'ont cessé d'évoluer, pour produire plus, pour améliorer la qualité et pour diminuer les coûts de production.



Au Brésil, dans un atelier en 1914,
classement des boules de latex selon leur qualité.

Mais avant cela, les plantes coloniales sont des plantes tropicales qui ont beaucoup voyagé !

Repérées dans leurs contrées, supposées, d'origine, elles ont ensuite été identifiées et répertoriées par les botanistes. Leurs produits ont été analysés dans les laboratoires, évalués par l'agro-industrie et soumis à l'appréciation de l'utilisateur ou du consommateur. Elles ont été très rapidement testées à travers le monde, puis largement diffusées dans les régions jugées les plus favorables à leur développement.

Le présent ouvrage propose de revivre l'aventure et le voyage des plantes de par le monde, de porter un regard critique sur les conditions de leur implantation et de mettre en lumière leur rôle économique et social. Ce panorama, qui ne prétend pas être exhaustif, intéresse huit productions principales issues des plantes coloniales qui, au cours du xxe siècle, ont eu un impact essentiel dans les relations entre l'Europe et l'Afrique.

• Le caféier, originaire d'Afrique, fera la fortune de l'Amérique du Sud, avant de revenir « chez lui » et y gagner une place économique de choix, comme en Côte d'Ivoire.

• Le palmier à huile, lui aussi d'origine africaine, va parcourir le monde, conquérir une partie de l'Asie du Sud-Est. Il ne désertera cependant jamais l'Afrique et verra, comme au Dahomey (Bénin), ses peuplements naturels domestiqués en plantations.

• L'hévéa, natif du continent américain, finira par « renier ses origines » et, lui aussi, prendre d'assaut l'Asie du Sud-Est… en appréciant, malgré tout, les conditions de vie africaines.

• Natifs eux aussi d'Amérique, l'arachide et le cacaoyer, après avoir traversé l'Atlantique, se trouveront tellement « à l'aise » en Afrique qu'ils la choisiront comme terre d'élection et assureront la richesse du Sénégal pour la première, et celles du Cameroun et de la Côte d'Ivoire pour le second.

• Le vanillier américain et le giroflier asiatique se rencontreront finalement à Madagascar et veilleront à la prospérité des planteurs de la Grande île.

• Le bananier, « meilleur ami végétal de l'homme », l'aura suivi partout et aura trouvé, en Guinée, comme en d'autres contrées d'Afrique, un accueil digne de cette fidélité.

• Le cotonnier, cosmopolite, sera le plus rétif et le plus exigeant, avant de se laisser convaincre d'occuper une place de choix sur le continent africain, particulièrement au Soudan français devenu le Mali.

Mais laissons nous porter et découvrons, plus en détail, l'histoire de ces plantes coloniales…



Le cacao

Originaire du Nouveau Monde, le cacao fut introduit en Europe par les conquérants espagnols dès le début du XVIe siècle. Durant son tumultueux séjour à Tenochtitlan, capitale de l'Empire aztèque, Hernán Cortés put observer l'importance économique et sociale que revêtaient les fèves de cacao dans la vie des Indiens. L'Empereur Montezuma ne consommait de boisson que le *xocoatl*. Telle que préparée traditionnellement au Mexique, la boisson ne séduit pas, dans un premier temps, les Espagnols. Les procédés de fabrication seront rapidement modifiés et adaptés au goût européen : sucre et vanille en particulier seront incorporés dans le *xocoatl*, le débarrassant ainsi de son amertume.

Consommé tout d'abord sous forme de boisson, son usage est alors presque exclusivement réservé aux cours royales d'Espagne et d'Autriche. Charles Quint raffole du *chocolate* et les commerçants espagnols en conservent jalousement les secrets de sa fabrication !

Au début du siècle suivant, vers 1606, le Florentin Antonio Carletti, qui vécut aux Antilles plusieurs années, revint en Italie avec les procédés de fabrication et les ingrédients nécessaires. Dès lors, le chocolat sera connu et apprécié dans toute l'Europe. Mais jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, sa consommation demeurera confidentielle, uniquement à la portée des classes aisées.

Dès le début du XIXe siècle, les techniques de transformation du cacao en chocolat se perfectionnent et permettent d'en diminuer les coûts de production et donc de concéder un prix de vente plus attractif : la consommation de chocolat se démocratise et la demande va alors augmenter rapidement, dépassant largement l'offre.

Page de gauche
Manuel à l'intention des producteurs de cacao de la Nigeria, colonie britannique principale productrice de cacao à l'époque. Ce livret explique les méthodes de prévention contre l'une des plus graves maladies du cacaoyer : le *black pod disease* ou pourriture brune, due à un champignon, *Phytophthora palmivora*. *Cocoa marketing board*, Lagos années 1950.

« Écossage » des cabosses de cacao à Ceylan. Le terme « écossage » est bien évidemment impropre ! C'est le terme « écabossage » qu'il convient de retenir. L'opération consiste à ouvrir les cabosses pour en extraire les fèves.
Les grandes cultures du Monde, ouvrage traduit du néerlandais par F. Rode, Paris 1905.



Cabosse ouverte et fèves.

Le chocolat n'est plus seulement consommé en boisson depuis que les Anglais, en 1674, ont mis au point une méthode permettant de le présenter sous forme solide aux riches amateurs. Cependant, ce n'est qu'à partir des années 1820 que les tablettes de chocolat à croquer font leur apparition. En 1828, le chimiste hollandais, Coenraad van Houten invente le procédé qui permet de séparer le beurre et la poudre de cacao : le chocolat en poudre est né.

Après avoir étendu son domaine de production aux îles des Grandes et des Petites Antilles, le cacaoyer est, dans un premier temps, resté confiné au continent américain. Avec une demande sans cesse croissante de la matière première cacao, les puissances coloniales essaieront d'en développer la production dans leurs territoires d'Asie, d'Océanie et surtout d'Afrique.

Portugais et Espagnols sont les premiers à réagir en acclimatant *Theobroma cacao*, dès 1822, dans les îles de São Tomé et Principe, et de Fernando Po (aujourd'hui appelée Bioko). Dans cette région équatoriale d'Afrique, le cacaoyer trouvera les conditions idéales pour sa culture.

Dès 1880, les Britanniques suivent l'exemple portugais. La culture cacaoyère sera introduite en Asie à Ceylan, et en Afrique, sur la Gold Coast (actuel Ghana) et au Nigeria. Puis les Belges feront de même au Congo, les Néerlandais à Java et les Allemands en Afrique, au Cameroun et au Togo, ainsi qu'en Océanie, Nouvelle-Guinée et aux îles Samoa.

La France, quant à elle, par ses anciennes colonies de Martinique et de Guadeloupe et aussi de Guyane, dispose d'un approvisionnement assuré en cacao durant le XVIIIe siècle. Les quantités produites deviendront rapidement



« La danse du cacao » ! Telle qu'elle est pratiquée à Trinidad à la fin du XIXe siècle. Par piétinement, on parvient à débarrasser les fèves de la pulpe mucilagineuse qui les entoure. *Cocoa, all about it*, Historicus, Londres 1896.



insuffisantes, dès le milieu du XIX[e] siècle. De 1875 à 1894, la production des deux îles et de la Guyane représente à peine 700 tonnes par an, alors que les besoins de la métropole sont passés, sur une période équivalente (1850-1896), de 2 000 à plus de 16 000 tonnes.
À cette époque, les importations françaises de cacao proviennent toujours, en grande partie, d'Amérique du Sud (du Brésil notamment, ainsi que d'Équateur et du Venezuela) et d'Amérique centrale (colonie britannique de Trinidad et République dominicaine). Depuis quelques années, elles ont également pour origine São Tomé, dans le golfe de Guinée.
Le cacaoyer est alors introduit dans les possessions françaises où les conditions de sol et de climat sont adaptées : Côte d'Ivoire, Guinée et Dahomey en Afrique occidentale, Congo et Gabon en Afrique équatoriale, Madagascar et Comores dans l'océan Indien. Dans les vieilles colonies des Antilles, l'Administration tente d'accroître superficies, rendement et qualité.



Fleurs, feuilles et cabosse laissant voir la disposition des fèves à l'intérieur de la cabosse.
Le cacaoyer, manuel pratique du planteur, F.-E. Oliviéri, gérant des plantations Gordon Grant à la Trinidad, 1908.

La production cacaoyère dans le monde au début du XX[e] siècle

Si le continent américain demeure le premier fournisseur mondial de cacao, le continent africain est en passe de gagner d'importantes parts de marché.
En effet, en Gold Coast britannique et dans les îles portugaises de São Tomé et Principe, la culture s'est développée de façon remarquable. Ces deux régions représentent déjà, en 1910, 26 % de la production mondiale, soit 50 000 tonnes environ.
Le développement de la culture va s'amplifier en Gold Coast : à la veille de la première guerre mondiale, cette possession britannique fournira 45 000 tonnes de fèves de cacao.
À la même époque, les îles de São Tomé et Principe en produisent 35 000 tonnes.
Les vertus énergétiques du chocolat ne sont plus à démontrer et, après guerre, la demande explose. Durant les hostilités, les pays producteurs ont continué à accroître les superficies et dès 1919, ils sont prêts à répondre aux besoins des populations européennes et nord-américaines.
Les chiffres de production sont assez éloquents : 357 000 tonnes sont mises sur le marché par les pays producteurs en 1920.
La part du continent américain ne représente plus que 42 % de la production mondiale. Le continent africain se taille la part du lion avec 200 000 tonnes (56 %) dont 150 000 tonnes en provenance de la seule Gold Coast ! Cette colonie fournit autant que les pays producteurs du continent américain réunis.
En ce qui concerne les colonies françaises, les progrès ne sont pas aussi spectaculaires. En 1918, leur production couvre moins de 10 % des besoins en cacao de

la métropole. Cette année-là, 2 835 tonnes sont fournies par le domaine colonial, dont la moitié par les vieilles colonies des Antilles. L'Afrique française ne représente que 600 tonnes.

La défaite allemande a de très importantes conséquences sur la redistribution des cartes en Afrique et en Océanie : les colonies allemandes sont placées sous mandat de gestion de pays vainqueurs, par la Société des Nations.

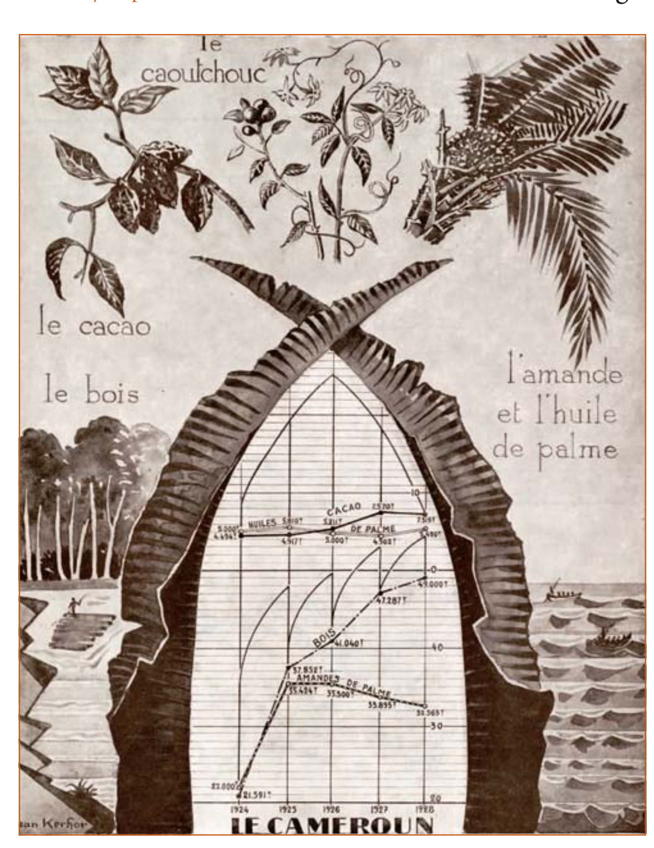
Grande-Bretagne et France se partageront deux territoires, le Cameroun et le Togo où, dès la fin du XIX[e] siècle, l'Allemagne avait engagé d'importantes actions de développement de la production cacaoyère afin de se rendre indépendante du commerce mondial. Leurs productions de cacao, avant la première guerre mondiale, avoisinaient, vraisemblablement, les 5 000 tonnes. Les combats qui s'y déroulèrent en 1915 et 1916, ont gravement affecté la production cacaoyère du Cameroun et ce territoire mettra plusieurs années pour retrouver son niveau de production d'avant 1914.

Le Kamerun, colonie allemande, et le cacao

De tous les territoires qui constituaient l'Empire colonial allemand, le Kamerun est resté longtemps le plus mal loti. Sa prise de possession fut lente et plutôt désordonnée. Les actions militaires, féroces et souvent disproportionnées, dressaient les populations locales contre l'occupant, et en Allemagne, heurtaient la sensibilité de l'opinion publique, déjà défavorable à la politique d'expansion coloniale. Avec la nomination du gouverneur Jesko von Puttkamer (1855-1917) en 1895, de puissants intérêts privés vont investir au Kamerun et bénéficier de l'appui de l'administration locale. De grandes plantations de cacaoyers se mettent en

De gauche à droite
Exportations du Cameroun période 1924-1928. Togo et Cameroun, anciennes colonies allemandes et territoires sous mandat confiés à la France par la Société des Nations en 1920, font l'objet d'un suivi économique important.
Revue Togo-Cameroun, 1929.

Titre boursier : Bongola-Lokundjé-N'Yong, Société anonyme fondée en 1926, plantations de cacaoyers, palmiers à huile et arbres à caoutchouc.



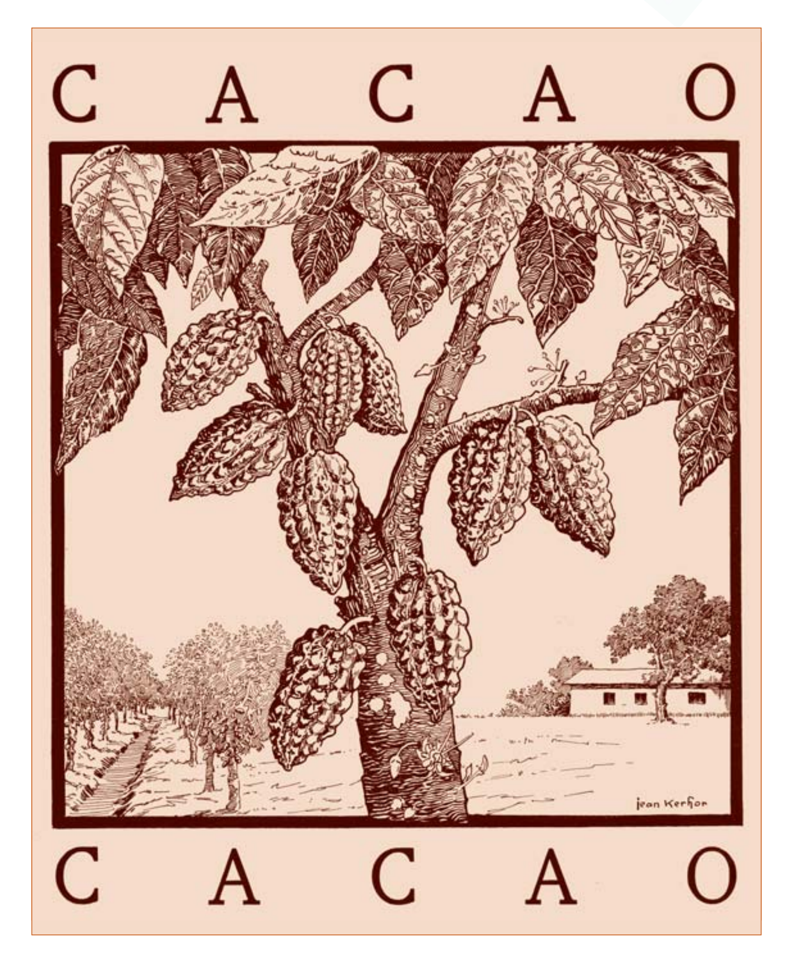




place, qui nécessitent une main-d'œuvre importante et docile. Ces plantations s'établissent sur les flancs du Mongo-ma-Loba, la montagne des Dieux (le futur mont Cameroun). Von Puttkamer leur accorde sa plus bienveillante attention, allant jusqu'à s'installer parmi les planteurs, en déplaçant la capitale de la colonie, de Douala à Bouéa.

Ce favoritisme flagrant aura pour conséquence de dresser contre le gouverneur les sociétés de commerce allemandes du Sud-Ouest qui s'estiment lésées par les grandes plantations, qui les privent, et de leur main-d'œuvre, et de leurs clients. Une autre catégorie de mécontents pesera aussi de tout son poids : les missions protestantes, et notamment la mission évangélique de Bâle. Les missionnaires reprochent à l'administration de sacrifier le mieux-être des indigènes aux intérêts des planteurs. Jesko von Puttkamer sera finalement relevé de ses fonctions en 1907. Cette année-là l'Allemagne crée son ministère des Colonies et essaiera d'adopter une réelle politique de mise en valeur du Kamerun.

Les Évangélistes bâlois avaient recommandé, sur le modèle anglais en Gold Coast, d'encourager la création de plantations familiales de cacaoyers. Leurs vœux seront en partie exaucés dans certaines localités du Sud-Ouest, où les besoins en main-d'œuvre pour le portage du caoutchouc de cueillette sont moindres. Cette production indigène ne représentera cependant que 15 % des 4 500 tonnes de fèves de cacao exportées en 1912.



Gravure de Jean Kerhor, publiée dans la revue *Colonies autonomes*, en mars 1936. Jean Kerhor est le pseudonyme d'André Dupuis (1876-1974), employé au ministère des Colonies de 1909 à 1938, et dessinateur prolifique de la vie coloniale.

Le Cameroun sous mandat français et le cacao

Les plantations européennes, lors de la partition du territoire par la Société des Nations, se retrouvent en zone britannique, et la France hérite des zones de productions villageoises.

Ces dernières sont restaurées, leurs superficies augmentées et un encadrement technique de qualité permettra au territoire du Cameroun de se placer honorablement parmi les pays producteurs de cacao.

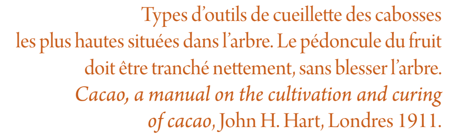
Les premiers essais agronomiques en vue d'améliorer les performances des plantations de cacaoyers furent entrepris dès 1926 sur la station d'agriculture d'Ebolowa, mais l'indigence des moyens matériels et humains mis à disposition par l'Administration ne permit pas l'obtention de résultats probants.











Types d'outils de cueillette des cabosses les plus hautes situées dans l'arbre. Le pédoncule du fruit doit être tranché nettement, sans blesser l'arbre. *Cacao, a manual on the cultivation and curing of cacao*, John H. Hart, Londres 1911.

Compte tenu de l'importance économique et sociale du cacaoyer dans cette région, la création d'une station spécialisée fut décidée dès 1944. Implantée sur 160 hectares, à 15 kilomètres au sud d'Ebolowa, la station de N'Koemvone se consacrera aux travaux de sélection variétale, à la formation du personnel d'encadrement et à la fourniture de plants améliorés. Les activités en matière de défense des cultures, entomologie et phytopathologie du cacaoyer, seront également de son ressort, jusqu'à la création à Yaoundé en 1953, du Centre de recherches agronomiques de N'Kolbisson.

De 2 600 tonnes en 1920, le Cameroun dépasse les 10 000 tonnes exportées en 1929, 20 000 en 1935 et 30 000 au début des années 1940.

La production atteint 40 000 tonnes en 1947, 50 000 en 1952 et en 1960, au lendemain de l'indépendance, la république du Cameroun exporte près de 71 000 tonnes de cacao et se situe ainsi au 5e rang des pays exportateurs, très loin cependant derrière le Ghana (307 000 tonnes), encore loin derrière le Nigeria et le Brésil (respectivement 195 000 et 180 000 tonnes), très proche de la Côte d'Ivoire (90 000 tonnes).

Il est intéressant de noter que le cacao représentera pour le territoire associé du Cameroun, dénomination adoptée par la nouvelle constitution française du 27 octobre 1946 pour les territoires sous mandat, au moins 50 % de la valeur totale de ses exportations, entre 1948 et 1955.

Peu de temps avant la seconde guerre mondiale, deux nouvelles spéculations agricoles ont été introduites au Cameroun : le café et la banane. Ces produits peseront de plus en plus dans la valeur totale des exportations.

Sur la même période, l'huile de palme et surtout les amandes de palme sont en très net recul.



Au cours des cinquante dernières années, la banane est devenue la principale spéculation agricole du Cameroun, reléguant le cacao à la cinquième place, en valeur, des produits agricoles d'exportation.
Depuis 2000, le cacao connaît un regain d'intérêt et avec 180 000 tonnes produites en 2007, le Cameroun se place de nouveau parmi les premiers pays exportateurs.

L'évolution de la production mondiale de cacao, de 1930 à 1960

La part de l'Afrique dans la production mondiale de cacao se stabilisera à la fin des années 1930 à 66 % du volume total de la production.
Le continent américain représente 32 %, dont près de la moitié provient du seul Brésil.
Gold Coast et Nigeria permettent ensemble à l'Empire britannique de contrôler plus de 50 % de la production mondiale.
En trois décennies cette production mondiale a doublé en volume : elle passe de 500 000 tonnes en 1930 à 1 million de tonnes en 1960 !

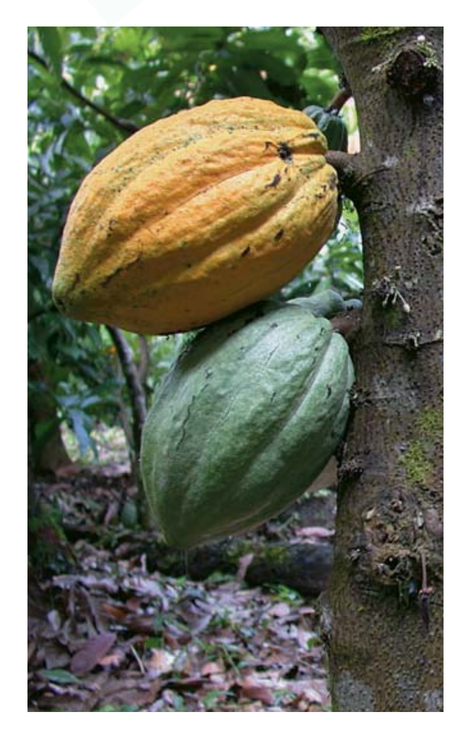
La satisfaction des besoins en cacao de la France

De 1920 à 1960, les besoins en cacao de l'industrie française n'augmentent que très peu : ils sont de l'ordre de 40 000 tonnes par an jusqu'en 1939, entre 45 000 et 50 000 tonnes, de l'après-guerre à la fin des années 1950.

Dès 1930, ces besoins sont couverts par les productions du domaine colonial.



Billet de 1 000 francs.
Institut d'émission de l'AEF et du Cameroun, 1958.



Sur cacaoyer, cabosses de maturités différentes.

Page de droite
Affiche de vulgarisation de la culture cacaoyère au Cameroun, années 1950.
Vulgarisation agricole et encadrement du paysannat autochtone au Cameroun, Louis Laveda, 1955.

Il est bien évident que toute la production cacaoyère des colonies ne transite pas par la métropole ! Ainsi par exemple, en 1951, sur les 47 000 tonnes de cacao exportées par le Cameroun, 50 % sont destinés à la France, 25 % aux Pays-Bas, 25 % à l'Allemagne et aux États-Unis.

Bien que n'ayant jamais atteint les résultats spectaculaires de la Grande-Bretagne, la France a réussi à se rendre indépendante pour ses approvisionnements en cacao grâce à son domaine colonial.

Le cacao, richesse de l'Afrique

Après les indépendances, le continent africain creusera encore l'écart avec le continent américain.

La production mondiale est de l'ordre de 1,6 million de tonnes au début des années 1980 dont 60 % proviennent d'Afrique. C'est aussi à partir de cette époque que le Ghana (anciennement Gold Coast) se trouvera distancié par la Côte d'Ivoire : en 1981, celle-ci exporte plus de 400 000 tonnes de fèves, soit l'équivalent des exportations cumulées du Ghana et du Nigeria !

Dans les années 1990 apparaissent de nouveaux fournisseurs de la précieuse matière première : la Malaisie et surtout l'Indonésie. Cette dernière, qui ne produisait pratiquement pas de cacao au début des années 1980, est capable d'en produire 400 000 tonnes en 2000, et 740 000 en 2007.

En 2007, 68 % de la production mondiale (2,8 millions de tonnes) est africaine, 11 % est américaine (470 000 tonnes) et 21 % asiatique (830 000 tonnes).

En cinquante années, de 1960 à 2010, la production mondiale de cacao a été multipliée par quatre : 1 million de tonnes en 1960 et plus de quatre millions de tonnes en 2009.



Station de Nkoemvone, sud Cameroun. Plants de cacaoyers issus de boutures, attendant la plantation. La technique du bouturage a permis la diffusion rapide des meilleures variétés.
Vulgarisation agricole et encadrement du paysannat au Cameroun, Louis Laveda, 1955.

CAMEROUN FRANÇAIS

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Planteurs Camerounais POUR FAIRE DU BON CACAO. voici

Ce qu'il FAUT faire

Ce qu'il NE FAUT PAS faire



AVOIR UNE PLANTATION **bien propre des** CACAOYERS **TAILLÉS** DES CABOSSES **SAINES**

C'EST BIEN !

Il NE FAUT PAS AVOIR UNE PLANTATION **SALE** DES CACAOYERS **MALADES** DES CABOSSES **NOIRES**

C'EST MAL !





Avoir des cabosses **BIEN MURES** **En avoir BEAUCOUP** Les ouvrir avec un BATON **Mettre les fèves dans un panier propre**

C'EST BIEN !

Il ne faut PAS **récolter les cabosses vertes les cabosses malades et trop vieilles. Il ne faut pas les ouvrir à la matchette** Il ne faut PAS **laisser tomber les fèves sur le sol**

C'EST MAL !





Faire **Fermenter** dans une **Caisse** bien **propre** et à l'abri de la **pluie** Changer de **Caisse** tous les 2 jours pendant 6 jours. Sortir le **CACAO** le 7[me] jour

C'EST BIEN !

Il ne faut pas faire **fermenter** en **tas** sur la **terre,** sans **abri,** sous la **pluie** et **oublier** de **remuer** les fèves

C'EST MAL !





Faire **bien sécher** sur un séchoir **autobus, décoller** les fèves qui sont en **paquet, enlever** les **mauvaises** fèves et **remuer très souvent**

C'EST BIEN !

Il ne faut pas faire **sécher** sur le sol. Il ne faut pas faire **trier** par les **moutons,** les **cabris,** et les **poulets**

C'EST MAL !





CACAO
Bien RÉCOLTÉ
Bien FERMENTÉ
Bien SÉCHÉ
Bien TRIÉ

CACAO DE première qualité
ARGENT GAGNÉ
PLANTEUR Riche et Considéré

LE BON PLANTEUR **est RÉCOMPENSÉ !** Son CACAO est **acheté très cher...** Le BON Planteur peut acheter CHAUSSURES, PÉTROLE et sa FEMME aura **beaucoup de pagnes**

C'EST TRÈS BIEN !

LE MAUVAIS PLANTEUR **EST PUNI !** Son CACAO est **REFUSÉ...** Il n'aura PAS d'argent pour acheter des chaussures et sa **FEMME** n'aura PAS de jolis PAGNES...

C'EST TRÈS MAL !

CACAO
Mal RÉCOLTÉ
Mal FERMENTÉ
Mal SÉCHÉ
Mal TRIÉ

CACAO DE mauvaise qualité
CACAO REFUSÉ
ARGENT PERDU
PLANTEUR Pauvre et méprisé



PLANTEURS CAMEROUNAIS

SOYEZ DE BONS PLANTEURS   SOIGNEZ VOS PLANTATIONS   SUIVEZ NOS CONSEILS   FAITES DU BON CACAO

SOYEZ FIERS D'ÊTRE PLANTEURS !

Edité par le Service de l'AGRICULTURE et le Service de Presse du Cameroun Français

Dessiné par l'assistant agricole MAWELLE Philippe et le jeune dessinateur EBELE Eitel


1/1
ROBUSTA
1/1
VARIATIONS des FORMES

Le café

L'Europe ne connaît le café que fort tardivement, à la fin du XVIe siècle, alors qu'elle entretient des relations commerciales depuis longtemps avec le Proche et le Moyen-Orient.

Dans l'Empire ottoman voisin, le café est un breuvage qui a conquis les populations dès le milieu du XVIe siècle. Malgré cette proximité et de nombreux échanges entre la « Porte » et Venise, les graines de café ne présentent un intérêt que pour les apothicaires : ne raconte-t-on pas que le Prophète Mahomet a été soigné par une potion élaborée à partir de ces graines ?

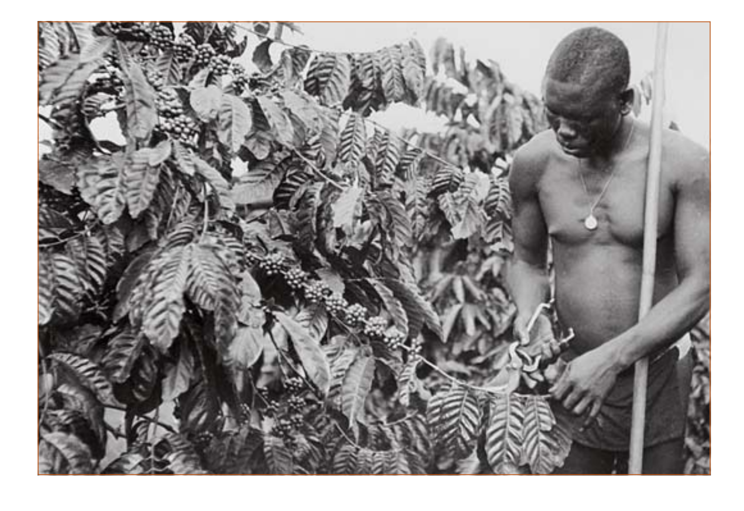
Au travers des récits des voyageurs, les Vénitiens vont enfin comprendre que le café n'est pas seulement un médicament mais surtout une boisson raffinée qui peut se consommer à tout moment de la journée.

Un produit qui s'adresse au plus grand nombre et qui peut être, semble-t-il, consommé sans modération, ne peut qu'attirer l'attention des navigateurs-commerçants de la cité des Doges ! Les premières cargaisons de café provenant de l'« Arabie heureuse » (le Yémen) parviennent à Venise au début du XVIIe siècle. Quelques dizaines d'années plus tard, la mode du café et de sa dégustation en des lieux spécialisés aura conquis l'Italie tout entière, puis les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, ensuite Marseille et la France, enfin l'Allemagne.

À Paris, la vogue du café est lancée par la visite protocolaire, en 1669, de Soliman Aga, ambassadeur de Mehmet IV, souverain de l'Empire ottoman. En 1686, le café Procope ouvre ses portes, à quelques pas de la Comédie française. Il réunira autour de ses tables et de son café, durant plus de deux siècles, les plus grands noms de la littérature française.

La Compagnie hollandaise des Indes orientales parvient à se procurer au Yémen quelques plants de caféiers qu'elle

Page de gauche
Coffea canephora Pierre, var. *robusta*.
En 1945, il occupe 50 % des superficies en caféiers de la Côte d'Ivoire, et fournit 40 % de la production.
Monographie sur deux caféiers cultivés en Côte d'Ivoire, Jean Duprez, Gagnoa, 1946.



Taille des caféiers au Cameroun. La taille est une opération importante pour conserver à la plante une charpente idéale et favoriser la fructification.

achemine jusqu'à l'île de Java en 1690. Les conditions climatiques conviennent parfaitement et très rapidement, les cafés des Indes néerlandaises vont concurrencer ceux de l'Arabie. Jusqu'en 1740, les Pays-Bas contrôleront pratiquement tout le commerce international du café.

Les Hollandais commettront une erreur qui leur fera perdre le monopole du commerce du café pendant cinquante années : en 1714, le bourgmestre d'Amsterdam, Nicolas Witsen, offre au Roi de France, Louis XIV, un plant d'« arbre à café » chargé de fruits, peut-être pour adoucir les relations entre la France et les Pays-Bas après les traités d'Utrecht.

Multipliés au Jardin du Roi à Paris par l'Abbé Pierre de Chirac, l'un des plants est confié en 1723 au capitaine de Clieu qui rejoint son poste à la Martinique. L'arbuste arrive à bon port, et est de suite replanté. Ses graines seront à l'origine de toutes les plantations des Antilles françaises et assureront la prospérité économique des îles et la suprématie française du commerce du café en Europe. La Révolution puis l'Empire vont anéantir cette situation privilégiée.

En 1753, l'arbre à café a enfin un nom. Décrit par Linné, il s'appelle dorénavant *Coffea arabica* Linné et il appartient à la grande famille botanique des Rubiaceae.

Cette gravure représente G. de Clieu arrosant son pied de caféier avec sa ration d'eau journalière. Mythe ou réalité ?
Les caféiers du Globe, A. Chevalier, Paris 1928.



Coffea arabica à la conquête de l'Amérique

Quelques années avant la plantation du premier caféier à la Martinique, le même bourgmestre d'Amsterdam, Nicolas Witsen, avait confié des plants et des graines à un corsaire flamand pour les remettre aux autorités de la colonie hollandaise de Surinam afin d'en tester les possibilités d'acclimatation. *Coffea arabica* y prospéra de façon remarquable.

À partir de graines volées dans les plantations de Surinam, le caféier s'installa en Guyane française voisine.

Bien que le gouverneur de Guyane ait reçu des instructions très précises pour ne pas laisser sortir une graine de caféier vers l'étranger, un diplomate brésilien Francisco de Melo Palheta parvint à s'en procurer lors d'une mission à Cayenne, en 1727.

Le Brésil détient alors, sans le savoir encore, la clé de sa réussite économique pour le siècle suivant.

À partir des Antilles françaises, le caféier s'est rapidement propagé dans toutes les Antilles, notamment à Cuba, la Jamaïque, Porto Rico et Trinidad, mais aussi en Amérique centrale, plus particulièrement au Mexique.

Du nord du Brésil, il se propage au Pérou, au Venezuela et en Colombie.

Durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, la caféiculture se développe dans les colonies françaises des Antilles, si bien qu'en 1790, plus de 45 000 tonnes de café en provenance de ces îles sont expédiées vers les ports français. Si l'on y ajoute la production de l'île Bourbon, de 3 000 à 5 000 tonnes, la France est en mesure de







Fruits et fleurs sur une branche de caféier.
Baies vertes avant maturité (à gauche),
baies à maturité (à droite).

satisfaire la plus grande partie des besoins de l'Europe tout entière. À cette époque, le royaume de France n'en consomme que 6 000 à 8 000 tonnes annuellement.
Deux événements politiques vont faire perdre cette suprématie à la France.
Tout d'abord, à Saint-Domingue, l'abolition de l'esclavage, par la Convention en 1794, a pour conséquence trente années de conflits sanglants jusqu'à l'indépendance de la république d'Haïti en 1825. Durant cette période, la quasi-totalité des plantations de café est détruite ou simplement abandonnée.
En 1806, en réponse au blocus maritime qu'imposait la Grande-Bretagne, Napoléon 1er décrète le blocus continental : plus aucun navire britannique ne doit aborder dans les ports du continent. Cette guerre économique provoquera finalement le perte de l'Empire.
Les produits tropicaux tels que le sucre et le café n'arrivent plus en Europe. En Grande-Bretagne, l'industrie est mise à mal, mais elle se diversifie et surtout trouve de nouveaux débouchés, vers l'Amérique notamment.
En France, et bientôt dans une grande partie de l'Europe, le sucre de canne sera remplacé par le sucre de betterave et les consommateurs s'y habitueront aisément.
Durant les années de blocus, les Antilles françaises ne peuvent écouler leur café et les plantations se reconvertissent dans… la canne à sucre !
Conséquence directe du blocus imposé par la France, le Brésil, un des principaux exportateurs de sucre de canne de cette époque, voit son agriculture en très grand péril : puisque l'Europe ne veut plus du sucre brésilien, elle devra très bientôt lui acheter son café.

Rameau de caféier, *Coffea robusta*, en fleurs.
La floraison du caféier est somptueuse.
C'est une bonne pluie, après une période de sécheresse marquée qui déclenche le processus, cinq à sept jours plus tard. La floraison débute durant la nuit et au matin les arbres sont comme enneigés et le parfum est inoubliable.



Dès le milieu du XIXe siècle, la production brésilienne satisfait à elle seule 50 % de la consommation mondiale de café et en 1900, 75 %.

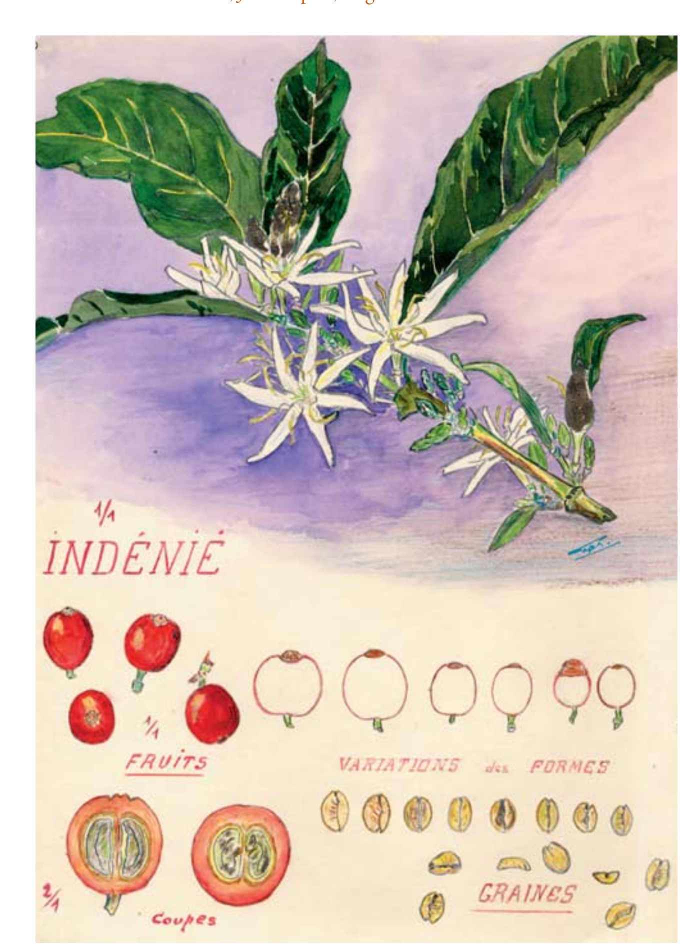
Un fléau du caféier, *Hemileia vastatrix*, champignon microscopique qui s'attaque au feuillage, va faciliter la tâche au Brésil, en affaiblissant ses concurrents d'Asie, Ceylan et Indes néerlandaises notamment. L'île de Ceylan, atteinte dès 1867, ne s'en relèvera jamais et se tournera alors vers la plantation de théiers. Quant à Java, sa production a été affectée dès les années 1870. Elle mettra bien longtemps à reconstituer ses plantations.

Ce champignon, par les dégâts épouvantables qu'il provoque sur *C. arabica*, obligera les botanistes à prospecter les régions d'Afrique pour y recenser les espèces du genre *Coffea* susceptibles de résister à la maladie.

Inventaire des espèces du genre *Coffea* en Afrique

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, les Européens ne connaissent que deux espèces de *Coffea*, *C. arabica* et *C. liberica*.

Coffea Abeokutae Cramer, var. *indénié*.
En 1945, il occupe 30 % des superficies en caféiers de la Côte d'Ivoire, et fournit 30 % de la production.
Monographie sur deux caféiers cultivés en Côte d'Ivoire, Jean Duprez, Gagnoa 1946.



C. liberica croît naturellement au Liberia et en Sierra Leone où il a été signalé pour la première fois par le botaniste suédois Adam Afzélius (1750-1837) à la fin du XVIIIe siècle. Afzélius estime que ce caféier à gros grains pourrait être cultivé par les Noirs américains libérés et installés par les Anglais à Freetown, en remerciement de leur engagement durant la guerre d'Indépendance des États-Unis.

L'espèce est encore signalée au Gabon en 1865 et aussi en Angola. Ce n'est qu'en 1880 que M. Hiern la décrivit et la nomma, mais déjà *C. liberica* est à Java pour remplacer *C. arabica*. Elle sera bientôt abandonnée car elle aussi est sensible à *H. vastatrix* et de plus, est peu appréciée des consommateurs.

C'est en Afrique centrale que les botanistes identifieront de nouvelles espèces de *Coffea* et en repéreront une qui sera rapidement être implantée sur tous les continents : *Coffea canephora*.

C. canephora, décrit et nommé par le botaniste L. Pierre en 1895, va susciter longtemps bien des controverses car son polymorphisme aura pour conséquence d'inventer de nouvelles espèces qui se révèleront n'être, finalement, que des types de *C. canephora* : *C. robusta, C. niaouli, C. kouilou*, …

C'est également à cette époque qu'est confirmée officiellement l'origine éthiopienne de *C. arabica* car cette espèce n'a pu être observée à l'état sauvage que sur les plateaux d'Abyssinie, jamais au Yémen.

Le caféier dans l'empire colonial français

À La fin du XIXe siècle, la France importe annuellement 75 000 à 80 000 tonnes de café. Elle absorbe pratiquement 10 % de la production mondiale et se place au troisième rang des pays importateurs, derrière les États-Unis (45 %) et l'Allemagne (20 %).

À La veille de la première guerre mondiale, la consommation annuelle française est de l'ordre de 120 000 tonnes.

Le Havre est le port où parviennent 85 % des importations françaises de café.

Des anciennes colonies, seule la Guadeloupe produit encore du café et en exporte vers la métropole de 600 à 800 tonnes selon les années. Dès le début du XXe siècle, le gouvernement français décide d'encourager la culture du caféier dans son domaine colonial.

Après la guerre, et jusqu'à la fin des années 1920, une production coloniale française semble se mettre en place, notamment à Madagascar qui est en mesure d'exporter, en 1927, 5 000 tonnes de café sur la métropole. En 1929 la crise du café au Brésil, qui résulte d'une surproduction provoquant une baisse considérable des prix, a pour conséquence de freiner le développement de la caféiculture dans les colonies françaises.

Au cours des années 1930, la production coloniale française repart à la hausse, passant de 8 300 tonnes en 1930 à près de 60 000 tonnes en 1938. Cette année-là, la France couvre le tiers de ses besoins avec ses cafés d'outre-mer. Ainsi, 35 000 tonnes proviennent de Madagascar, 7 000 tonnes de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun, 2 500 tonnes de l'Océanie et 13 500 tonnes de Côte d'Ivoire.

Pour arriver aussi rapidement à ce résultat, il convient de rappeler que la culture a été développée grâce à une tarification douanière protectrice. L'année 1938 est aussi celle où sont commercialisés les premiers cafés solubles par Nestlé.

La caféiculture ivoirienne

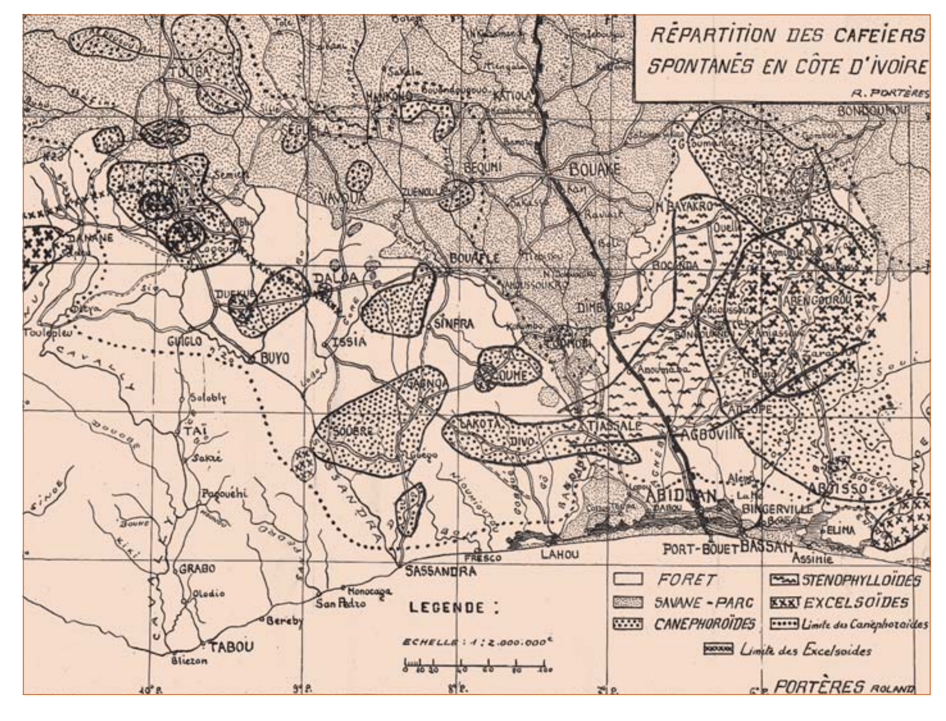
La première plantation de caféiers est celle d'Élima, appartenant à la compagnie de Kong. Elle fut établie par Arthur Verdier en 1881 à partir de plants de *C. liberica*, sur 130 hectares.

De bas en haut
Aire de séchage du café au Brésil. Document sur la caféiculture publié par Paul Jobin dans les années 1920.

Fructification d'un plant de caféier à Madagascar. Gilbert Bouriquet, phytopathologiste et agronome, séjourna dans la Grande île de 1929 à 1946.







Étude sur les caféiers spontanés en Côte d'Ivoire.
Roland Portères, 1937.
Annales agricoles de l'Afrique occidentale française et étrangère, revue trimestrielle dont le premier numéro parut en 1937.

À partir de 1912, de nombreuses introductions de caféiers sont faites par la station de Bingerville. Parmi celles-ci, le *C. robusta* retint vite l'attention des services agricoles et des planteurs.



Transport de plants de caféiers, de la pépinière au champ de mise en place. Les plants sont rangés dans des sortes de gouttières. Jean Lhuillier a séjourné en Oubangui-Chari, au début des années 1930. Par la suite, il consacrera sa carrière au coton en AEF.

Des travaux de sélection furent aussi entrepris sur un caféier très proche des *C. liberica*, l'Indénié. Ce type appartiendrait à l'espèce *C. abeokutae* provenant du Lagos britannique.

Durant la période de l'entre-deux-guerres, la caféiculture s'est bien implantée en Côte d'Ivoire et ce, malgré l'apparition du scolyte du grain au milieu des années 1920, qui attaque particulièrement les Robusta. Dès l'apparition de ce fléau, les planteurs remplacent progressivement les Robusta par l'Indénié.

Malheureusement, sur le marché international cette qualité de café, jugée trop proche des Liberica, est peu appréciée et mal cotée par les importateurs.

La deuxième guerre mondiale freinera considérablement la production caféière. Les plantations européennes sont négligées, voire abandonnées, et l'encadrement fait défaut au niveau des plantations villageoises.

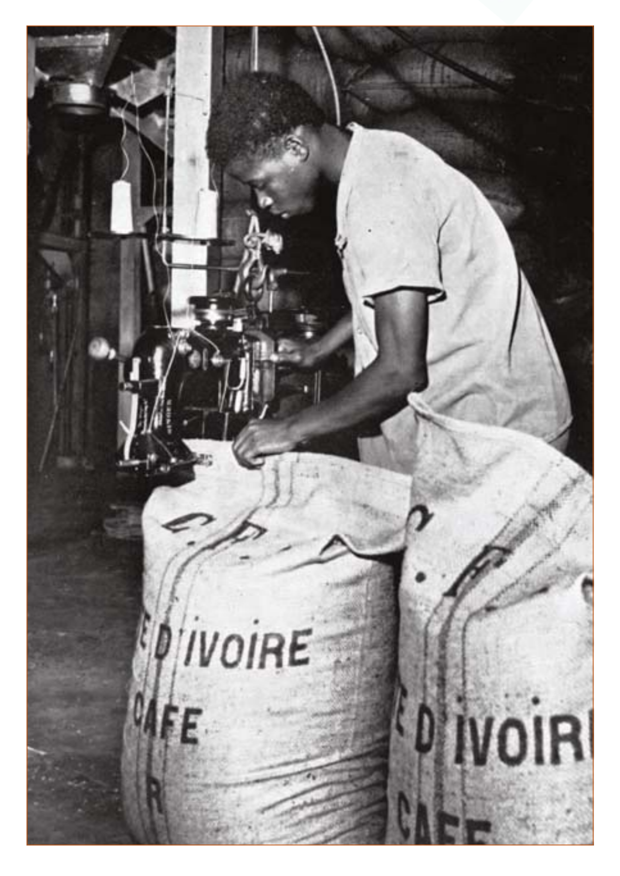
La Côte d'Ivoire dispose de deux stations de recherches caféières depuis les années 1930, Man et Gagnoa. À partir



de 1946, le dispositif est complété par la station d'Akandjé, près de Bingerville, qui prend en main un programme d'amélioration variétale ambitieux. Les Robusta vont de nouveau reprendre leur place de premier rang dès le début des années 1950. L'Indénié, sensible à une nouvelle maladie, la trachéomycose, sera peu à peu abandonné. D'autre part, de nombreuses mesures incitatives sont prises pour améliorer la qualité des lots exportés. Les résultats de cette politique ne tardent pas : en 1953, le café ivoirien pénètre le marché nord-américain. Sur les 57 000 tonnes exportées, 10 000 prennent la route des États-Unis. Cette année-là, les plantations de caféiers couvrent 300 000 hectares dont 222 000 en production.

À la veille de l'indépendance, en 1958, les caféiers représentent environ 600 000 hectares, dont pratiquement 500 000 en production. Dès 1956, la Côte d'Ivoire se hisse au troisième rang mondial des pays producteurs. En 1958, elle est en mesure d'exporter près de 110 000 tonnes dont 71 000 tonnes à destination des ports du Havre et de Marseille.

En 1961, avec 154 000 tonnes exportées, le café représente pour la jeune république de Côte d'Ivoire, une valeur de 20 milliards de francs CFA, soit 46 % des entrées. En comparaison, le cacao représente 10 milliards et les bois, 8 milliards.



Le café « en vert » (non torréfié) est conditionné en Afrique francophone en sacs de 60 kilos nets. *Réalités africaines*, numéro spécial consacré à la mise en valeur de l'AOF, juillet 1955.



Catalogue d'une très grande précision technique de W. Mc Kinnon & co Ltd, d'Aberdeen, Écosse. Maison fondée en 1798 et spécialisée dans les équipements des plantations et usines de café. Édition 1914.



La filière café depuis 1960

À La fin des années 1950, la France importe chaque année 180 000 tonnes de café. En 1958, si l'on ajoute aux importations de café provenant de Côte d'Ivoire (71 000 tonnes), celles originaires de Madagascar (35 000 tonnes) et du Cameroun (24 000 tonnes), la France est approvisionnée à 65 % par ses territoires d'outre-mer.

En réalité, les 35 % restants ne peuvent être fournis que par les producteurs d'Amérique centrale et du Sud car ce sont eux qui cultivent les Arabica ! L'ancien domaine colonial français n'en produit pratiquement pas.

Séchage du café.



En cinquante ans, les goûts ont évolué et les habitudes de consommation également. Les amateurs de café tendent à préférer des breuvages plus corsés, donc à moindre proportion d'Arabica. De plus, l'usage du café soluble est entré dans les mœurs et les Robusta se prêtent mieux que les Arabica pour cette préparation.
Le commerce international du café était, en 1961, dominé par le Brésil et la Colombie qui totalisaient ensemble 50 % du volume des exportations, soit 1,36 million de tonnes sur les 2,73 millions de tonnes échangées. En 2005, ces deux pays représentent encore 35 % des 5,425 millions de tonnes échangées.
Dans les années 1990, un pays d'Asie, le Vietnam, se lance dans la production caféière et en moins de dix années se hisse à la deuxième place des exportateurs.
Sur le continent africain, la Côte d'Ivoire a tenu un rang honorable de 1961 à 2000, mais depuis le début du XXIe siècle, elle a choisi la diversification et s'est orientée vers une production caoutchoutière, au détriment de celle du café.
Deux pays africains, exportateurs de café de qualité, rivalisent aujourd'hui avec la Côte d'Ivoire : l'Ouganda et l'Éthiopie. *Coffea arabica* a retrouvé ses contrées d'origine !



Modèle de boîte scolaire confectionnée à des centaines d'exemplaires par l'Institut national d'agronomie coloniale de Nogent-sur-Marne et destinée aux écoliers de France.



Le café en Éthiopie est toujours servi selon un rituel bien précis.



Le palmier à huile

Dans les récits des premiers voyageurs portugais qui visitèrent les côtes d'Afrique dès le XVe siècle, il est déjà fait mention du palmier à huile. Les explorateurs européens constatèrent rapidement que les populations des régions maritimes, de la Casamance à l'Angola, faisaient une grande consommation de l'huile extraite de la pulpe des fruits de ces végétaux.

Avec la traite négrière, l'huile traversera l'Atlantique… mais aussi les graines. Au Brésil, cette espèce de palmier trouvera des conditions extrêmement favorables à son installation, si favorables d'ailleurs, qu'en très peu de temps elle va coloniser l'espace et donner plus tard l'impression qu'elle est ici chez elle, et ce, depuis toujours.

Michel Adanson (1727-1806) fut le premier botaniste qui ait décrit la plante, mais c'est Nicolas Joseph von Jacquin (1727-1817), botaniste d'origine néerlandaise, qui en complètera la description et la nommera *Elaeis guineensis*. C'est ainsi qu'elle apparaîtra, en 1763, dans son ouvrage intitulé *Selectarum Stirpium Americanarum historia*. L'origine africaine d'*Elaeis* ne faisait, pour von Jacquin, aucun doute et sera plus tard confirmée par le botaniste suisse de Candolle (1778-1841).

Les Britanniques furent les premiers à faire commerce de l'huile de palme. *Stricto sensu*, l'huile de palme provient de la pulpe du fruit et le palmiste désigne l'amande du fruit. Dans un esprit de simplification, en termes génériques, l'huile de palme désigne souvent les deux produits.

Au XVIIIe siècle, l'Europe connaissait déjà l'existence de la plante et l'utilisation qu'en faisaient les populations d'Afrique et d'Amérique. Cependant, ce ne sont pas à des fins alimentaires que les Anglais l'employèrent : l'huile de palmiste servit, dans un premier temps, à la savonnerie et à la fabrication de bougies.

Au milieu du XIXe siècle, Liverpool importe quelque 150 tonnes d'huile de palme, par an, provenant de la Gold Coast et du Lagos (inclus dans le Nigeria actuel). Un siècle plus tard, en 1901, 50 000 tonnes de ce produit sont débarquées sur ses quais. Révolution industrielle oblige, cette huile est essentiellement utilisée

Page de gauche
Récolte manuelle traditionnelle des régimes de fruits du palmier à huile au Bénin.

Portrait de Nicolas Joseph von Jacquin.
De oliepalm (Elaeis Guineensis),
Dr F. W. T. Hunger, 1924.







De gauche à droite
Concassage des graines pour en extraire les amandes, appelées palmistes. Tâche éminemment fastidieuse … avant la mise au point des concasseurs mécaniques.

Pilonnage des fruits du palmier pour écraser la pulpe afin d'en presser l'huile et de séparer les graines. Ces diapositives sur plaques de verre font partie d'une série de clichés pris par un ancien élève de l'Inac de Nogent-sur-Marne, Martin Piani.

alors comme lubrifiant économique des machineries. La Grande-Bretagne en réexporte, néanmoins, une grande partie, notamment vers l'Europe centrale.

À la même époque, un autre pays européen, l'Allemagne, se lance, à la fois, dans l'aventure coloniale, et dans l'industrie de transformation des oléagineux tropicaux.

Contrairement à la Grande-Bretagne, elle s'intéresse aux produits du palmier à des fins alimentaires. Ses chimistes ont mis au point des procédés de fabrication d'un beurre végétal. L'huile extraite des amandes des fruits du palmier à huile a des propriétés très voisines de l'huile de coprah (pulpe séchée de noix de coco) jusqu'alors utilisée et convient parfaitement à des fins agro-alimentaires.

Le port de Hambourg deviendra, en quelques années, la destination principale des palmistes, ou amandes de palme, dont on extrait 50 % d'huile de palmiste.

À l'aube de la première guerre mondiale, Hambourg réceptionne 250 000 tonnes de palmistes, dix fois plus que Liverpool. L'Allemagne absorbe 80 % de la production mondiale.

L'Afrique occidentale française exporte à la même époque 20 000 tonnes d'huile de palme et 50 000 tonnes de palmistes.

Le palmier a été introduit en Indochine dès le début du XXe siècle. Il n'y rencontrera pas le même succès qu'en Malaisie ou en Indonésie.



Changement de statut de l'huile de palme

La période de conflit en Europe et les années de l'immédiat après-guerre permettront aux huiles de palme (palme et palmiste) de devenir un véritable produit agro-industriel et non plus un simple produit de cueillette.

Dans les colonies d'Afrique de l'Ouest et notamment dans les colonies françaises, du Dahomey et de la Côte d'Ivoire, le commerce de l'huile de palme est entre les mains de sociétés privées qui considèrent cette denrée comme un produit de traite, au même titre que l'ivoire d'éléphant ou le caoutchouc de cueillette.



Peu d'efforts ont été jusqu'à présent consentis pour améliorer les performances de production des palmeraies naturelles, tant sur le plan variétal que sur celui des techniques culturales. Peu d'intérêt également a été porté à l'amélioration des procédés d'extraction et de trituration qui restent artisanaux.

Un événement important changera radicalement cette situation : l'introduction d'*Elaeis guineensis* en Asie du Sud-Est, la culture méthodique en plantations et l'extraction industrielle de ses huiles.

C'est un Belge, Adrien Hallet, qui créa les premières plantations aux Indes néerlandaises, dans le nord de Sumatra dès 1910. Des huileries modernes seront installées en 1919, équipées de matériels de conception allemande.

D'autre part, Sumatra dispose déjà, grâce à la culture de l'*Hevea brasiliensis* (caoutchouc), d'une station de recherche agronomique à Medan et d'une équipe de scientifiques qui seront mises à contribution pour s'intéresser aussi à l'*Elaeis*.

De l'autre côté du détroit de Malacca, les Britanniques vont aussi encourager les plantations de palmiers à huile dans les États de Malaisie dont les conditions de culture semblent tout à fait propices.

Le commerce de l'huile de palme de provenance africaine devra s'adapter rapidement pour résister à cette future concurrence asiatique.

L'Afrique et ses palmeraies, de 1918 à 1940

Avec la fin des hostilités en Europe, la demande en oléagineux explose à l'échelle mondiale, tant pour l'industrie que pour l'alimentation, et les puissances coloniales décident alors de tout mettre en œuvre pour tirer un meilleur parti des palmeraies naturelles présentes en Afrique.

Tout d'abord augmenter les quantités d'huile produites. Il s'agit de convaincre les populations d'accroître les superficies, donc d'exploiter plus d'arbres, d'améliorer leurs techniques de culture pour plus de productivité agricole, et de changer leurs techniques de trituration et de récupération des amandes.

Ensuite, améliorer la qualité de l'huile de palme. Cette amélioration passe par la récolte des régimes à bonne maturité, par les soins apportés aux fruits au moment de la récolte, et surtout par le respect d'un délai très court entre récolte et trituration.

Pour cela, une possibilité existe. Elle consiste à mettre en place de grandes plantations disposant d'une huilerie, sur le modèle de Sumatra et de la Malaisie. Le Congo belge adopte ce mode d'exploitation agro-industrielle dès l'après-guerre.

À la faveur des hostilités, la Grande-Bretagne s'est substituée à la position de l'Allemagne pendant la guerre pour ce qui est du traitement des palmistes. C'est maintenant elle qui importe les plus grandes quantités de palmistes et ses efforts vont porter, au Nigeria, sur l'amélioration des techniques d'extraction. Pour l'amélioration de la qualité de l'huile de palme, les Anglais ont trouvé une

Récolte de régimes fructifères du palmier à huile (*Arecaceae : Eleais guinensis*). Les régimes du palmier à huile peuvent peser jusqu'à 25 kg ! Djiguinoum, Basse-Casamance.



solution : payer un bon prix pour les raffinées et un bas prix pour les huiles brutes. À l'agriculteur indigène de voir où se situe son intérêt !

La France, quant à elle, mise tout d'abord sur un meilleur encadrement technique de la production et sur une amélioration progressive des palmeraies naturelles en remplaçant les palmiers indigènes vieillissants par des palmiers améliorés provenant des stations spécialisées créées dès 1922.

Sur les stations de recherches de Pobé au Dahomey et de La-Mé en Côte d'Ivoire sont menés des travaux de sélection variétale. Ils devraient déboucher sur la production de plants performants à mettre à disposition des agriculteurs africains et des planteurs européens qui envisageraient d'investir en Côte d'Ivoire, où les terres sont largement disponibles. À Pobé, les chercheurs s'attachent également aux tests et à la mise au point de matériels de transformation susceptibles d'améliorer les temps de travaux et la qualité des produits issus de l'agriculture familiale dahoméenne. À La-Mé, les axes de recherches sont orientés sur les techniques culturales et la gestion de grandes exploitations prenant en compte un approvisionnement régulier de l'huilerie. Un domaine de 400 hectares a été attribué pour cela.

En 1938, à l'aube de la seconde guerre mondiale, les quantités d'huile de palme sur le marché mondial s'élèvent à 490 000 tonnes, celles de palmistes atteignent 750 000 tonnes.

Les Indes néerlandaises sont devenues premier producteur mondial d'huile avec 227 000 tonnes exportées (46 % des exportations mondiales), très largement

De gauche à droite

Fécondation artificielle du palmier. 1re phase : le pollen est réparti sur les fleurs femelles à l'aide d'une poudreuse. La 2e phase consiste en l'ensachage de l'inflorescence fécondée. *Rapport annuel 1931 de la station du palmier à huile*, La-Mé, Côte d'Ivoire.

Fleur mâle (à gauche) et fleur femelle (à droite) de palmier à huile âgé de 4 ans, Équateur.









De gauche à droite
Le récolteur de régimes de palmier dispose d'un équipement sommaire, un arceau et un couteau. Sa vie est suspendue à la qualité de résistance de l'arceau.

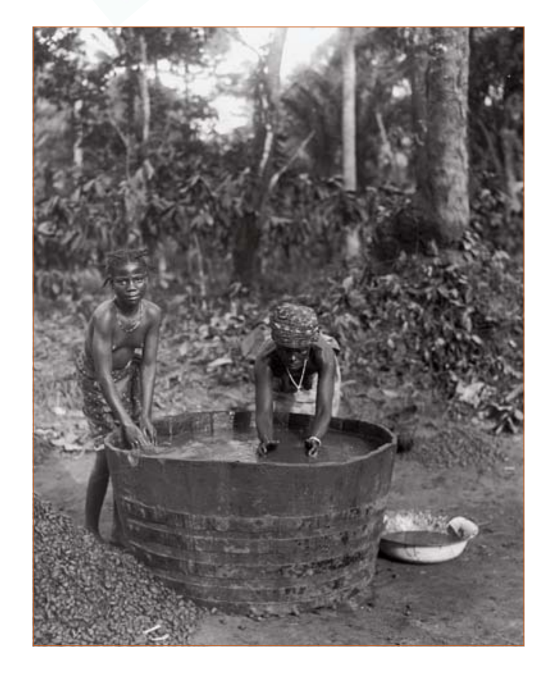
Monter couper les régimes est une opération très sportive et surtout très dangereuse. L'amélioration variétale du palmier vise aussi à obtenir des variétés à stipe court et trapu.

devant le Nigeria britannique (23 % des exportations mondiales). Le Congo belge s'est hissé au troisième rang des exportateurs avec 70 000 tonnes d'huile mises sur le marché mondial. Quant à l'Afrique française, elle se situe au dernier rang des exportateurs d'huile de palme avec 30 000 tonnes exportées. Déjà à cette époque, les exportations de la Malaisie britannique devançaient celles du continent africain.

En ce qui concerne les palmistes, le continent africain conserve le premier rang, l'Asie n'exportant que peu d'amandes. L'Afrique anglaise aura exporté, en 1938, plus de 400 000 tonnes de palmistes en direction de la Grande-Bretagne, mais surtout de l'Allemagne, qui a retrouvé sa place de premier importateur d'amandes de palme.

Loin derrière, l'Afrique française aura exporté 130 000 tonnes de palmistes, suivie de près par le Congo belge, avec 86 000 tonnes exportées.

Les productions d'Afrique française couvrent cependant les besoins de l'industrie métropolitaine. Besoins qui placent la France au troisième rang des pays importateurs pour les palmistes et au septième rang pour l'huile de palme.





De gauche à droite
Après le travail de pilonnage, on laisse se stratifier le mélange dans la cuve : au fond, les matières solides, l'eau sur laquelle surnage l'huile.

Les rouleurs de « ponchons » ! Ce sont de grosses barriques d'une contenance de 400 litres d'huile. C'est dans ces conteneurs que l'huile voyagera jusqu'en Europe.
L'agriculture au Dahomey, N. Savariau, Paris 1906.

Le palmier à huile au Dahomey

Les Français étaient bien implantés sur la côte des Esclaves au XIXe siècle, d'abord à Ouidah, puis à Grand-Popo et à Agoué, enfin à Cotonou. Le royaume de Porto-Novo était protectorat français en 1883 et les maisons de commerce Victor Régis et Cyprien Fabre y possédaient des factoreries.

Après la conférence de Berlin en 1885, les comptoirs sont militairement occupés et l'exploration de l'*hinterland* peut commencer.

La densité de population est très forte dans le sud, les hommes sont des agriculteurs de grande qualité et leur vie est étroitement associée à l'exploitation du palmier à huile.

La palmeraie naturelle dahoméenne a été l'objet de soins attentifs de la part des souverains du puissant royaume d'Abomey et du petit royaume de Porto-Novo dès le milieu du XIXe siècle. Avec l'abolition de l'esclavage en 1848, le royaume d'Abomey a vu disparaître sa principale source de revenus. Le roi Ghezo, celui-là même qui créa le fameux corps des *amazones*, décida de reconvertir les pratiques commerciales du royaume dans le négoce de l'huile de palme.

Pour les mêmes raisons et à la même époque, le royaume de Porto-Novo misa sur la production d'huile de palme et sur ses bonnes relations avec la France, pour assurer sa prospérité. Ici, comme à Abomey, les populations étaient soumises à l'impôt qui pouvait être payé… en huile de palme !

L'huile de palme exportée de la colonie du Dahomey, constituée en 1898, sera la principale, sinon la seule richesse du pays durant de nombreuses années.

Richesse cependant toute relative car, contrairement à ce que l'on aurait pu penser, les quantités exportées ne vont pas croître de façon significative d'année en année : durant la décennie 1890-1900, elles représentent une moyenne annuelle de 7 000 tonnes d'huile de palme et 19 000 tonnes de palmistes et, durant la période 1901-1913, une moyenne annuelle de 10 000 tonnes d'huile et 27 000 tonnes de palmistes.

On sait que ces quantités étaient sous-estimées car une partie de la production était évacuée, à l'ouest vers le Togo allemand et à l'est vers le Lagos britannique, il n'en demeure pas moins vrai que les progrès agricoles au Dahomey se situaient bien en deçà des espérances.

En 1922, avait été créée la station de Pobé, à 50 km au nord de Porto-Novo. La responsabilité du programme d'amélioration variétale d'*Elaeis guineensis* avait été confiée à Antony Houard, ingénieur agronome diplômé de Nogent-sur-Marne. Il

Carte de répartition de la palmeraie naturelle au Dahomey, au début du xxe siècle.
Le palmier à huile, Jean Adam, Paris 1910.



Antony Houard (1875-1931).
Sorti major de la deuxième promotion de l'école de Nogent-sur-Marne en 1903, il effectua toute sa carrière en AOF.
Revue de botanique appliquée, 1931, article de A. Chevalier sur le palmier à huile.

n'aura pas le temps de mener à son terme son travail de sélection car il décède à Paris, en 1931, à l'âge de 57 ans, des suites d'un accident de voiture sur une piste africaine. Le programme de sélection tâtonnera durant plusieurs années, jusqu'à ce que la station soit reprise en 1946 par l'Institut de Recherche sur les huiles et oléagineux tropicaux.

L'institut repense entièrement le programme de sélection. Il introduit de nouvelles lignées originaires de Malaisie et par croisement obtient des variétés fixées bien adaptées et riches en huile. De 1946 à 1960, la station de Pobé fournira, aux agriculteurs, environ 6 millions de plants.

Malgré tous les efforts déployés, le Dahomey ne parviendra pas à se hisser dans le peloton de tête des pays africains exportateurs des produits du palmier à huile : à la fin des années 1950, le Nigeria britannique et le Congo belge exportent chacun 185 000 tonnes d'huile environ, ayant tous deux devancé largement l'Indonésie, qui n'en produit plus que de 100 000 à 130 000 tonnes en moyenne par an depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Quant aux palmistes, le Nigeria fournit près de 60 % des 738 000 tonnes négociées dans le monde.

Le Congo belge, qui s'est doté d'une industrie de fabrication d'huile de palmiste, est le premier pays exportateur de ce produit, largement devant les Pays-Bas et la Grande-Bretagne.

Elaeis guineensis, champion des fournisseurs d'oléagineux

En 1961, l'huile de palme représente le quart du volume des huiles végétales négociées sur le marché mondial, suivie par les huiles de soja et de coprah. Sur les 625 000 tonnes échangées cette année-là, 60 % proviennent du continent africain et 40 % d'Asie du Sud-Est.

Vingt ans plus tard, les quantités totales d'huiles végétales échangées dans le monde ont été multipliées par 5, passant de 2,4 millions de tonnes à près de 11,6 millions de tonnes.

En 1980, les huiles de soja et de palme représentent chacune 30 % du volume des échanges. L'huile de palme provient à 90 % d'Asie et seulement pour 4 % d'Afrique.

En 2007, près de 55 millions de tonnes d'huiles végétales auront été échangées dans le monde et l'huile de palme représente à elle seule près de 50 % des

échanges. L'huile de palmiste a supplanté pour la première fois sa rivale, l'huile de coprah. La seule Malaisie a fourni sur le marché international la moitié des quantités d'huile de palme échangées.
Entre 1961 et 2007, le volume des huiles végétales exportées a été multiplié par 22 et celui de l'huile de palme multiplié par 41.
Elaeis guineensis domine aujourd'hui le monde des oléagineux. Ce palmier s'est imposé en maître absolu en Asie du Sud-Est. Sur le continent africain, il se contente, comme par le passé, d'assurer l'approvisionnement en huile végétale des populations qui vivent dans son berceau originel.
Les productions du Bénin, du Nigeria, du Cameroun, de la République démocratique du Congo et de l'Angola sont, en ce début du XXIe siècle, entièrement autoconsommées, et les seuls pays encore exportateurs d'Afrique sont aujourd'hui la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Chargement de régimes de palmier récoltés.



L'arachide

Cette légumineuse se dispersa dans le monde à une telle vitesse et avec une si grande discrétion que jusqu'au XIXe siècle les botanistes s'interrogeaient encore sur sa contrée d'origine. L'arachide, africaine, ou asiatique, ou américaine, ou même intercontinentale ? Elle est américaine et a voyagé dans les cales des navires portugais dès la découverte du Nouveau Monde, s'implantant avec une grande facilité sur les côtes occidentales d'Afrique, là où les Européens allaient bientôt profiter d'un commerce abject mis au point par les Arabes dès le XIe siècle : la traite des esclaves.
Les Espagnols, dès le XVIe siècle, l'avaient introduite aux Philippines, et de là elle passera en Chine et au Japon, et plus tard, en Inde. De l'Inde elle se rendra de nouveau en Afrique, en débarquant sur ses côtes orientales cette fois.
Les premières observations de la plante, qui signalent sa particularité à « enterrer » ses fruits, ainsi que son importance dans l'alimentation des populations indiennes datent du milieu du XVIe siècle : au Pérou, les autochtones l'appellent *Anchic* ou *Yuchic*, et au Brésil, *Manobi* ou *Mundubi*. Bien évidemment, la plante est aussi connue des Aztèques : ils l'appellent *Tlacacahoatl*. Traduit littéralement, cela signifie « cacao de terre », et c'est à partir de ce vocable que les espagnols ont créé « cacahuète ».
Au siècle suivant, la plante est observée aux Antilles françaises par le Père J.-B. du Tertre (1610-1687) puis par le Père J.-B. Labat (1663-1738), à la Guadeloupe : on l'appelle ici simplement « pistache de terre ». Le Père Labat précise même que consommées rôties, ces graines « ouvrent l'appétit et excitent à boire… » !
Ce n'est qu'en 1702 qu'un autre religieux, le Père Charles Plumier (1646-1704), qui dispose lui d'une solide formation de botaniste, décrit la « pistache ». Il lui attribue le nom d'*Arachidna quadrifolia*… pour rappeler le nom d'*Arakos* que le philosophe grec, Théophraste, avait donné, trois siècles avant notre ère, à une plante qui n'avait rien à voir avec la pistache de terre.

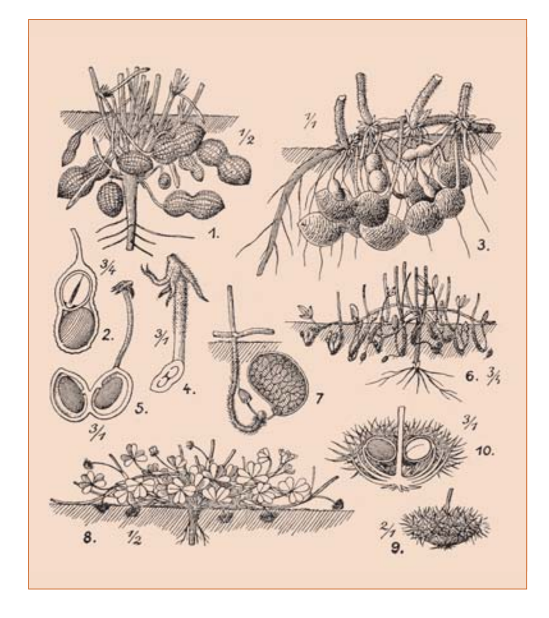


Planche botanique de plantes ayant la particularité d'enterrer leurs fruits. Une autre espèce africaine, originaire du Dahomey, *Kerstingiella geocarpa*, ou lentille de terre, présente aussi ce caractère.
Monographie de l'arachide, A. Chevalier, Paris 1936.

Page de gauche
Le battage des arachides consiste à détacher les gousses en brisant les gynophores qui les relient au pied. De petits appareils seront mis au point pour faciliter ce travail. Par la suite, des batteuses itinérantes, à grand rendement, seront utilisées par les sociétés de prévoyance.



Planche botanique de l'arachide.
Selon les variétés et les conditions de culture, les gousses renferment de une à quatre graines, rarement au-delà.

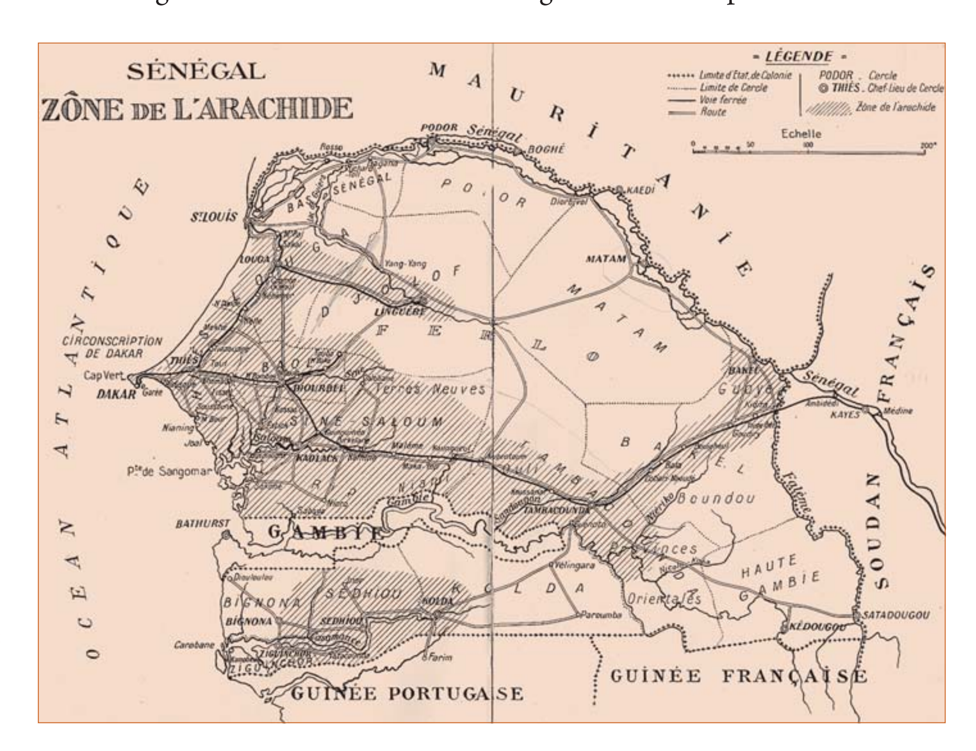
A. hypogea, décrite par Linné en 1753, est demeurée longtemps la seule espèce du genre *Arachis*, jusqu'à ce que Bentham en 1858 en découvre et décrive cinq nouvelles espèces, toutes spontanées au Brésil. À partir de cette date, l'origine américaine de l'arachide ne fait plus aucun doute.

L'arachide ne se limite pas aux régions intertropicales du globe, certaines de ses variétés se sont aisément adaptées aux conditions subtropicales et méditerranéennes : les États du sud des États-Unis d'Amérique la cultivent dès le milieu du XIX[e] siècle et dans la région de Valence, de petites huileries se sont montées, qui traitent la production de cette région d'Espagne. C'est cependant dans les régions intertropicales des continents asiatiques et africains qu'elle rencontre ses milieux de prédilection, non pas tant à cause des conditions de sol et de climat, mais plutôt grâce à l'engouement nutritionnel qu'elle suscite auprès des populations.

L'essor de l'arachide au Sénégal

En Afrique, sa culture s'est rapidement développée du fait de sa rusticité et de ses qualités alimentaires. Elle n'y sera cependant consommée sous forme d'huile qu'à la fin du XIX[e] siècle.

Ce n'est qu'en 1840 que l'aventure sénégalaise de l'arachide commence. Un chimiste français établi au Sénégal et travaillant pour le compte d'une maison de commerce rouennaise, M. Rousseau, comprit le parti que l'on pouvait tirer de cette légumineuse oléifère. Il en encouragea la culture auprès des chefs cou-



Incontestablement, l'établissement des lignes de chemins de fer a contribué au développement de la culture arachidière au Sénégal.
L'arachide sénégalaise, monographie d'économie coloniale, X. Guiraud, Paris 1937.



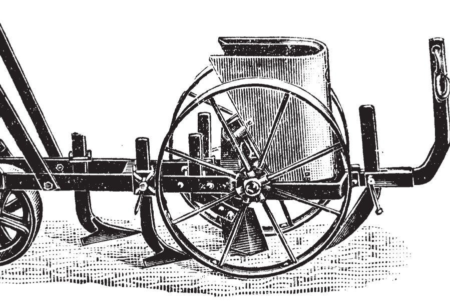




De gauche à droite
Livraison de semences d'arachide aux agriculteurs membres de l'une des sociétés de prévoyance du cercle de Djourbel, Sénégal, fin des années 1920.

Stockage d'arachides dans la région de Kaolack, Sénégal.

tumiers de la région et surtout il acquit une concession près de Rufisque pour y cultiver l'arachide.
L'année suivante, il expédiait une cargaison de 70 tonnes d'arachides en gousses à une huilerie de Normandie implantée à Sotteville-lès-Rouen.
À la même époque, un négociant établi à Saint-Louis-du-Sénégal, M. Gasconi, expédiait lui aussi en France mais cette fois à Marseille, quelques quintaux d'arachides.
Les résultats industriels furent concluants et la demande métropolitaine ne cessa alors d'augmenter.
De 2 600 tonnes exportées dès 1850 du Sénégal, on passera, en 1898, à plus de 100 000 tonnes, et ce, malgré la concurrence acharnée de la production des Indes anglaises qui proposent sur le marché international des quantités considérables d'arachides à prix très bas.
En 1900, il y a en France une quinzaine d'usines qui triturent exclusivement de l'huile à partir d'arachides, quasiment toutes implantées dans la région de Marseille.
La maison Maurel & Prom & Maurel frères possède au Sénégal 48 factoreries, et en France deux huileries, l'une à Marseille, l'autre à Bordeaux. Ces deux unités traitent annuellement 36 000 tonnes d'arachides en coques fournissant 11 500 tonnes d'huile et 14 500 tonnes de tourteaux. La maison Maurel & Prom possède aussi sa propre flotte composée de quatre *steamers* et de trois voiliers métalliques, pour l'acheminement des arachides depuis les côtes d'Afrique.
Les autorités coloniales encourageront la culture de d'arachide, au Sénégal, mais aussi dans les colonies



Semoir à arachides de culture attelée (Ulysse Fabre, 1930). Très tôt, ce type de matériel est utilisé au Sénégal par les agriculteurs.
Bulletin des matières grasses de l'Institut colonial de Marseille.



de la zone sahélienne, Soudan, Haute-Volta, nord de la Côte d'Ivoire et territoire du Niger.

Le gouverneur général de l'Afrique occidentale française, E. Roume, a d'abord recours à des missions scientifiques pour étudier les conditions d'amélioration de la culture de l'arachide en Afrique de l'Ouest. À cette époque, l'Égypte et les États-Unis constituent la référence en la matière. La création d'une Inspection générale de l'agriculture facilitera la centralisation des informations et les échanges de résultats d'expérimentation. Des mesures sont prises pour favoriser l'organisation des producteurs : les sociétés de prévoyance assurent chaque année l'avance des semences. D'autres mesures fixent les dates d'ouverture des achats d'arachides par les traitants, afin de garantir un produit suffisamment mûri et séché aux exportateurs. Enfin, le développement des réseaux routiers et ferroviaires permet la mise en culture de nouvelles terres et l'évacuation des récoltes vers les ports.

Les résultats ne se font guère attendre : à l'aube de la première guerre mondiale, l'Afrique occidentale française exporte déjà 250 000 tonnes d'arachides en coques et en 1925, 450 000 tonnes.

Cette année-là, les arachides sénégalaises représentent à elles seules près de 50 % de la valeur totale des exportations de toute l'Afrique occidentale française : 500 millions de francs !… et cette somme correspond à 90 % de la valeur des exportations totales du Sénégal.

Cependant, le facteur limitant à une expansion territoriale de la culture au Sénégal demeure le déficit de main-d'œuvre, la population recensée en 1920 n'étant que de 1,354 million d'habitants. Malgré l'appoint des Navétanes, travailleurs saisonniers originaire du Soudan français, force est de constater qu'avec les techniques culturales traditionnelles, les superficies mises en culture n'augmenteront plus guère et la production ne pourra alors que stagner.

Visite de la station expérimentale de l'arachide de M'Bambey au Sénégal, par le gouverneur général de l'AOF, Jules Brévié. *Rapports techniques de la station de M'Bambey*, 1932.



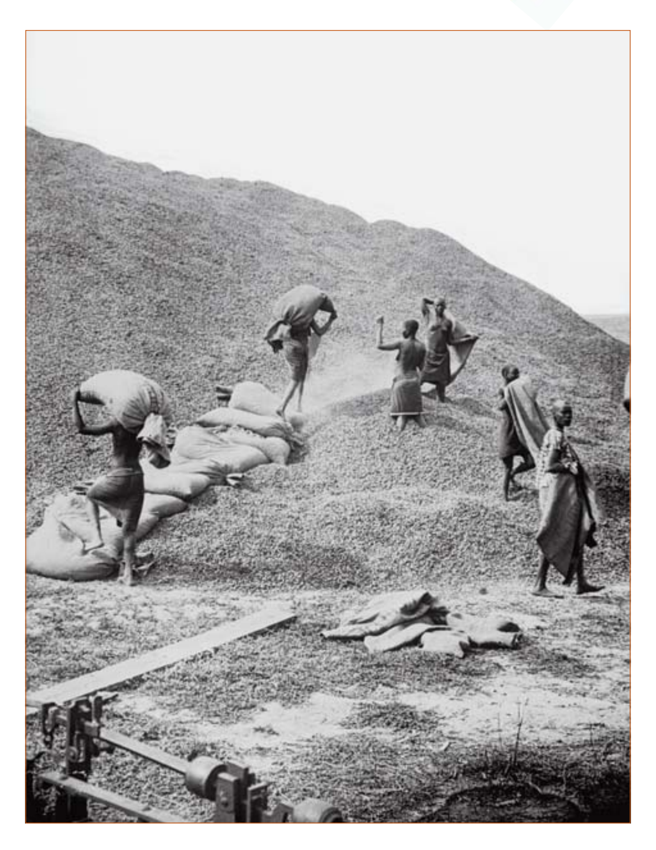
Afin de remédier à cette situation, la création d'une station de recherche spécialisée pour l'arachide s'impose de toute évidence. La décision est prise par le gouverneur général William-Ponty en 1913 et M'Bambey est retenu comme site pour son implantation. En réalité, la station ne sera opérationnelle qu'à partir de 1922.

La station expérimentale de M'Bambey

En 1921, la ferme de M'Bambey, qui dépendait du service agricole du Sénégal, est rattachée directement au gouvernement général de l'Afrique occidentale française. Comme cela avait été prévu, elle est desti-



née à servir de base régionale pour la conduite des travaux de recherches agronomiques portant sur l'arachide.
Située dans le cercle de Thiès, en plein cœur de la zone arachidière, la station de M'Bambey couvre 180 hectares, dont 30 hectares réservés aux seuls travaux d'amélioration génétique.
Les essais de sélection démarrèrent en 1924 mais ce n'est qu'à partir de 1929 que le programme de sélection variétale, conçu de façon beaucoup plus rigoureuse que précédemment, commença à porter réellement ses fruits.
Des variétés performantes furent mises au point tant sur le plan du rendement en gousses que sur ceux de la teneur en huile, de la résistance aux maladies et de l'adaptation à la sécheresse.
M'Bambey n'est pas seulement une station de recherche agronomique, c'est aussi un centre de formation professionnelle s'adressant aussi bien aux agents de l'encadrement des services agricoles qu'aux agriculteurs eux-mêmes.
En matière de techniques culturales, des équipements de culture attelée furent testés et adaptés aux conditions sénégalaises : matériels légers mais cependant robustes et à faibles coûts d'achat et d'entretien.
C'est l'arachide qui permit aux agriculteurs sénégalais de franchir une étape importante dans la conduite d'une exploitation agricole familiale. La mécanisation, en diminuant les temps de travaux, facilitait la mise en valeur de plus de superficies. Elle permit aussi un meilleur respect des calendriers culturaux et diminua la pénibilité de certains travaux des champs.



Alimentation des seccos à M'Bambey.
Travail harassant s'il en est.
J. Stirbo, ancien élève de Nogent-sur-Marne, d'origine roumaine, a fourni à l'Inac une importante série de photographies sur la culture de l'arachide au Sénégal, durant la période 1920-1930.

L'arachide, clé du développement du Sénégal

Les arachides sénégalaises étaient traditionnellement exportées en gousses afin de protéger les graines des risques d'altération durant les opérations d'acheminement depuis les centres de traite jusqu'aux ports d'embarquement, et durant les trajets maritimes jusqu'aux ports de débarquement, Marseille et Bordeaux notamment. L'inconvénient des expéditions du produit en gousses était de doubler les frais du transport maritime, par rapport à des expéditions du produit en graines.
L'Inde britannique et les colonies anglaises de l'Ouest-africain l'avaient fort bien compris et procédaient ainsi depuis des dizaines d'années. Le Sénégal a tenté l'expérience dans les années 1918-1921, pour des raisons évidentes de moindre disponibilité de navires à cette époque. Le produit rendu en métropole n'était pas de qualité idéale pour les huiliers et l'ancienne pratique de l'expédition en coques fut reprise rapidement. Ce n'est qu'à partir de 1934 que la pratique du décorti-



Le stockage en plein air des arachides au Sénégal ! Ce sont des montagnes de gousses qui attendent d'être évacuées vers la métropole, dans les ports de Ruffisque et de Dakar notamment.

cage avant exportation tendra à se généraliser. Malgré les coûts d'équipement en matériels, les négociants y trouvent facilement leur compte en économisant près de 60 % sur les seuls frais de transports maritimes.

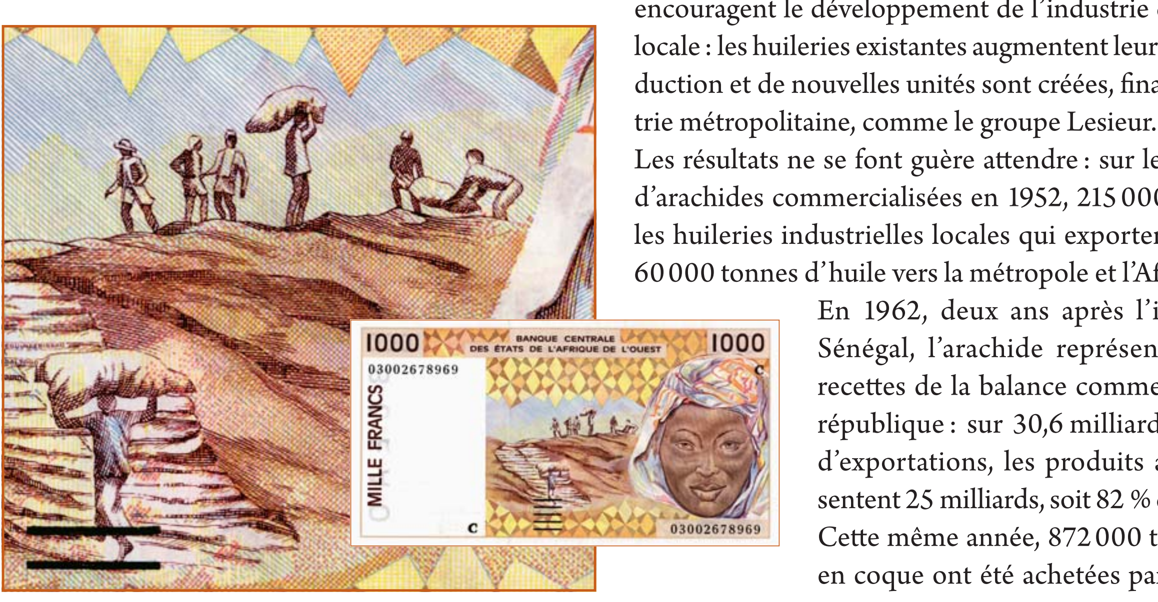
À partir de la fin des années 1920, des huileries industrielles se montent au Sénégal, trois à Dakar, une à Diourbel et une autre à Kaolack. Ces cinq unités traitent en 1929 quelques 11 000 tonnes d'arachides décortiquées qui fournissent 5 700 tonnes d'huile.

Conséquence de la crise économique mondiale, l'huile se vend mal en Afrique occidentale française et les industriels devront exporter leurs surplus vers l'Afrique du Nord française.

La seconde guerre mondiale représentera un tournant important pour la production arachidière sénégalaise. Tout d'abord, durant les années de conflit, la production diminue de moitié et les huileries industrielles locales en traitent une grande partie. Dans les années de l'immédiat après-guerre, les pouvoirs publics encouragent le développement de l'industrie de transformation locale : les huileries existantes augmentent leurs capacités de production et de nouvelles unités sont créées, financées par l'industrie métropolitaine, comme le groupe Lesieur.

Les résultats ne se font guère attendre : sur les 420 000 tonnes d'arachides commercialisées en 1952, 215 000 sont traitées par les huileries industrielles locales qui exportent la même année 60 000 tonnes d'huile vers la métropole et l'Afrique du Nord.

En 1962, deux ans après l'indépendance du Sénégal, l'arachide représente l'essentiel des recettes de la balance commerciale de la jeune république : sur 30,6 milliards de Francs CFA d'exportations, les produits arachidiers représentent 25 milliards, soit 82 % de la valeur totale ! Cette même année, 872 000 tonnes d'arachides en coque ont été achetées par l'Office de com-



Billet de banque de la BCEA, 1990.



mercialisation des produits agricoles qui vendra aux huileries 453 000 tonnes représentant l'équivalent de 160 000 tonnes d'huile d'arachide. Les huiles brutes sont principalement destinées à l'exportation, pour une quantité de 102 000 tonnes, les huiles raffinées étant consommées au Sénégal et dans les pays limitrophes pour des quantités de 25 000 à 30 000 tonnes par an.

La filière arachide est nationalisée en 1975 puis privatisée en 2005.

Snuneor SA est la première société agro-alimentaire du pays. Elle emploie 3 000 personnes et travaille suivant les années de 130 000 à 250 000 tonnes d'arachides-coques. La société fournit 70 % des huiles végétales consommées au Sénégal et demeure le premier exportateur mondial d'huile d'arachide largement devant l'Argentine et l'Inde.

En 2007, Suneor SA a exporté 68 000 tonnes d'huile brute pour une valeur de 68 millions de dollars US. Cette année-là, la France importait 46 000 tonnes de cette même huile demeurant ainsi la principale cliente du Sénégal pour cette denrée et la première nation à consommer l'huile d'arachide !



Semis manuel de l'arachide. Avec une interligne de 40 à 60 cm, et une distance des graines de 15 cm sur la ligne, soit en moyenne 130 000 poquets et autant de graines par hectare, l'opération exige un grand nombre de travailleurs pour être effectuée rapidement.



1

Société Sénégalaise de Culture

LATE-MENGUÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.500.000 FRANCS

Divisé en 25.000 Actions de 100 Francs chacune

Statuts déposés en l'Étude de Me LEGAY, Notaire à Paris

SIÈGE SOCIAL A KAOLACK (SÉNÉGAL)

SOCIÉTÉ SÉNÉGALAISE DE CULTURE · LATE-MENGUÉ · SLCM

Droit de Timbre payé par abonnement Declaration faite à Kaolack (Sénégal) le 2 Mai 1927 Registre des actes sous seing privé F° 77 N° 465

ACTION DE 100 FRANCS

AU PORTEUR

N° 005,853

Le Président du Conseil d'Administration,

Un Administrateur,

P. FORVEILLE IMPRIMEUR DE TITRES. PARIS-RODEZ

TALON DE L'ACTION N° 005,853

Titre boursier de la société sénégalaise de culture Laté-Mengué, établie près de Kaolack.
La première expérience de culture arachidière motorisée au Sénégal, revient à la Compagnie française de l'Afrique occidentale, en 1920.
Si ce fut une réussite technique, ce fut aussi un échec financier !



Cotonnier.

1. *Capsule ouverte.* 2. *Groupe de graines.* 3. *Graine isolée coupée* 4. *Jeune fruit avec le ver de l'*Heliothis armigera.

5. Aletia argillacea. 6. *Sa chenille ou ver du coton.*

Le coton



Culture de cotonnier sous palmiers.

L’usage du coton est connu depuis la plus haute Antiquité, aussi bien dans l’Ancien Monde que dans le Nouveau Monde. Les Égyptiens cultivaient le cotonnier et savaient en travailler les fibres. Plus tard, Les Grecs puis les Romains, en connurent l’existence et en apprécièrent l’intérêt mais ils ne tentèrent pas l’expérience de cultiver le cotonnier sur leurs propres territoires. Il fallut attendre les invasions arabes pour qu’il s’implante en Espagne puis en Sicile.

Avec les Croisades, les Européens le redécouvrent, mais ils n’en font pas une consommation immodérée. Il faut attendre le XVe siècle pour qu’un véritable commerce voie le jour, sur l’impulsion des Génois, et que se créent les premières unités de transformation en Flandre, en France et en Grande-Bretagne. Les ateliers de tissage fabriquent alors des futaines, étoffes mixtes à chaîne de fils de lin ou de chanvre, et à trame de fils de coton.

Au début du siècle suivant, les caravelles espagnoles vont ramener des Amériques de grandes quantités de tissus de coton. Les peuples des Antilles, du Mexique et du Pérou ont en effet domestiqué le cotonnier depuis des millénaires et en tirent le meilleur parti pour se vêtir, mais aussi pour confectionner des articles de première nécessité tels que ficelles, cordelettes, filets de pêche.

L’Espagne va approvisionner l’Europe en cotonnades durant près d’un siècle. En 1588, l’Invincible Armada est défaite par la flotte anglaise et l’Espagne perd à tout jamais le contrôle des mers. En 1600, la Compagnie anglaise des Indes orientales est créée, par la suite, la Hollande constitue une Compagnie de commerce maritime de même type. Soixante ans plus tard, sous l’impulsion de Colbert, la France se dote à son tour de la Compagnie des Indes orientales. Pendant trois quarts de siècle, ces compagnies ravitailleront l’Europe en cotonnades.

Les gouvernements de France, d’Allemagne et de Grande-Bretagne, à l’exception de celui de la Hollande, vont tenter d’endiguer cette invasion des « indiennes »

Page de gauche
Gravure d’une branche de cotonnier. Une capsule y est représentée, ainsi que deux lépidoptères, parasites du cotonnier : *Heliothis armigera* et *Aletia argillacea*. *Études élémentaires sur le coton*, Louis Deschamps, Rouen 1885.



qui pénalise les industries textiles nationales de laine ou de lin… mais sans y parvenir ! L'usage des indiennes pour l'habillement et l'ameublement est entré définitivement dans les mœurs.

La solution consiste alors à convaincre les tisserands européens de travailler le coton, et de créer ainsi une nouvelle industrie nationale. C'est à Rouen que fut établi en 1701 le premier atelier de tissage du coton en Europe. Cette avance technique, la France la conservera peu de temps. De l'autre côté de la Manche, les artisans de Manchester mettent au point des machines qui révolutionneront l'industrie textile : John Kay fabrique les premières navettes volantes, et Lewis Paul et John Wyatt mettent au point un mécanisme de filature moderne, qu'ils font breveter en 1738. Ces améliorations technologiques contribueront à la révolution industrielle anglaise.

Récolteuse de coton aux États-Unis. Les conditions de travail ne doivent pas être extraordinaires ! *Cotton culture*, brochure diffusée par German Kali Works dans les dernières années du XIXe siècle !



L'aventure nord-américaine du coton

Dès l'instant où le coton brut sera importé en Europe pour y être filé et tissé, les industriels chercheront à se procurer une matière première qui répond au mieux à leurs exigences. Les lots de coton doivent être propres, homogènes, les fibres fines et longues, résistantes à la torsion.

Les cotonniers du Nouveau Monde fournissent des fibres de bien meilleure qualité que celles issues des cotonniers asiatiques. Les espèces américaines, *Gossypium barbadense* et *G. hirsutum* vont conquérir le monde en moins de deux siècles.

La Grande-Bretagne n'encourage guère la culture cotonnière dans ses possessions américaines, la production de l'Inde lui suffit pour assurer ses approvisionnements.

En 1776, les colonies britanniques d'Amérique du Nord accèdent à l'indépendance et se fédèrent pour devenir les États-Unis d'Amérique. Les États du Sud-Est vont se lancer dans la culture cotonnière et se hisser rapidement au premier rang des pays producteurs de coton, devançant de plus en plus largement l'Inde britannique. Les États-Unis deviendront finalement les seuls fournisseurs au monde des industries textiles européennes.

En 1860, les États-Unis produisent et exportent un million de tonnes de coton, soit plus de 6,5 millions de balles. L'année suivante, éclate la guerre de Sécession. Ses causes sont étroitement liées au coton : les États du Sud ont besoin du maintien de l'esclavage pour leur agriculture, les



États du Nord, industrialisés, sont abolitionnistes. Le Sud veut pouvoir vendre librement son coton pour acheter des machines, le Nord est protectionniste.
Durant toute la durée de cette guerre civile, l'Europe n'est pratiquement plus approvisionnée en coton, les usines ferment, les ouvriers sont mis au chômage, l'économie des pays européens est gravement malmenée par cette crise du coton.
En 1865, le Sud capitule et les États-Unis vont, en quelques années, reconstituer leur outil de production cotonnière, mais aussi mettre en place leur propre industrie textile, au grand dam des nations européennes.
En 1889, sur une production de 1,6 million de tonnes de coton, 1,1 million a été exporté et 500 000 tonnes transformées sur place. Dix ans plus tard, les États-Unis exportent 1,7 million de tonnes de coton et en travaillent 850 000 tonnes dans leurs usines.
À la fin du XIXe siècle, les États-Unis ont réussi un véritable exploit. En quelques dizaines d'années, ils se situeront au premier rang des producteurs-exportateurs de coton et au deuxième rang des nations industrialisées sur le plan textile, très proches, cette fois, de la Grande-Bretagne.

L'industrie cotonnière française à la fin du XIXe siècle

Les besoins de l'industrie textile française sont passés de 5 000 tonnes de coton en 1800, à 60 000 en 1845, puis à 130 000 en 1880 et à 200 000 en 1900. À la fin du XIXe siècle, la France se situe au cinquième rang mondial et au troisième rang européen des pays transformant la fibre de coton.
Son approvisionnement dépend pour 80 % des États-Unis et 18 % de la Grande-Bretagne, de l'Inde anglaise et de l'Égypte sous contrôle britannique !
À signaler que la culture du coton en Égypte, pour ancienne qu'elle soit, a été radicalement transformée sous le règne de Mehemet-Ali, vice-roi d'Égypte de 1804 à 1849. Ce souverain veut faire de son pays un État moderne et il encourage, en ce sens, toutes les initiatives. C'est ainsi qu'il permet à un Français, Jumel, d'introduire et de tester avec succès des semences de coton *sea island* provenant des États-Unis. Ce « coton Jumel » fera quelques décennies plus tard la richesse de l'Égypte.
En 1900, la France est donc entièrement dépendante de nations à tendance hégémonique pour ses approvisionnements en coton, ce qui bien sûr inquiète les industriels et les hommes politiques de l'époque. En effet, au début de XXe siècle, la France compte 300 filatures et 650 usines de tissage, le secteur textile emploie quelque 250 000 ouvriers.
Pour remédier à cette situation périlleuse, le Syndicat général de l'industrie cotonnière française est fondé en mars 1901. Il préconise la mise à contribution de l'Empire colonial français pour la satisfaction future de tout ou partie des besoins de l'industrie textile nationale.



L'Association cotonnière coloniale (ACC) est constituée en janvier 1903, avec pour président M. Esnault-Pelterie, également président du Syndicat général de l'industrie cotonnière !

Le coton dans l'Empire colonial français

À la création de l'ACC, la production de coton destinée à être exportée vers la métropole est inexistante sur l'ensemble des possessions françaises.

Les anciennes colonies des Antilles, Martinique et Guadeloupe, ainsi que l'île de la Réunion ont produit du coton dans le passé, mais à la fin du XIXe siècle, cette culture a été abandonnée et depuis longtemps remplacée par celle de la canne à sucre. Quant à la Guyane, de la fin du XVIIIe siècle au milieu du XIXe siècle, elle exportait, bon an mal an, quelques centaines de tonnes de fibre d'excellente qualité. Toutefois, la rareté de la main-d'œuvre et son coût en ont, depuis lors, proscrit toute tentative de relance.

En Asie, les pays de l'Union indochinoise (colonie de Cochinchine et protectorats de l'Annam, du Tonkin, du Cambodge et du Laos) produisent du coton, mais une industrie de transformation existe déjà sur place, qui absorbe, jusqu'à présent, la totalité de la production de l'Union et importe même du coton des Indes britanniques.

En Océanie, le cotonnier pousse dans des conditions satisfaisantes, mais les îles sont trop éloignées des circuits de commercialisation.



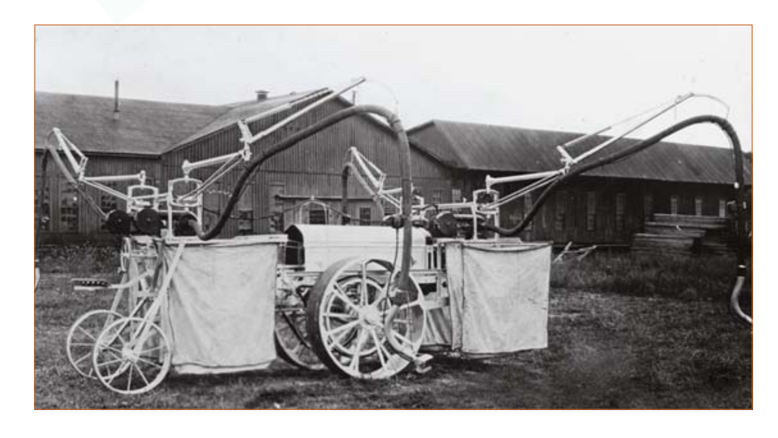
Atelier du coton à l'École pratique coloniale du Havre. Fondée en 1908, elle était destinée à former des techniciens pour l'outre-mer. L'établissement est devenu l'Istom, qui forme aujourd'hui des ingénieurs pour le développement des pays du Sud.





Balles de coton sur les quais du port du Havre.
Elles sont la production de Mademba Sy,
souverain de Sansanding au Soudan français.
Bulletin de l'Association cotonnière coloniale, nov. 1905.

En Afrique du Nord, l'Oranais algérien produisit du coton durant la guerre civile américaine mais dès la reprise des exportations des États-Unis, la culture périclita.
En Afrique de l'Ouest, la situation est toute autre. Les populations connaissent depuis longtemps le coton et, dans les régions à climat soudanien, un artisanat le transforme pour satisfaire la demande locale. Dès les années 1860, des essais furent entrepris au Sénégal en vue d'améliorer les techniques de culture. Les résultats de ces essais ne furent guère concluants et ce programme fut abandonné.
En Afrique centrale, la culture du coton ne fut même pas envisagée.
Enfin, à Madagascar, du fait de la grande variété des climats de la Grande île, le coton semble bien adapté à de nombreuses régions et les populations savent le cultiver et le travailler depuis fort longtemps. Malheureusement, l'importation de cotonnades manufacturées d'Europe a rapidement détourné l'intérêt des Malgaches pour cette culture.
Dès sa création, l'ACC portera ses efforts de la vallée du fleuve Sénégal aux rives du fleuve Niger, et sur le Dahomey. Ces deux régions présentent en effet des conditions climatiques favorables au développement du cotonnier, mais surtout elles disposent déjà, ou vont bientôt disposer, d'infrastructures ferroviaires et portuaires qui faciliteront l'acheminement de l'or blanc, des zones de production africaines jusqu'aux entrepôts du Havre.
Des agents permanents de l'Association sont recrutés et installés, l'un à Kayes puis à Bamako, Marcel Quesnel, l'autre à Cotonou, Eugène Poisson. Ils sont chargés de l'installation des premières unités d'égrenage mécanique, de la fourniture de semences aux agriculteurs, du suivi des cultures et de l'achat des productions. Ils ont également la responsabilité de conduire des essais d'acclimatation de variétés américaines de type *upland*.



Machine Stukenborg pour récolter le coton.
La récolte mécanique du coton, G. Passelègue
L'agronomie coloniale, juillet 1923.

Malgré les efforts de l'ACC et l'appui de l'administration coloniale, la culture cotonnière n'attire pas les populations. Il faut néanmoins reconnaître que des erreurs ont été commises dès le début. La grande méconnaissance des conditions climatiques de ces régions a conduit à introduire, et à distribuer aux agriculteurs des variétés inadaptées aux conditions agroclimatiques : irrégularité des précipitations, durée de la saison des pluies trop courte, vents desséchants en fin de floraison, préparation des terrains trop superficielle.

Ce mauvais départ a eu pour conséquence de décourager les paysans mais aussi les personnels de l'administration coloniale chargés de promouvoir la culture.

En 1913, l'Afrique occidentale française a fourni à la métropole 320 tonnes de fibre et l'Algérie 120 tonnes. Cette même année, les besoins de l'industrie textile française s'élevaient à 329 000 tonnes.

Après la Grande Guerre, les pouvoirs publics s'engageront plus efficacement dans la production cotonnière en chargeant les services agricoles des gouvernements généraux d'assurer les travaux d'expérimentation et l'encadrement technique des producteurs. L'ACC assure, en complément des entreprises privées, l'égrenage et la mise en balles du coton. En 1929, elle possède 16 stations d'égrenage en Afrique occidentale française.



Sur les rives du fleuve Sénégal, à Richard-Toll,
les balles de coton seront achminées
par bateau jusqu'à Saint-Louis.
Bulletin de l'Association cotonnière coloniale,
août 1913.

Mais c'est en Afrique équatoriale française, dans les colonies du Tchad et de l'Oubangui-Chari, que se développera rapidement une production cotonnière destinée à l'exportation.

Sur le modèle du Congo belge, l'administration coloniale attribua des zones de privilège à quatre sociétés cotonnières, chargées de l'encadrement des producteurs, de l'achat du coton graine, de son acheminement jusqu'aux unités d'égrenage, de l'évacuation de la fibre vers les ports, Pointe-Noire au Congo et Burutu au Nigeria.

La production cotonnière de l'Afrique équatoriale française passe de 700 tonnes de coton graine en 1930 à 41 500 en 1940, soit, cette année-là, 14 000 tonnes de fibre, quantité entièrement destinée à l'exportation.

Après quarante ans d'efforts, la France n'a cependant pu s'exonérer de la dépendance américaine et britannique : le coton produit dans son domaine colonial ne couvre que 3 % des besoins de son industrie textile !



Toutes les pièces constitutives d'une petite usine d'égrenage sont transportées à dos d'homme jusqu'au lieu retenu pour son implantation.
Bulletin de l'Association cotonnière coloniale, mai 1911.

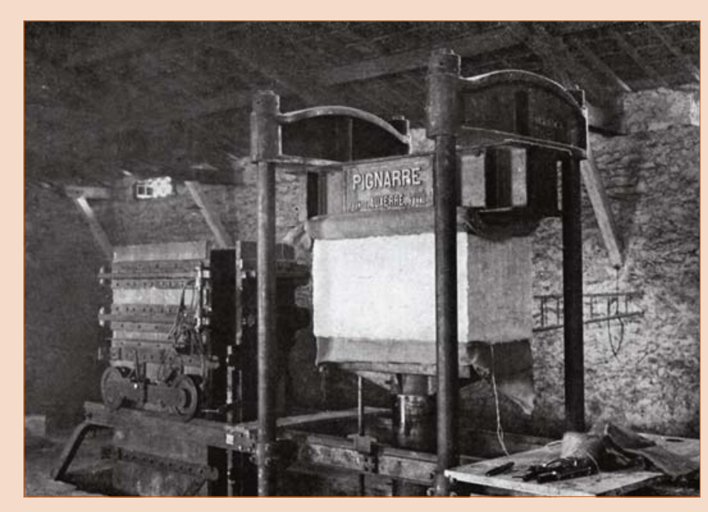


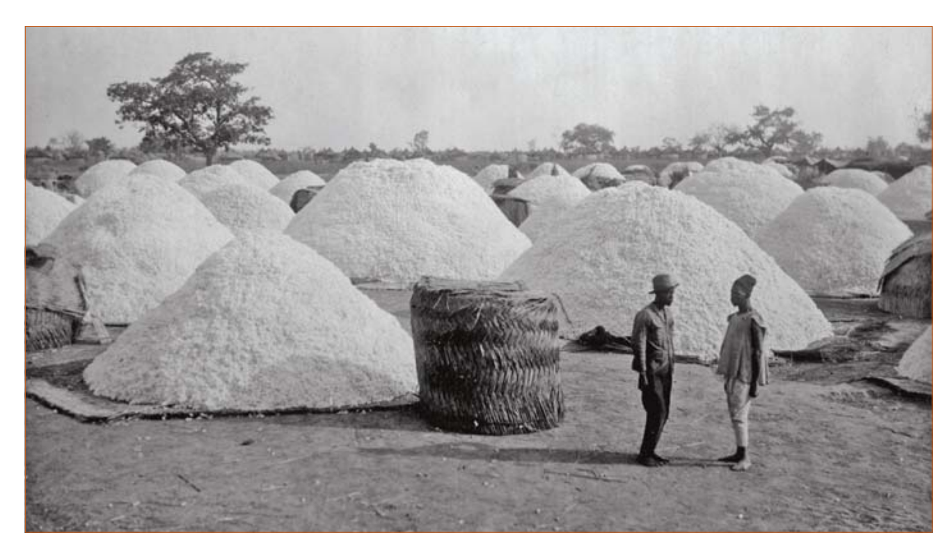
Station d'égrenage de l'ACC à Cotonou, Dahomey.
La construction est sommaire, ce qui explique que l'on pouvait la démonter et la déplacer en un autre lieu aisément.
Bulletin de l'Association cotonnière coloniale , juin 1909.

Ci-dessous, de gauche à droite
Un type d'usine de l'ACC, en 1914.
L'unité d'égrenage de Ségou, Haut Sénégal et Niger (ex Soudan français.).
Les égreneuses sont de marque Asa Lees de 60 scies.
Bulletin de l'Association cotonnière coloniale, mars 1914.

Presse à balles de coton de marque Pignarre, dans une usine d'égrenage de l'ACC, à Casablanca (Maroc).
Le poids moyen des balles dépendait du matériel utilisé, de 100 à 200 kg.
Bulletin de l'Association cotonnière coloniale, avril 1929.







Un centre de regroupement de coton brut en Haute-Volta. À l'époque de la récolte du coton, les risques de pluie sont infimes dans ces régions soudaniennes.
Bulletin de l'Association cotonnière coloniale, avril 1928.

La culture cotonnière au Soudan français

L'usage du coton est connu depuis très longtemps par les populations soudanaises. Ces populations cultivent le cotonnier uniquement pour satisfaire les besoins en matière première d'un artisanat local. Les tisserands de Ségou et San sont en effet renommés dans toute la colonie et n'ont pas subi la concurrence des tissus manufacturés européens.

Les efforts de l'Administration pour inciter les agriculteurs à produire davantage de coton, destiné à l'exportation, sont demeurés vains : bon an, mal an, seules quelques centaines de tonnes de fibre sont évacuées vers le port de Dakar chaque année, jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Dès le début des années 1920, un ingénieur hydraulicien, Émile Bélime, avait conçu un projet pharaonique d'irrigation qui concernait près d'un million d'hectares sur la rive gauche du fleuve Niger, dont 400 000 seraient consacrés à la riziculture et 600 000 à la culture du cotonnier ! Ce projet reçoit l'appui du gouverneur général de l'Afrique occidentale française, Jules Carde, et les travaux de reconnaissance débutent en 1925. En 1932, l'Office du Niger est créé, avec à sa tête l'ingénieur Bélime.

Avec la guerre, les travaux d'aménagement prennent du retard. En 1949, seuls 20 000 hectares ont été aménagés dont 2 000 cultivés en cotonniers. Cette année-là, l'Office exportera 360 tonnes de fibre.

Immédiatement après la guerre, le gouvernement français décide la création de deux organismes dont la complémentarité se révèlera d'une redoutable efficacité dans les années à venir.

Tout d'abord, l'Institut de recherche du coton et des textiles exotiques (IRCT), dont la présidence est confiée à Édouard Senn, est créé en 1946. Il a pour mission

Page de droite
Tableau montrant la longueur moyenne des différents types de coton fournis par les colonies et territoires sous mandat français.
La présentation des produits à l'exposition coloniale internationale, É. Prudhomme, Paris 1931.



de mener des études visant à améliorer les techniques de culture et à mettre au point des procédés de séparation et de transformation des fibres.

Puis, la Compagnie française pour le développement des fibres textiles exotiques (CFDT) est fondée en 1949. Elle a la lourde responsabilité de l'encadrement technique des producteurs, de l'achat du coton graine, de la gestion des usines d'égrenage, de l'évacuation des fibres vers la France.

Au Soudan, l'IRCT conduit ses travaux de recherches sur la culture pluviale du cotonnier à la station de M'Pesoba, dans le cercle de Koutiala. La CFDT hérite à ses débuts de la dizaine de petites unités d'égrenage installées par l'ACC jusqu'à la fin des années 1930.

L'Office du Niger dispose d'une usine d'égrenage et a créé sa propre station de recherches, Kogoni, sur le secteur du Kouroumari. Cette station sera confiée à l'IRCT dès 1961 par le gouvernement de la République du Mali.

En 1960, le Soudan indépendant prend le nom de Mali. Cette année-là, l'Office du Niger commercialise près de 3 600 tonnes de coton graine et les agriculteurs, encadrés par la CFDT, fournissent au commerce plus de 2 600 tonnes de coton graine.

La filière coton en Afrique durant la période 1960-2000

Au début des années 1960, l'industrie textile française est encore florissante. Elle importe annuellement de 250 000 à 300 000 tonnes de coton fibre.

Les anciennes colonies d'Afrique de l'Ouest n'en exportent à la même époque que 8 000 tonnes tandis que celles d'Afrique centrale en exportent 55 000 tonnes dont 30 000 pour le seul Tchad !

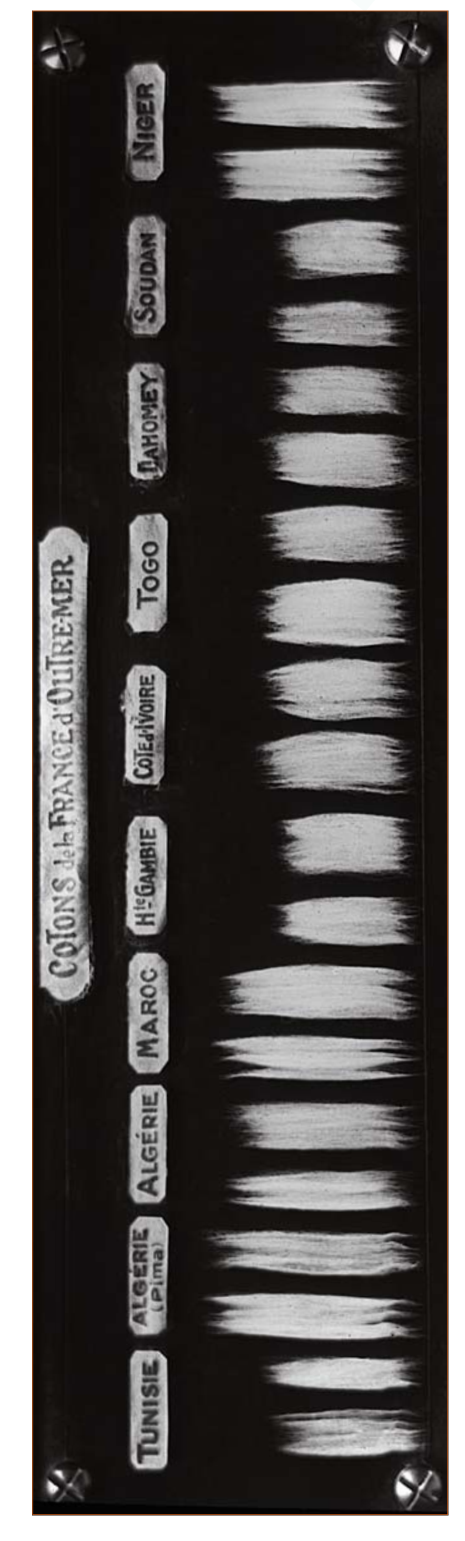
À la fin des années 1970, la France n'importe plus que des quantités inférieures à 200 000 tonnes par an ce qui correspond à peu près aux exportations africaines de la zone franc.

En 2001, alors que les importations françaises de coton fibre sont inférieures à 100 000 tonnes, les quantités exportées par les pays d'Afrique de la zone-franc représentent 750 000 tonnes, soit 75 % des exportations de coton du continent africain dans son ensemble.

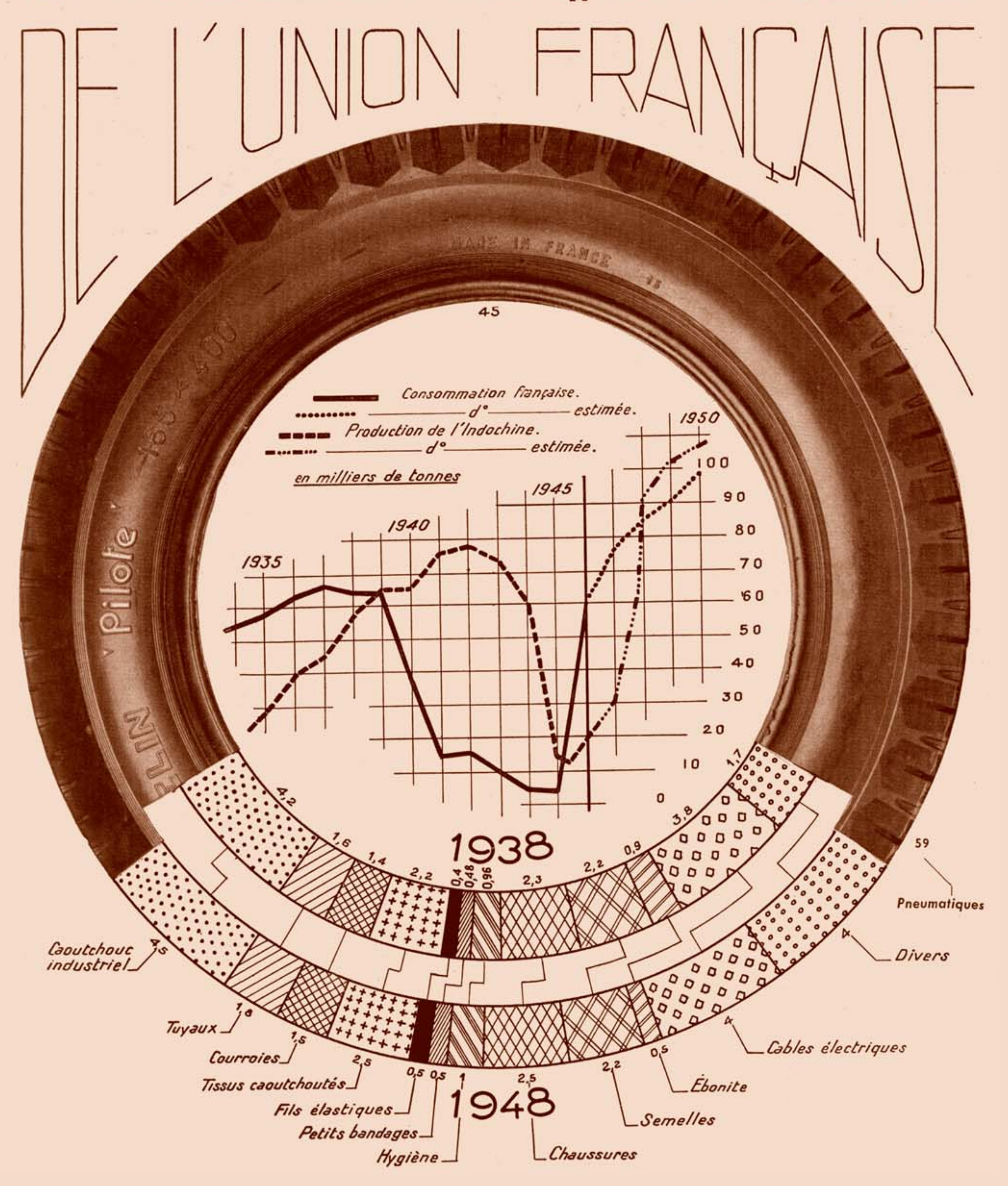
Environ 6 millions de tonnes de fibre ont été échangées dans le monde cette année-là.

Le rôle de la CFDT et celui de l'IRCT ont été déterminants dans la réussite de la filière coton d'Afrique. Les efforts consacrés en Afrique de l'Ouest pour améliorer les performances des acteurs de la filière ont été couronnés de succès.

En 2007, près de 8,7 millions de tonnes auront été échangées dont 37 % proviennent des États-Unis, 18 % d'Inde, 16 % des républiques d'Asie centrale et 13 % du continent africain. Cette même année, l'industrie textile française résiduelle n'importe plus que 32 600 tonnes de fibre.



LA MEILLEURE FABRIQUE A DOLLARS DE L'UNION FRANÇAISE



Le caoutchouc

Les *conquistadores* de Cortez sont les premiers Européens à être mis en présence de cette matière curieuse, déconcertante du fait même de ses propriétés. Les Indiens l'utilisaient, semble-t-il, depuis des temps immémoriaux, essentiellement pour se divertir (confection de balles pour jouer au *tlachli,* l'ancêtre du volley-ball, confection de chaussures difformes imposant au malheureux, qui en était équipé, une démarche grotesque qui excitait la gaieté des spectateurs), mais également pour se vêtir.
Le caoutchouc est en effet imperméable à l'eau mais aussi, du fait de sa plasticité et de sa ténacité, … imperméable aux flèches les plus acérées, d'où son utilisation militaire pour la confection de cuirasses.
Il est surprenant que les Espagnols n'aient pas su apprécier les extraordinaires possibilités d'utilisation à des fins guerrières. Aucun échantillon de cette matière ne parviendra en Europe avant le XVIIIe siècle (le caoutchouc, œuvre du Diable ?)
C'est un Français qui « redécouvre » le caoutchouc en 1735 : Charles-Marie de La Condamine, non pas au Mexique mais au Pérou.
Il s'enthousiasme pour les incroyables utilisations potentielles que l'on peut en faire, matière combustible pour les torches, fabrication de récipients incassables et légers, contrairement au verre et à la poterie. Il en expédie des échantillons l'année suivante à l'Académie des sciences.
Une dizaine d'années plus tard, c'est un autre Français, François Fresneau, ingénieur établi à Cayenne, qui adresse un mémoire à l'Académie des sciences sur l'intérêt de l'exploitation des arbres à caoutchouc dans la colonie. Il termine ce mémoire par une description détaillée d'une espèce qui n'a pas encore son nom botanique définitif : l'*Hevea brasiliensis*.
Le caoutchouc est maintenant connu en Europe, mais son emploi va rester limité durant quelques dizaines d'années. Ce n'est qu'en 1761, que deux chimistes français, Hérissant et Macquer, mettent au point le processus de fluidification du caoutchouc en utilisant l'essence de térébenthine et l'éther comme solvants. Le

Page de gauche
Utilisations de la matière première caoutchouc dans les différentes branches de l'industrie française, comparaison 1938 et 1948.
Le monde colonial illustré, 1947.

caoutchouc devient alors modelable à souhait. Il faudra encore quelques dizaines d'années avant qu'une utilisation industrielle voit le jour.
C'est chose faite en 1823, lorsque l'Écossais Charles Mackintosh crée à Glasgow la première usine de caoutchouc pour la fabrication de tissus imperméabilisés selon un procédé breveté.
Cependant, les articles en caoutchouc présentent encore quelques défauts majeurs : l'odeur n'est pas très agréable et surtout, avec le froid, le produit a tendance à durcir et devenir cassant, avec la chaleur, à ramollir et devenir visqueux.
C'est un Américain, Charles Goodyear, qui en 1843 parvient à stabiliser la matière en y ajoutant une petite quantité de soufre et en la faisant cuire à une température supérieure au point de fusion du soufre. Le procédé qui porte le nom de vulcanisation (en référence à Vulcain, le dieu romain du feu et du travail des métaux) va changer radicalement la vie de tous les jours des habitants des pays industrialisés.
À partir de ce moment, le caoutchouc intégrera très vite le groupe des matières premières les plus recherchées de la planète.

Quelles sont les plantes à caoutchouc ?

De nombreuses plantes fournissent du latex en proportion variable. Les premières exploitées furent les espèces américaines : *Castilloa elastica*, *Hevea brasiliensis* et *Manihot glaziovii*.
Les espèces asiatiques ne furent découvertes que bien plus tard. La première, *Urceola elastica* en Malaisie en 1798 par J. Howison, la seconde, *Ficus elastica*, en Inde dans l'Assam en 1810, par Roxburg.
Pour ce qui est des espèces africaines, le botaniste Palisot de Beauvois décrivit en 1787 une liane à caoutchouc du Bénin à laquelle il donna le nom de *Landolphia*, en l'honneur de Jean-François Landolphe, entreprenant marin et commerçant français de la côte des Esclaves. D'autres espèces de *Landolphia* furent par la suite découvertes et décrites en zone de climat soudanien, notamment la liane Gohine, *L. heudelotii*. Le *Funtumia elastica*, grand arbre des forêts des régions de climat équatorial, ne fut décrit qu'en 1898.
À Madagascar, outre quelques espèces de *Landolphia*, on trouve le *Mascarenhasia lisianthiflora*, qui produit un caoutchouc noir.

Le caoutchouc, produit de cueillette

Aussi longtemps que la production caoutchoutière n'avait à satisfaire que les besoins des industries du vêtement imperméable, du matériel médical et d'hygiène, des articles de sport et de jeux, la demande était satisfaite par le caoutchouc de cueillette, provenant notamment du Brésil puis, par la suite, du continent africain.





Saignée de l'hévéa en Indochine.
Chaque jour, ou tous les deux jours, le récolteur rafraîchit l'incision en enlevant une très mince lanière d'écorce.
Le latex s'écoule le long de l'incision, jusqu'au gobelet où il est récupéré.
Plantes utiles des pays chauds,
É. Prudhomme, Paris 1920.



Procédé traditionnel pour la coagulation du latex d'hévéa en Amazonie.
Ce caoutchouc de cueillette fournit la qualité « Para ».
Caoutchoucs amazoniens et asiatiques, étude comparative, F. Ripeau, Paris 1914.





Le coureur-cycliste Charles Terront, vainqueur du Paris-Brest en 1891, sur ses « démontables Michelin » !

De 1820 à 1870, le caoutchouc provenait du seul continent sud-américain. En 1870, près de 8 000 tonnes, récoltées par les *seringueiros* à partir des essences et peuplements naturels de *Castilloa*, d'*Hevea* et de *Manihot glaziowii,* suffisent à approvisionner le marché.

Dès les années 1880, un mode de locomotion se vulgarise : la bicyclette ! Les besoins en caoutchouc augmentent pour la fabrication de pneumatiques.

Les puissances coloniales encouragent l'extraction et le commerce des caoutchoucs provenant des plantes à latex : en 1900, plus de 50 000 tonnes sont mises sur le marché, dont presque la moitié provient des côtes d'Afrique, du Sénégal à l'Angola.

Le caoutchouc de Para issu de l'hévéa du Brésil reste cependant le mieux coté à Liverpool, alors principale bourse mondiale pour ce produit. Par contre, les caoutchoucs africains sont réputés de piètre qualité car ils proviennent le plus souvent de mélanges issus de différentes espèces et très fréquemment altérés, voire fraudés par ajouts de substances totalement étrangères.

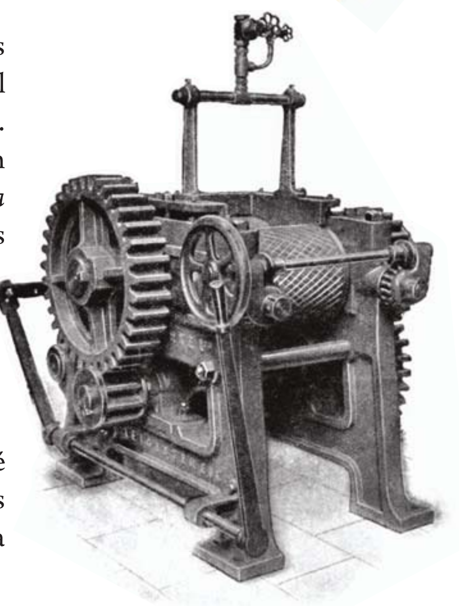
Au même titre que l'ivoire, l'or ou les amandes de palme, le caoutchouc brut devient un produit de traite, lucratif pour l'indigène et le négociant des factoreries. À la façon des *seringueiros* brésiliens, des bandes de saigneurs s'organisent en Afrique de l'Ouest, les *manjacques*. Ces aventuriers originaires de Guinée portugaise installent leurs campements dans les régions riches en lianes à caoutchouc de la Casamance et n'en repartent que lorsqu'ils ont tout détruit. Ailleurs, se sont les autochtones eux-mêmes qui saignent à mort les espèces à caoutchouc de leur



terroir traditionnel. Ailleurs encore, en Afrique équatoriale française, ce sont les dirigeants des sociétés concessionnaires qui obligent les populations, par le travail forcé, à leur fournir le plus de caoutchouc possible et par n'importe quel moyen. Les conséquences de cette surexploitation ne tardent pas à se faire sentir : en quelques dizaines d'années, les peuplements naturels en Afrique de *Landolphia* et de *Funtumia* sont entièrement dévastés. Il faut dorénavant aller de plus en plus loin des côtes pour récolter ce produit devenu rare.

Cependant, bon an, mal an, entre 1900 et 1914, 20 000 à 30 000 tonnes de caoutchouc proviennent, chaque année, d'Afrique, dont 30 à 35 % ont pour origine le domaine colonial français, Côte d'Ivoire notamment mais aussi Guinée, Congo et Gabon.

Durant la même période, le parc automobile des États-Unis d'Amérique est passé de 8 000 véhicules en 1900… à 1,7 million en 1914 ! Le volume des importations de caoutchouc, pour cette seule nation, est passé de 19 500 tonnes en 1900 à 62 000 en 1914, soit environ 50 % de la consommation mondiale.



Machine Lindeteves-Stokvis pour la fabrication des « feuilles » (*sheets*) de caoutchouc. Après passage à la machine, les feuilles sont séchées et enfumées. *La culture de l'hévéa, manuel du planteur*, traduit du hollandais par E. De Wildeman, Paris 1911.

Le caoutchouc de plantation

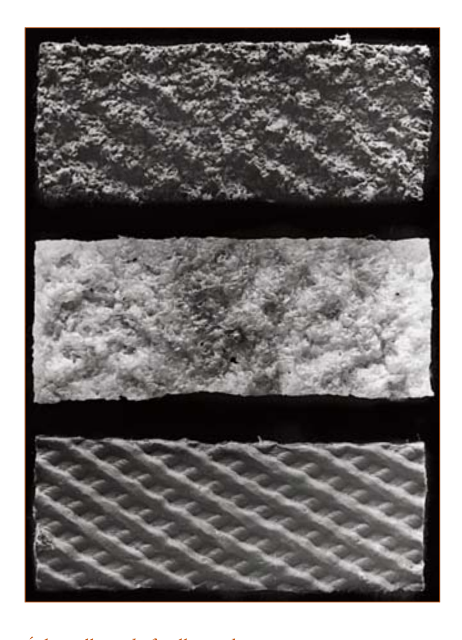
Le directeur du jardin botanique royal de Kew, J. Hooker, charge un planteur britannique au Brésil, H. A. Wickham, de lui expédier une grande quantité des meilleures semences d'*Hevea brasiliensis*. Le vapeur Amazone entre le 14 juin 1876 dans le port de Liverpool, avec le précieux chargement. Seulement 4 % des graines envoyées par Wickham germeront. Néanmoins, 2 000 plants d'hévéa seront expédiés l'année suivante au jardin botanique de Paradeniya à Ceylan. De là, ils seront distribués dans toutes les possessions britanniques d'Asie orientale.

Les quatre premières tonnes de caoutchouc de plantation produites en Asie britannique arrivent au port de Liverpool en 1900. Une nouvelle épopée du caoutchouc naturel commence alors…

La péninsule malaise, au XIX[e] siècle, ne constitue pas, à proprement parler, une colonie du Royaume-Uni. La situation politique est beaucoup plus compliquée. On distingue : les *Strait Settlements* (les comptoirs du Détroit, Penang, Malacca et Singapour, colonies britanniques), les États malais fédérés (sultanats de Perak, Selangor, Negri Sembilan et Pahang) et les États malais non fédérés (sultanats de Kedah, Perlis, Kelantan, Terengannu et Johore). À ces entités territoriales continentales s'ajoutent dans l'île de Bornéo, le Sarawak et le Bornéo anglais.

En 1915, l'ensemble de ces territoires fournit sur le marché 72 000 tonnes de caoutchouc de plantation, qui s'ajoutent aux 20 000 tonnes produites cette année-là à Ceylan.

Dix ans plus tard, les colonies britanniques d'Asie mettront 283 000 tonnes sur le marché mondial et ce, malgré le plan Stevenson mis en place en 1923 qui contingentait les productions de caoutchouc dans l'Empire britannique.



Échantillons de feuilles et de « crêpes » de caoutchouc. La couleur varie suivant le degré de pureté et la préparation. L'épaisseur ne dépasse pas 5 à 6 mm. *Plantes utiles des pays chauds*, É. prudhomme, Paris 1920.



Ce fameux plan Stevenson restreignait les productions de la Malaisie. Il eut pour conséquence d'inciter les autres puissances à développer leurs propres plantations de façon rationnelle afin de limiter les coûts de production.

Ainsi les Pays-Bas vont bientôt rivaliser en volume sur le marché mondial, avec la Malaisie, grâce à la politique de développement dans les îles de Java, Sumatra et Bornéo.

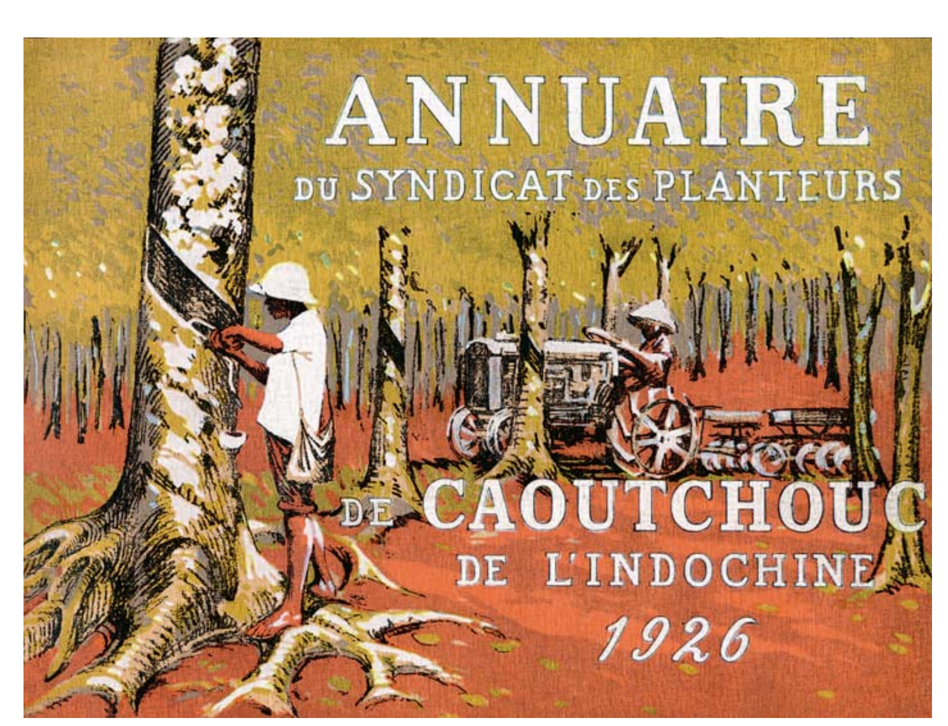
Et c'est aussi le cas de l'Indochine française…

Le caoutchouc en Indochine

Des semences d'hévéa furent expédiées de Java en 1897 et semées au jardin d'essais de Ong-Yem en Cochinchine. À cette époque, le docteur Yersin créait l'Institut Pasteur de Nha-Trang auquel fut rattaché par la suite un domaine agricole de 500 hectares : Suôi-Giao.

Convaincu que la demande en caoutchouc ne cesserait de croître, Alexandre Yersin met en place des plants d'hévéa provenant de Ong-Yem et ensemence une autre partie du domaine avec des graines qu'il s'est procurées directement à Java. Cette première plantation d'hévéas fournira, entre 1907 et 1914, toutes les semences nécessaires au développement de la production indochinoise de caoutchouc.

Néanmoins, contrairement aux pays voisins, Malaisie et Indes néerlandaises, la culture de l'hévéa ne s'emballe pas en Indochine. En 1926, sur 367 exploitations



L'annuaire du syndicat des planteurs constitue une précieuse source d'informations sur les centaines d'exploitations d'hévéas en Indochine (superficies, nombre d'arbres plantés et en rapport, productions, …)



seules 80 sont en production : sur 166 000 hectares plantés, il n'y a que 40 000 hectares en saignée.
Cette année-là, l'Indochine met sur le marché 7 400 tonnes de caoutchouc, dont une grande partie est évacuée sur Singapour.
Dix ans plus tard, 28 700 tonnes sont produites, et à la veille de la seconde guerre mondiale, l'Indochine fournira plus de 65 000 tonnes.
Cette production correspond alors à la totalité de la consommation annuelle de la France, mais seulement une part de la production indochinoise (25 %) parvient directement en métropole, la majeure partie est en effet destinée à Singapour. Les industriels français continuent à être très dépendants du marché international et donc des productions anglo-saxonnes.
La défaite française de 1940 ouvre les portes de l'Indochine aux forces japonaises. Le gouvernement nippon proclame l'indépendance des trois « ky » (Bac Ky, Tonkin ; Trung Ky, Annam ; Nam Ky, Cochinchine) en mars 1945 : le Viêt-Nam est né.
La défaite des troupes françaises à Diên Biên Phú, le 7 mai 1954, précipitera le retrait de la France du Sud-Est asiatique. Les accords de Genève de juillet 1954 prévoient la neutralité du Laos et du Cambodge et le partage du Viêt-Nam en deux États, qui deviennent rapidement antagonistes.
Les plantations françaises d'hévéas, toutes situées au Sud Viêt-Nam, continueront de produire annuellement 65 000 à 75 000 tonnes, jusqu'au milieu des années 1960.



Titre boursier de la société Plantations des Terres-Rouges, l'une des plus importantes d'Indochine. Fondée en 1910, elle va absorber plusieurs autres sociétés et exploiter des milliers d'hectares plantés en hévéas. La société constitue le fleuron du Groupe Rivaud.

La concurrence des caoutchoucs synthétiques

En 1938, la production mondiale de caoutchouc naturel s'élève à 910 000 tonnes dont les trois quarts sont fournis par la Malaisie et les Indes néerlandaises.
Divers procédés de fabrication du synthétique ont été, très tôt, mis au point par les Allemands, les Américains et les Russes. Jusque-là, les coûts de production demeuraient prohibitifs pour que ces matières de synthèse puissent concurrencer le caoutchouc naturel.
La deuxième guerre mondiale va bouleverser toute la filière. Tout d'abord, la demande des pays européens s'effondre. Ensuite le Japon, qui est entré en guerre aux côtés des Allemands, envahit l'ensemble des pays producteurs d'Asie. Les plantations sont pratiquement abandonnées. Et enfin, les États-Unis monopoliseront la majeure partie de la demande mondiale.
Pour pallier la pénurie de caoutchouc naturel, les États-Unis vont rapidement mettre sur pied une puissante industrie de fabrication de caoutchoucs synthétiques.



La capacité annuelle de cette industrie est de l'ordre du million de tonnes. Ce chiffre est énorme puisqu'il correspond pratiquement, à la quantité de caoutchouc naturel produit avant guerre.
Après guerre, cette industrie ne périclite pas, bien au contraire. Entre le naturel et le synthétique, il n'y aura pas vraiment de concurrence mais plutôt une complémentarité. Les plantations asiatiques sont réhabilitées, leurs techniques de production améliorées et leurs superficies vont s'accroître.
Si bien qu'à la fin des années 1950, la production mondiale de caoutchouc naturel est de l'ordre de deux millions de tonnes, dont 95 % proviennent du continent asiatique.

Le caoutchouc africain

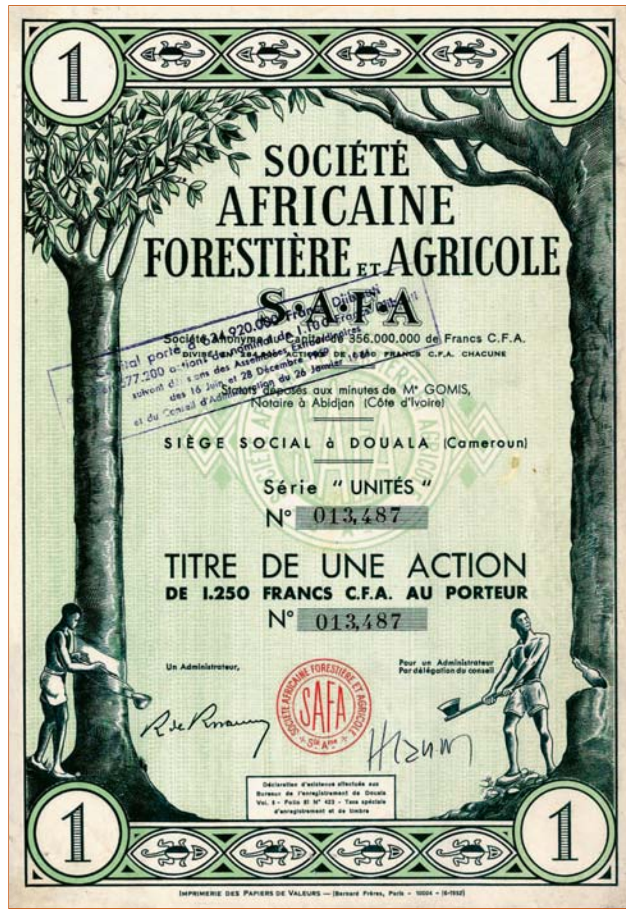
Durant près d'un demi-siècle, les exportations africaines de caoutchouc naturel ne concernaient que le caoutchouc de cueillette provenant essentiellement des espèces des genres *Landolphia* en Afrique de l'Ouest et *Funtumia* en Afrique centrale.
Dès 1893, les Allemands ont introduit au Tanganyika le *Manihot glaziovii.* Plus de 20 000 hectares de cette espèce assuraient une production de l'ordre du millier de tonnes avant 1914. Cette quantité ne représentait que 5 % des besoins de l'industrie allemande.



Liane gohine, *Landolphia heudelottii* A. DC, « saignée à mort » en Afrique de l'Ouest. Les rhizomes d'une autre espèce, *L. thollonii* Dewèvre, fournissent du latex dont on tire le « caoutchouc d'herbes ». *Les grands produits végétaux des colonies françaises,* É. Perrot, Paris 1915.







À la même époque, dans leur possession du Congo, les Belges ont introduit le *Manihot glaziovii*, et *le Castilloa elastica*. Ils ont également tenté la création de plantations de *Funtumia elastica*, espèce originaire de cette région, localement appelée *Ireh*.
Ils ont aussi voulu imposer les plantations de lianes à caoutchouc, espèces du genre *Landolphia*.
Leurs premières tentatives de plantations d'*Hevea brasiliensis* ont été des échecs du fait de la mauvaise qualité du matériel végétal. Par la suite, de nouvelles semences provenant de Malaisie seront importées et la culture de l'hévéa pourra enfin se développer au Congo belge.
Au Liberia, la compagnie britannique The Liberian Rubber Syndicate crée, en 1907, une plantation d'hévéas, à partir de plants provenant de Ceylan. En 1924, celle-ci sera reprise par la firme américaine Firestone. Les Américains investissent en quelques années des sommes colossales pour créer l'une des plus vastes plantations du globe : la plantation du Dou représente en effet quelque 22 000 hectares d'un seul tenant.
Au milieu des années 1930, Firestone s'affranchira totalement de la dépendance du marché indo-malais grâce à ses investissements au Liberia. D'autre part, l'usine d'Akron est en mesure de traiter sur place le latex et de produire ainsi les différentes qualités de caoutchouc répondant à la demande de Firestone aux États-Unis.
Les Britanniques de leur côté implantent l'hévéaculture au Kenya, à la Gold Coast et aussi au Nigeria.

De gauche à droite
Plantation de *Castilloa elastica* Cerv. dans les environs de Porto-Novo au Dahomey.

La Safa, créée en Côte d'Ivoire en 1929, est contrôlée par la Société financière des caoutchoucs. En 1952, la Safa s'installera au Cameroun et y possèdera des plantations d'hévéa et de palmier à huile.

Quant à la France, après son départ d'Indochine, elle songe sérieusement à créer, elle aussi, des plantations d'hévéas dans ses possessions africaines. La Côte d'Ivoire dispose de régions aux sols et climats favorables à la culture. La Société indochinoise des plantations d'hévéa et la Compagnie des cultures d'Extrême-Orient expédient vers Abidjan le matériel végétal, qui est *a priori* le plus intéressant pour le démarrage de l'hévéaculture sur le continent africain.

L'Institut de recherche pour le caoutchouc en Afrique (IRCA) est créé en 1942, puis supprimé en 1946, pour être réactivé en 1955. Il obtient alors du gouvernement général de l'Afrique occidentale française un terrain de 200 hectares dans la forêt d'Anguédédou pour y implanter une station expérimentale.

Par la suite, l'IRCA sera chargé par le gouvernement ivoirien de la réalisation d'une usine de traitement du caoutchouc capable d'absorber la production régionale.

Les résultats des programmes de recherches génétiques, agronomiques et de défense des cultures de l'IRCA porteront leurs fruits quelques années plus tard.

En 2000, la production mondiale est de l'ordre de 6 millions de tonnes et le continent asiatique fournit la quasi-totalité du caoutchouc naturel. Avec 2,25 millions de tonnes, la Thaïlande est maintenant le premier producteur mondial, suivie de l'Indonésie, de la Malaisie, de l'Inde, de la Chine et du Viêt-Nam.



Plantation d'hévéa au Ghana,
avec sur chaque arbre le godet de collecte du latex.



En Afrique, avec 110 000 tonnes, la Côte d'Ivoire est devenue le premier producteur du continent, devançant ainsi le Nigeria et le Liberia. Depuis quelques années, le Cameroun produit du caoutchouc de manière significative. Quant au continent américain, d'où est originaire *Hevea brasiliensis*, les quantités de caoutchouc produit ne représentent plus que 150 000 tonnes, dont la moitié en provenance du seul Brésil.

Entre 2000 et 2007, la Côte d'Ivoire a augmenté sa production de 70 %, soit un taux de croissance annuel d'environ 8 % ! En effet, en 2007, d'une production totale de 183 000 tonnes, 112 000 proviennent des plantations villageoises et 71 000 des plantations industrielles.

La superficie plantée en hévéas est en 2007 de 130 000 hectares dont 110 000 en exploitation.

Dans les dix années à venir, le gouvernement ivoirien souhaiterait voir doubler cette superficie.

De gauche à droite
Écoulement du latex.
Saignée d'un hévéa.







La banane

De toutes les plantes exotiques, le bananier est sans doute celle qui évoque le mieux l'originalité et la beauté des milieux tropicaux. C'est l'arbre de la douceur de vivre et le symbole du « Paradis perdu ».

Son histoire est intimement liée à celle du genre humain, il a toujours accompagné les hommes au cours de leurs pérégrinations. Comme eux, il s'est diversifié pour mieux s'adapter, et enfin se fixer.

Se fixer mais pas n'importe où, seulement dans les régions du globe où les températures sont clémentes toute l'année et où l'eau ne manque jamais. Un vrai touriste, en somme, mais qui a contribué magnifiquement au bien-être des hommes en leur fournissant ses fruits et ses feuilles en abondance et tout au long de l'année.

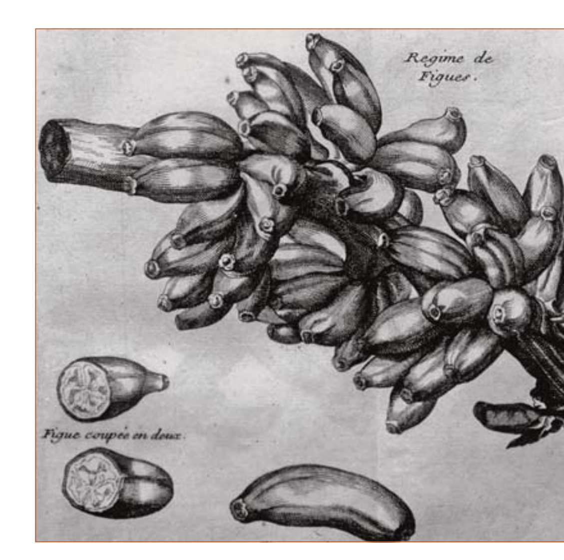
Le genre *Musa*, auquel appartiennent les bananiers, fut nommé par Karl von Linné qui en décrivit deux espèces, *M. sapientum* et *M. paradisiaca*. De très nombreuses autres espèces seront par la suite découvertes et décrites aux XIXe et XXe siècles.

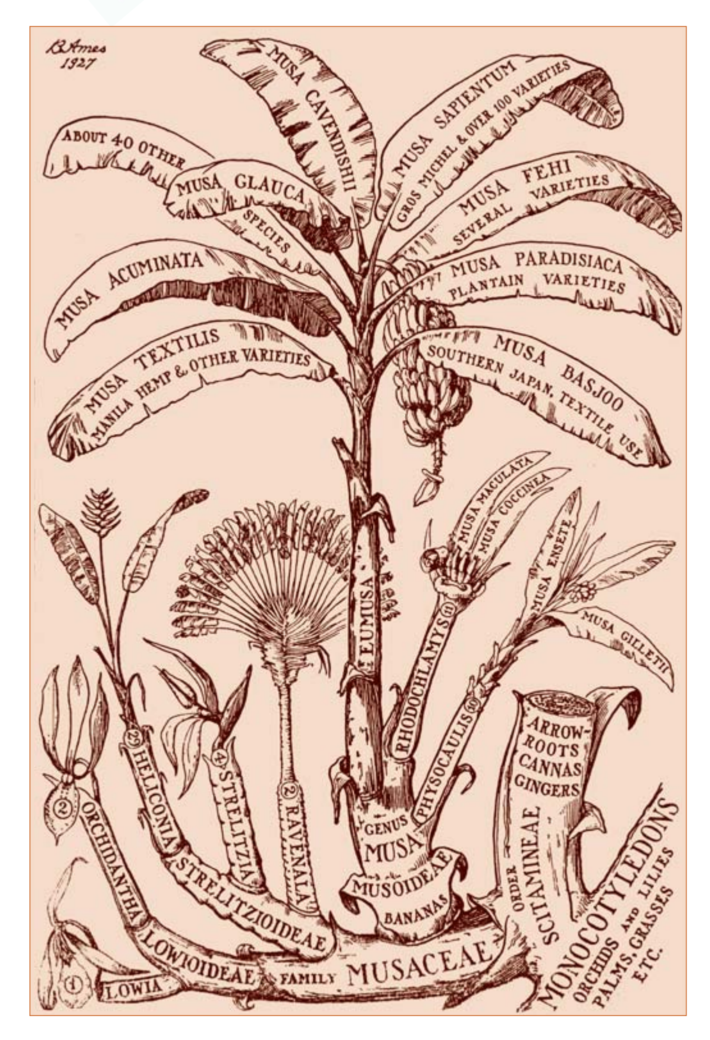
Les bananiers ne sont pas des arbres mais des herbes géantes monocotylédones appartenant à la famille des Musaceae. Si de nombreuses espèces sauvages sont séminifères et la plupart non comestibles, celles cultivées sont dépourvues de graines et se reproduisent par rejets de souche. Il est maintenant admis que le foyer d'origine des *Musa* est l'Asie du Sud-Est et la Nouvelle-Guinée. De là, les bananiers auraient été implantés dans toutes les îles de l'Océanie, en Chine, en Inde et auraient ensuite gagné le Moyen-Orient, l'Afrique de l'Est et Madagascar. Puis ils auraient voyagé à la suite des conquérants arabes en Afrique du Nord et jusqu'au sud de la péninsule ibérique.

Bien que l'éventualité d'une introduction sur le continent américain par des navigateurs polynésiens ait été avancée par le naturaliste allemand Alexander von Humboldt (1769-1859), il semble aujourd'hui certain que les empires aztèque et inca ignoraient le bananier avant l'arrivée des Espagnols. Aucun conquérant

Page de gauche
Le journal *Les Annales coloniales*, fondé en 1900, édite à partir de 1929 une revue illustrée, paraissant chaque mois jusqu'à 1931, puis, chaque trimestre, en 1932 et 1933. À partir de 1934, la publication est moins régulière. Elle cesse d'être éditée en 1937. Le numéro 48 de mars 1935 est consacré à la banane.

Dessins de bananiers et de leurs fruits, réalisés par le missionnaire dominicain, Jean-Baptiste Labat (1663-1738). Il séjourna aux Antilles françaises de 1694 à 1706 et s'intéressa aux productions locales. Il est l'auteur de *Nouveau voyage aux îles françaises de l'Amérique*, édité en 1722.





Arbre généalogique du bananier.
The banana, its history, cultivation and place among staple foods, Philip Keep Reynolds, 1927.

européen du Nouveau Monde ne parle de cette plante ni de ses fruits, aucune représentation artistique n'existe sur les monuments des civilisations précolombiennes.

Il est maintenant couramment admis que ce sont les Espagnols qui introduisirent le bananier aux Antilles dès le début du XV[e] siècle, à partir de plants prélevés aux îles Canaries. À partir de là, il s'établit en Amérique centrale et en Amérique du Sud et sa culture devint alors l'une des bases de l'alimentation des populations de ces régions.

Il ne restait plus aux fruits des espèces du genre *Musa* qu'à se faire apprécier des peuples des climats tempérés ! Ce sera chose faite… trois siècles plus tard.

La banane à la conquête de l'Amérique du Nord et de l'Europe

En juillet 1804, le *schooner Reynard* débarque sur les quais de New York une trentaine de régimes de bananes provenant de l'île de Cuba. Cent ans plus tard, ce sont vingt millions de régimes qui parviennent chaque année dans les ports des États-Unis d'Amérique.

En réalité, ce n'est qu'à partir des années 1870 que le commerce des bananes se met réellement en place. Des compagnies fruitières américaines puissantes se créent et exploitent des domaines, d'abord au Costa Rica, puis au Panama, au Nicaragua et au Honduras, ou encore en Colombie. Dans les dernières années du XIX[e] siècle, on ne compte pas moins de 114 firmes impliquées dans la production, le transport et la commercialisation des bananes aux États-Unis.

À la même époque, la culture du bananier se développe de façon remarquable à la Jamaïque, sous l'impulsion du capitaine Lorenzo Dow Baker qui créera en 1879 la Boston Fruit Company.

En matière de transport maritime, les goélettes sont progressivement remplacées par des navires à vapeur qui se spécialisent dans le transport bananier. Les approvisionnements des ports sont maintenant réguliers et les temps de trajet étant écourtés, les régimes parviennent toujours à un meilleur stade de maturité. À partir de 1903, les « bananiers » sont équipés de cales réfrigérées, ce qui va encore améliorer la qualité des produits fournis aux négociants puis aux consommateurs.

En 1899, est créée l'United Fruit Company, à partir de la fusion de la Boston Fruit Co et plusieurs autres sociétés bananières importantes spécialisées dans les

transports ou la distribution. Andrew W. Preston, l'un des fondateurs de la Boston Fruit Co, en devient le Président et le demeurera jusqu'à sa mort, en 1924.

L'United Fruit Co représente un empire économique gigantesque. Elle possède en propre des dizaines de milliers d'hectares de bananeraies répartis sur une dizaine de pays d'Amérique centrale et des Grandes Antilles Cuba, Haïti, Jamaïque, Porto-Rico. Elle dispose aussi d'une véritable flotte, la Great White Fleet, qui se composera de près de cent navires dans les années 1920.

Seule l'Atlantic Fruit Company lui mènera une concurrence acharnée pour le contrôle mondial du commerce bananier… jusqu'à ce que les deux rivaux s'entendent en 1918 pour dominer le marché.



Chargement de régimes de bananes sur un train de l'United Fruit Co au Costa Rica. À l'époque, cette compagnie constitue la référence en matière de culture bananière. Paul Serre, consul de France au Costa Rica et correspondant de l'Inac de Nogent-sur-Marne, réalisa une étude intéressante à ce sujet en 1922.

En Europe, l'éloignement des centres de production retardera longtemps la consommation de bananes. À partir de 1882, les îles Canaries, possession espagnole au large des côtes d'Afrique, orientent leur économie agricole sur la production de bananes. L'Espagne, bien sûr, mais surtout la Grande-Bretagne, deviennent leurs premières clientes, bientôt suivies par l'Allemagne et la France. En 1884, l'Angleterre importe des Canaries 10 000 régimes. En 1904, elle en importe 2,8 millions, dont 1,8 des Canaries et 1 million des Antilles britanniques. À l'aube de la première guerre mondiale, la Grande-Bretagne importe plus de 7,5 millions de régimes dont les deux tiers proviennent de Colombie et du Costa Rica. La banane jamaïcaine ne faisait pas à cette époque l'unanimité auprès des consommateurs. Par la suite, elle sera améliorée et surtout bénéficiera de mesures protectionnistes de la part du gouvernement britannique.

Quant à la France, des 5 000 régimes importés en 1897, elle est passée à 1,5 million de régimes en 1913-1914. Initialement, les importateurs français se fournissaient en Grande-Bretagne, puis ils se sont approvisionnés directement aux Canaries.

La guerre va ruiner l'économie canarienne et notamment les producteurs de bananes. Découragés, les planteurs négligent leurs bananeraies et, à partir de 1918, les cèdent ou les louent à une société britannique, la Elders & Fyffes Company, filiale de l'United Fruit Co depuis 1910, et reposant à 99 % sur des capitaux américains ! Les États-Unis contrôlent désormais le commerce bananier des deux côtés de l'Atlantique.





De gauche à droite
Camion de la Fyffes, dans une rue de la banlieue parisienne, au début des années 1920. Cette importante firme britannique, très liée avec l'United Fruit Co américaine, commercialisait les bananes des îles Canaries.

Chambres de mûrissage dans les entrepôts de la Fyffes, en région parisienne, dans les années 1920.

La riposte des puissances coloniales européennes

À partir des années 1920, la Grande-Bretagne va s'efforcer de reprendre la main dans son domaine colonial des Antilles en s'appuyant sur les coopératives de planteurs dont elle encourage la création à la Jamaïque.

De leur côté, la France, la Belgique et l'Italie imaginent de lutter contre l'hégémonie américaine en faisant produire le précieux fruit dans leurs domaines coloniaux respectifs : la Belgique au Congo, l'Italie en Somalie, la France en Guinée et aux Antilles.

En 1931, sur les 214 000 tonnes de bananes importées en France, 150 000 tonnes proviennent toujours des Canaries et seulement 13 000 tonnes du domaine colonial, dont 5 000 des Antilles et 8 000 de Guinée.

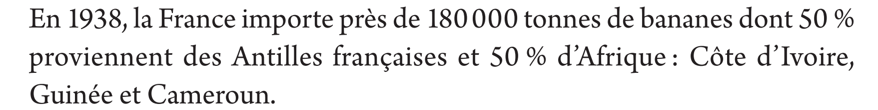
L'année suivante, passant à 27 000 tonnes, la production coloniale française avait doublé. Malheureusement la « banane coloniale » ne rencontre pas auprès des consommateurs le même succès que celui de la « banane canarienne » à laquelle ils se sont habitués au fil des années. Le gouvernement français décide alors de contingenter les importations étrangères : elles passeront de 192 000 tonnes en 1932 à 91 000 tonnes en 1936. En 1937, les importations étrangères sont… purement et simplement prohibées !

Durant cette période très coercitive pour la concurrence étrangère, notamment espagnole, les planteurs français ont augmenté les superficies plantées, amélioré les pratiques culturales et apporté un intérêt particulier à la qualité des produits. De son côté, le Gouvernement a aidé les compagnies de navigation à se doter en six ans d'une flotte bananière à cales réfrigérées.









En 1938, la France importe près de 180 000 tonnes de bananes dont 50 % proviennent des Antilles françaises et 50 % d'Afrique : Côte d'Ivoire, Guinée et Cameroun.

La production bananière de la Guinée

Le bananier à fruits ainsi que le bananier plantain existaient déjà en Guinée avant la colonisation mais c'est en 1898 que le directeur du jardin d'essais de Camayenne, Paul Teissonier, reçut un rejet de bananier de Chine, originaire des Canaries, envoyé par Maxime Cornu du Muséum national d'histoire naturelle de Paris. En 1902, 1 700 rejets seront introduits, toujours en provenance des îles Canaries. Dès l'année suivante le jardin de Camayenne était en mesure de fournir 4 180 rejets et à partir de 1905, il en produisait annuellement environ 50 000.

Les premières plantations, européennes pour la plupart, sont donc relativement homogènes en ce qui concerne le type variétal. Le type canarien est *Musa nana* Loureiro, aussi dénommé *Musa cavendishii* Lambert. Par la suite, ce type sera nommé *Musa sinensis* Sagot. Ce type est très différent du type américain ou des Antilles, *Musa sapientum* L., le faux-tronc, ou stipe, de la plante est plus court, il offre ainsi une meilleur résistance aux vents, les régimes sont plus compacts, la saveur du fruit est plus délicate et sa peau moins épaisse mais donc plus fragile.

En Guinée, un type de *M. sapientum* existe depuis longtemps et est cultivé par les populations locales qui l'appellent *Manéah*. Peu produit par les planteurs européens, il ne sera qu'occasionnellement exporté.

De gauche à droite
Dans une plantation de bananiers, variété Gros-Michel au Cameroun. Les régimes de cette variété, qui peuvent peser jusqu'à 25 kg, doivent souvent être soutenus à l'aide de fortes perches fourchues.
Plantes utiles des pays chauds, É. Prudhomme, 1929.

Embarquement des régimes à Fort-de-France, en 1938. Chaque régime, soigneusement emballé, est manipulé avec précaution, depuis la plantation, jusqu'aux magasins des grossistes.





De gauche à droite
Planteur en Guinée française.
On remarquera la taille de l'inflorescence du bananier ! la culture est ici, à Friguiagbé, non irriguée. Le paillage au sol est de règle.
Sur la culture bananière en Guinée française, mémoire Inac, H. Jacques-Félix, 1932.

Bananeraie en Guinée française. Années 1910.

Les plantations bananières s'établissent tout d'abord dans la presqu'île de Conakry et dans la zone littorale. Par la suite, elles s'implantent autour de Friguiagbé, Kindia et Kolenté, puis jusqu'aux contreforts du Fouta-Djalon, à Linsan. Toutes ces localités sont desservies par le chemin de fer Conakry-Niger, en service depuis 1906.

En 1934, 1 600 hectares sont plantés en bananiers, dont près des deux tiers autour de Kindia, entre Friguiagbé et Kolenté.

À partir de 1935, de nouvelles plantations vont s'établir à l'extrême sud de la Guinée côtière, dans le cercle de Forécariah. Un port d'embarquement est aménagé à Benty.

Cette région présente l'avantage d'être à l'abri des attaques de criquets, fréquentes dans la région de Kindia. Avec ces nouvelles plantations, la Guinée dispose de 2 000 hectares de bananeraies et est en mesure d'exporter, dès 1938, 50 000 tonnes vers la métropole.

Au début des années 1930, les planteurs européens s'étaient organisés autour d'une forte personnalité de la colonie : James Chillou, ingénieur horticole, diplômé de l'École nationale supérieure d'agronomie coloniale de Nogent-sur-Marne. J. Chillou arrive en Guinée en 1912, chargé par le Muséum national d'histoire naturelle d'organiser le jardin botanique de Dalaba. Il est, après la première guerre mondiale, directeur par intérim du service agricole de la colonie. En 1924, il abandonne ses fonctions pour devenir planteur de bananiers à Friguiagbé. Dix



ans plus tard il crée l'Union des planteurs de Guinée, syndicat professionnel politiquement influent.

J. Chillou appelle de ses vœux la création d'un organisme de recherches sur le bananier. Ils seront exaucés quelques années plus tard avec la fondation de l'Institut des fruits et agrumes coloniaux (IFAC), en 1942.

Dès 1946, l'IFAC va installer sa station centrale de recherches fruitières à Foulaya, près de Kindia, sur la concession de la société La Camayenne.

Dès cette époque, après les années difficiles de la seconde guerre mondiale, la production bananière reprend très rapidement, avec de nouveaux acteurs, les producteurs guinéens.

En 1953, sur 4 400 hectares en bananiers, près de 1 600 sont cultivés par quelque 820 exploitants guinéens, 200 plantations de 10 à 15 hectares sont propriétés de colons français, et 600 hectares cultivés par une centaine d'exploitants libanais. Superficies et productions n'augmenteront pas en Guinée par la suite. Le marché français est entièrement satisfait par les productions de ses départements et territoires d'outre-mer. En 1958, 370 000 tonnes de bananes parviennent dans les ports atlantiques de Dieppe, Le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, et les ports méditerranéens de Marseille, Casablanca, Tunis et Alger. Cette même année, 195 000 tonnes proviennent des Antilles, et 175 000 arrivent du continent africain, dont près de 70 000 du Cameroun, 40 000 de Côte d'Ivoire et 65 000 de Guinée.

En 1958, les territoires français d'Afrique accèdent à l'indépendance. Tous acceptent, par référendum de demeurer dans la communauté française, tous, à l'exception de la Guinée. Dès lors, la banane guinéenne va prendre la direction des ports de l'URSS et de l'Allemagne de l'Est.



Titre boursier de la société La Camayenne. Cette entreprise, établie en Guinée, et exploitant des plantations de bananiers et d'ananas, libéra une partie de ses terrains pour l'implantation de la station de recherches fruitières de Foulaya, à 140 km de Conakry.



Billet de banque de 1958.



Chargement des régimes de bananes sur un marché africain. *Les Annales coloniales illustrées*, n° 48. Hors-texte de Yves Brayer. Dès ses premières parutions, la revue présente des reproductions d'œuvres d'artistes coloniaux.

En 1962, les exportations guinéennes de bananes représentent encore, en valeur, 40 % des exportations des produits agricoles du pays. Elles-mêmes ne représentent que 30 % de la valeur totale des exportations. Quinze ans plus tard, la république de Guinée n'est plus exportatrice de bananes.

Les pays exportateurs d'Afrique depuis 1960

Le commerce international de la banane a été multiplié par 4,5 en moins de cinquante ans, passant de 3,7 millions de tonnes en 1961 à plus de 17,5 millions de tonnes en 2007.

Les deux principaux pays exportateurs sont sud-américains : la Colombie et l'Équateur. Les pays d'Amérique centrale et les Antilles représentent ensemble une part importante du marché. Un seul pays d'Asie est bien positionné sur ce marché, les Philippines.

Quant au continent africain, avec 3 % du marché international, sa part est modeste. Le Cameroun et la Côte d'Ivoire sont, avec des exportations annuelles de l'ordre de 250 000 à 300 000 tonnes chacun, devenus les seuls acteurs africains du marché bananier.

Village dans une agroforêt à bananier et caféier, Yrga Chéfé, Éthiopie.

V A N I L L E



V A N I L L E

Les épices, vanille et girofle

Lorsqu'en 1271, Marco Polo s'engage dans une aventure à laquelle il va consacrer vingt-cinq années de sa vie, ce ne peut être sans quelque arrière-pensée : ouvrir une voie terrestre au commerce vénitien de la soie, des pierres précieuses … et des épices ! Son rôle durant les Croisades lui a permis de nouer des contacts fructueux avec le monde arabe et de s'approvisionner auprès de ses marchands en produits rares, à très forte valeur ajoutée, comme le poivre, mais surtout la cannelle, le clou de girofle et la noix de muscade. Leurs provenances restent mystérieuses et les prix pratiqués par les « grossistes » arabes limitent la clientèle vénitienne aux seules familles fortunées d'Europe.

Découvrir les lieux de culture et négocier les prix directement avec les producteurs, sans passer par des intermédiaires gourmands, sont des objectifs que voudraient bien atteindre les commerçants de Venise, la Sérénissime ! Ils n'y parviendront pas, mais le marché des épices restera entièrement sous leur contrôle trois siècles durant. Un événement majeur va cependant contrarier cette situation de monopole.

Vers 1430, les Portugais ont mis au point un nouveau type de navire, la caravelle, qui leur permet de s'aventurer de plus en plus loin le long des côtes d'Afrique et leur ouvre les portes de la navigation hauturière. Depuis plusieurs années, ils recherchent la route maritime de l'Asie et de ses richesses en contournant le continent africain. En 1488, Bartelomeu Dias double le cap de Bonne-Espérance : la route des Indes est ouverte. Une décennie plus tard, Vasco de Gama posera le pied en Inde, à Calicut. De nouveau, dix années plus tard, Afonso de Albuquerque prend possession du port de Malacca, au sud de la péninsule malaise. En 1522, les Portugais s'installent aux îles Moluques, à Amboine. Ils ont maintenant la main sur le commerce des épices.

Pendant ce temps, les Espagnols, eux aussi obnubilés par l'ouverture d'une voie maritime qui leur permettrait de s'approvisionner en épices, confient

Page de gauche
Pied de vanillier. Gravure de Jean Kerhor.

Pied de vanillier et botillons de gousses schématisés.
Entreprises et produits de Madagascar : la vanille, 1951.





Fleur de vanillier, caractéristique des plantes de la famille des Orchidaceae.

à Christophe Colomb la tâche de rallier l'Asie par l'ouest. La suite est connue de tous. La découverte du Nouveau Monde va permettre d'élargir la palette des épices avec un produit de choix : la vanille.

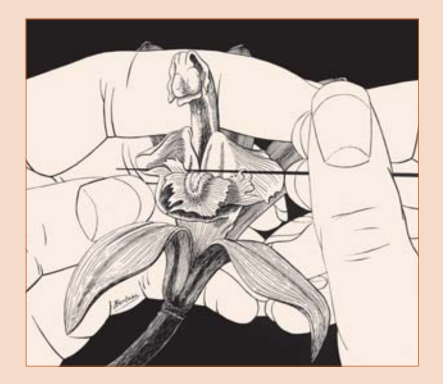
Le vanillier, du Mexique aux îles de l'océan Indien

Un religieux de l'ordre des Franciscains, Bernardino de Sahagun, longtemps missionnaire au Mexique, est le premier Européen à parler, en 1560, de vanille : *tlilxochtil*, qui signifie « fleur noire » en aztèque. Elle est, selon lui, un produit végétal traditionnellement ajouté au cacao pour en diminuer l'amertume. Des échantillons de gousses vont parvenir en Europe quelques dizaines d'années plus tard. Elles seront décrites par de célèbres botanistes comme Charles de l'Écluse (1526-1609) puis Charles Plumier (1646-1704) qui crée le genre *Vanilla*. En 1753, Carl von Linné rassemblera les trois espèces connues de *Vanilla* en une seule qu'il rattachera au genre *Epidendrum*, de la famille des Orchidaceae.

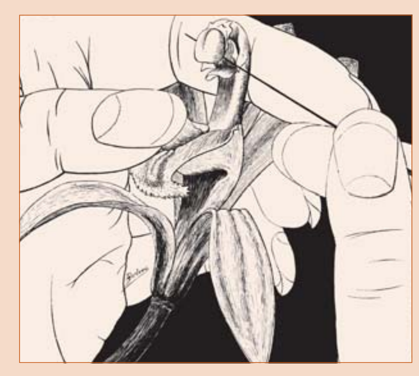
Le genre *Vanilla* ne fut finalement rétabli qu'en 1799, par le botaniste suédois Olof Peter Swartz (1760-1818). L'espèce *Vanilla planifolia*, qui procure les gousses les plus aromatiques, est décrite en 1808 par Andrews.

La région de Veracruz au Mexique a été la seule au monde productrice des gousses de vanille durant plus de deux siècles. Les Espagnols ont bien introduit le vanillier aux Philippines, d'où il est passé en Polynésie française puis en Nouvelle-Calédonie, mais il demeure encore inexploité, constituant simplement une curiosité botanique.

Pollinisation artificielle d'une fleur de vanillier



Premier temps : le labelle est déchiré et refoulé vers le bas, pour dégager le gynostème …



Second temps : la lamelle supérieure du stigmate est relevée et maintenue dans cette position …



Troisième temps : on amène le pollen sur le stigmate par une légère pression du pouce sur l'anthère.

Et voilà ! L'opération n'a duré que quelques secondes. L'ouvrière ne pollinise que de 6 h 00 à 10 h 00 du matin et … parvient à traiter 1 000 à 1 200 fleurs.

Ces dessins de A. Berteau, préparateur au Jardin colonial, de 1908 à 1918, figuraient dans l'ouvrage de Ch. Chalot, édité en 1920, *Culture et préparation de la vanille.*

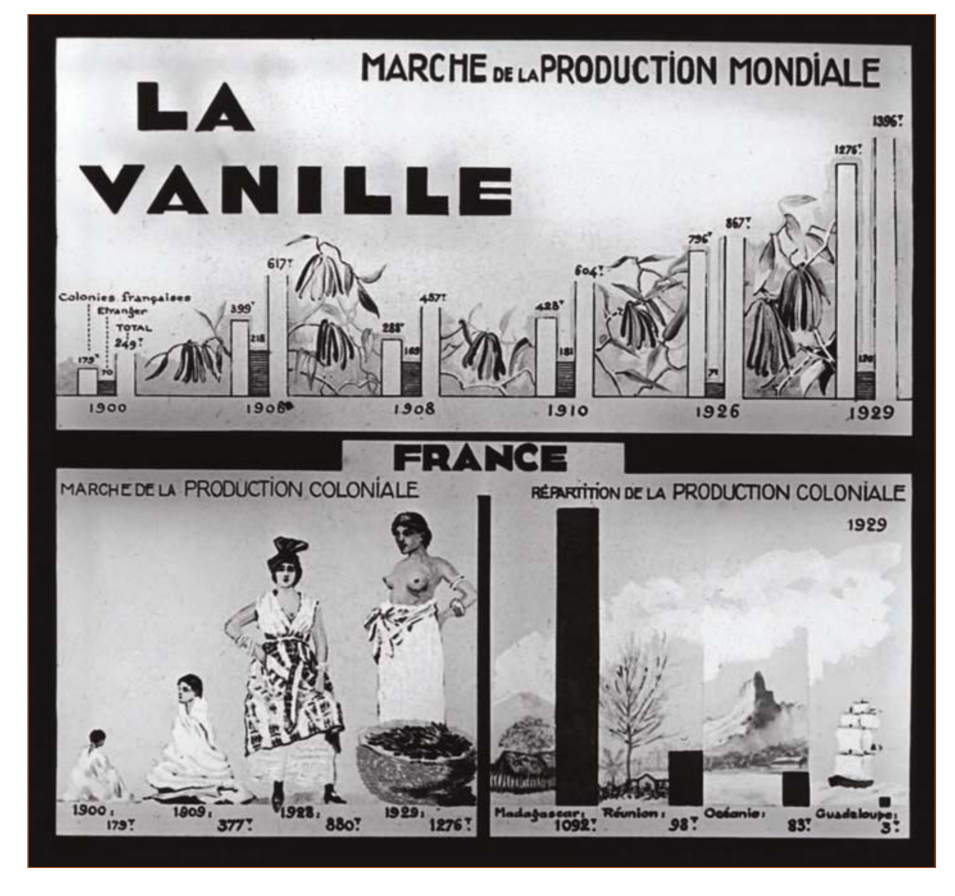


Intérieur d'une vanilleraie. Les plantations ont très souvent cet aspect d'enchevêtrement végétal ! Les lianes de vanilliers nécessitent un support vivant et un ombrage. La durée de vie d'une plantation est d'une dizaine d'années, dont sept années en production.
La dépêche coloniale illustrée, novembre 1912.

Les principaux jardins botaniques d'Europe en possèdent quelques pieds, qui fleurissent… mais ne fructifient pas. Les *Vanilla*, comme toutes les Orchidaceae, ont la particularité anatomique de porter des fleurs dont la conformation rend l'autofécondation impossible. Au Mexique, c'est une abeille du genre *Melipona* qui, en visitant les fleurs, assure la pollinisation. Dans les serres européennes, il n'y a pas d'insectes pollinisateurs et les botanistes vont aisément contourner les lois de la nature en pratiquant une technique simple de fécondation artificielle. Charles Morren (1807-1858), botaniste liégeois, puis Joseph Neumann (1800-1858), en charge du Jardin du Roi à Paris, obtiennent dès 1837-1838 des gousses sur les vanilliers de leurs serres respectives. À partir de ce moment, le vanillier va pouvoir s'établir dans toutes les régions tropicales du globe où les conditions climatiques sont favorables à son développement. *Vanilla planifolia*, jusque-là curiosité botanique en dehors de sa région d'origine, va devenir culture économique de première importance.

Le vanillier fut introduit à l'île Bourbon dès 1817, mais c'est en 1822 que furent amenées les boutures de *V. planifolia* qui allaient fournir les premiers pieds des vanillières réunionnaises. La pratique, à grande échelle, de la fécondation artificielle est mise au point, en 1841, par un jeune Réunionnais, Edmond Albius. La vulgarisation de cette technique va permettre d'envisager valablement l'établissement de plantations, familiales et domaniales, à l'île de la Réunion, mais aussi à l'île Maurice, aux Seychelles, dans les îles de l'archipel des Comores et surtout… à Madagascar.





Encore une œuvre de Jean Kerhor, pour la section de synthèse au musée permanent des colonies, à l'occasion de l'exposition coloniale internationale, Paris 1931.



Exposition de lots de vanille avant une vente aux enchères publiques, à Londres. *Culture et préparation de la vanille,* Ch. Chalot, Paris 1920.



La vanille, richesse de la Grande île… et de la France

Introduit tout d'abord dans l'île de Nosy Bé, le vanillier va bientôt s'installer sur la côte est, dans la région d'Antalaha et de Tamatave. Les plantations européennes vont se multiplier et, dès 1900, le volume des exportations, en direction de la métropole, ne cessera pas de croître. Au lendemain du premier conflit mondial, la colonie de Madagascar est devenue le principal producteur de vanille au monde : avec 280 tonnes exportées, la Grande île dépasse largement les colonies sœurs de la Réunion et des Comores, mais aussi le Mexique, qui a été le premier producteur jusqu'à la fin de XIX[e] siècle. Grâce à Madagascar et à plusieurs autres territoires de son domaine colonial, la France va contrôler, directement ou indirectement, près de 90 % du commerce mondial de la vanille naturelle jusqu'à 1939.

Depuis le XIX[e] siècle, les États-Unis sont le plus gros consommateur de vanille. Dans les années 1930, ils en importent annuellement de 450 à 650 tonnes.

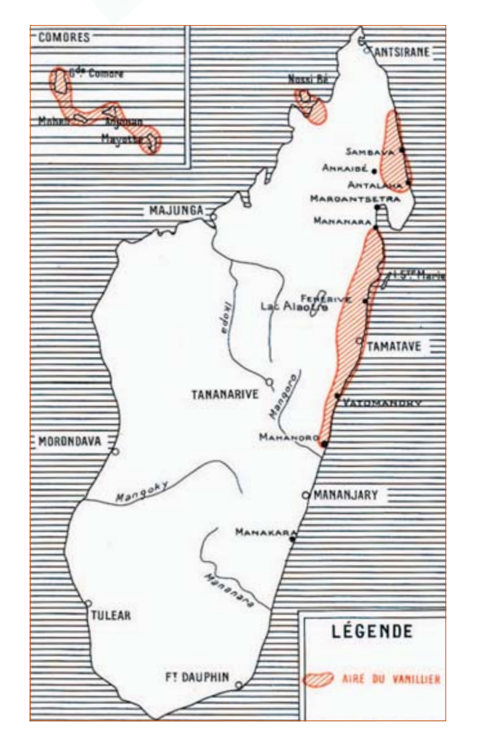


Récolte de la vanille à Safoindrano (côte nord-est de Madagascar). Les gousses sont groupées en « balais » sur la liane,… mais aucune n'est au même stade de maturité ! La récolte est donc échelonnée. Sur chaque liane, cinq à dix balais de cinq à dix gousses ont été conservés.

Ils absorbent la quasi-totalité de la production mexicaine vouée à l'exportation, soit de 80 à 120 tonnes. La France, quant à elle, couvre pratiquement le reste de la demande nord-américaine, soit 350 à 500 tonnes par an. Dès 1933, les Américains vont commencer à s'approvisionner directement à Madagascar, évitant ainsi les intermédiaires des villes portuaires de la métropole.

La reprise de la production dans l'immédiat après-guerre est encouragée par le Haut Commissariat de la République. Il décide la création d'une station de recherches spécifique au vanillier à Antalaha, qui prendrait le relais des travaux, jusqu'à présent conduits sur la station de l'Ivoloïna. Au début des années 1950, les exportations annuelles de vanille sont de l'ordre de 600 tonnes, niveau qui se maintiendra durant toute la décennie.

La République malgache, proclamée en octobre 1958, est un État indépendant le 26 juin 1960. Avec près de deux milliards de Francs CFA, la vanille occupe la deuxième place dans le commerce extérieur de l'île. Sa culture et sa préparation font vivre quelque 35 000 familles d'agriculteurs. Malgré l'importance économique de la filière, le gouvernement malgache prend la décision d'administrer la production, le commerce et l'exportation des vanilles. Les mesures prises seront lourdes de conséquences, pour les producteurs et pour l'économie du pays. Au début des années 1990, les vanilles malgaches ne représentent plus que 30 % de la consommation mondiale. Madagascar va reconquérir courageusement sa place de premier fournisseur de vanille, convoitée par l'Indonésie et l'Inde, mais aussi par l'Ouganda et la Papouasie Nouvelle-Guinée. En 2005, sa culture s'étend sur 30 000 hectares et fait vivre 80 000 planteurs, 6 000 collecteurs-préparateurs ainsi que 33 exportateurs.





De gauche à droite
Les zones de production de la vanille à Madagascar. *Entreprises et produits de Madagascar : la vanille*, 1951.

Pollinisation de la vanille à Mananara, Madagascar.

Madagascar, l'île aux épices !

La Grande île a rassemblé chez elle toutes les senteurs de l'Orient parmi lesquelles, le girofle. Les premiers plants de girofliers, en provenance de l'île Bourbon, atteindront l'île de Sainte-Marie dès le début du XIXe siècle.

Il faut revenir aux découvertes portugaises du début du XVIe siècle en Asie pour comprendre la présence du giroflier à la Réunion. Maîtres de l'Insulinde, les Portugais explorent méthodiquement les îles des archipels qui la composent. Et c'est aux îles Moluques qu'ils vont repérer l'arbre qui fournit cette richesse : le clou de girofle. Dès lors, il leur sera aisé de s'assurer le monopole de cette épice, au grand dam des Arabes… et des Vénitiens.

Les Portugais perdront cette hégémonie commerciale lorsqu'en 1605, les Hollandais les chasseront des îles Moluques. La Compagnie hollandaise des Indes orientales va alors concevoir un plan lui assurant le contrôle complet de la production des clous de girofle en la confinant à la seule île d'Amboine : les girofliers sont détruits par leurs soins sur les autres îles de l'archipel.

En 1753, à l'occasion d'un voyage à Manille pour le compte de la Compagnie française des Indes orientales, Pierre Poivre (1719-1786) parvient à se procurer quelques plants de girofliers et de muscadiers à l'insu des Hollandais. Il les ramène à l'île Maurice, alors appelée île de France, et les confie au jardin d'essais du Réduit. Les plants ne survivront pas.

En 1766, sur décision du roi Louis XV, Pierre Poivre est nommé intendant de l'Île de France. Il n'a pas abandonné son projet de « voler » aux Hollandais le



monopole des épices moluquoises ! En 1770, deux navires rapportent enfin les précieux plants demandés par Poivre. Deux ans plus tard, il introduit *Caryophyllus aromaticus* L., c'est maintenant le nom scientifique du giroflier, dans l'île voisine de Bourbon. Plus tard, des plants seront aussi fournis aux possessions françaises des Antilles et de la Guyane, puis l'espèce sera introduite dans l'île Sainte-Marie en 1827.



Rameau de giroflier au moment de la récolte.
Le moment de la récolte est très précis,
juste avant l'éclosion de la fleur. Si ce stade est dépassé,
on récoltera des clous … sans tête.
Madagascar 1904.

Caryophyllus aromaticus L. est un bel arbre
de la famille des Myrtaceae, qui peut atteindre
15 à 20 mètres de hauteur et vivre plus de cent ans.
En culture, il est taillé pour ne pas dépasser 10 mètres
et on le remplace vers l'âge de 60 ans.





De gauche à droite
Les îles de Zanzibar et de Pemba sont demeurées longtemps les fournisseurs principaux des clous de girofle, et la référence en matière de techniques de culture.

Inflorescences de giroflier et ses graines.
Les clous de girofle sont les boutons floraux récoltés avec leurs pédoncules, les griffes, avant la floraison.
Le giroflier à Sainte-Marie et à Madagascar, A. Ledreux, Paris 1932.

Dès la fin du XVIII[e] siècle, les Anglais furent eux aussi persuadés de l'intérêt économique à être indépendant du monopole hollandais des clous de girofle. Aussi introduisent-ils la culture dans la péninsule malaise, à Penang, avec des plants qu'ils s'étaient procurés à l'île de France. Ils vont également l'introduire à Ceylan, île dont ils ont pris le contrôle aux dépends des Hollandais, dès 1796. Mais ce n'est qu'à partir de 1881 que la Grande-Bretagne va pouvoir s'approvisionner directement en girofles, en prenant le contrôle du sultanat de Zanzibar.



Au début du XIXe siècle, le giroflier est introduit dans les îles de Zanzibar et de Pemba et le Sultan Sayyid Saïd, qui dispose d'une main-d'œuvre abondante, et gratuite, va développer la culture et le commerce du girofle. En 1930, près de 20 000 hectares sont plantés qui, avec une production moyenne annuelle de 10 000 tonnes de clous de girofle, assurent 90 % de la demande mondiale. Le sultanat de Zanzibar, sous protectorat britannique, s'est hissé rapidement au premier rang des fournisseurs de clous de girofle et conservera cette suprématie jusqu'au début des années 1950.

Le giroflier, cantonné à l'île Sainte-Marie durant le XIXe siècle, prend pied sur la Grande île dès sa conquête par les Français à partir de 1895, et s'y développe dès le début du XXe siècle. En 1928, 400 tonnes de girofles malgaches sont exportées vers la métropole. En 1951, année de production record, Madagascar est en mesure de fournir 7 000 tonnes. La colonie exporte également la même année 560 tonnes d'essence de girofle, utilisée en parfumerie, en pharmacie et dans l'industrie agro-alimentaire pour fabriquer de la vanilline à partir du phénol qui la compose, l'eugénol.

De 1960 à 1980, Madagascar assure de 30 à 40 % du commerce international des clous de girofle. Durant la période 1980-2000, elle représente 50 à 60 % du volume des échanges.

À l'aube du XXIe siècle, de nouveaux acteurs font leur apparition dans le commerce international du girofle. Pour l'un d'entre eux, il s'agit plutôt d'une réapparition : l'Indonésie. Elle a été de tout temps le plus grand des producteurs, mais aussi le plus important des consommateurs. Elle supplante désormais Madagascar pour ce qui est des exportations ! Le Sri Lanka, l'ancien Ceylan, fait maintenant partie du club très fermé des pays exportateurs de clous de girofle, ainsi que la république des Comores.

En l'espace d'un demi-siècle, la quantité de clous de girofle échangée à travers le monde, a été multipliée par deux, passant de 15 000 tonnes dans les années soixante, à plus de 30 000, dès l'an 2000.



Paysage de girofliers et de rizières à Sandrakatsy, Madagascar.



Clous et griffes de girofle.
Immédiatement après récolte,
les clous sont séparés des griffes.
Le giroflier à Sainte-Marie et à Madagascar,
A. Ledreux, Paris 1932.

Pour en savoir plus…

Il suffit de se rendre au Jardin d'agronomie tropicale René Dumont, au bois de Vincennes, en lisière de la commune de Nogent-sur-Marne.

Après en avoir franchi la grille d'entrée puis être passé sous la Porte Chinoise, on emprunte le chemin qui conduit au Pavillon de l'Indochine, construit pour l'exposition coloniale de 1907. On contourne ce majestueux édifice et on longe alors le bâtiment qui abrite depuis cent-dix ans la bibliothèque du site. Il ne reste plus qu'à y entrer…

L'originalité du fonds patrimonial réside dans l'importance du nombre des collections de revues spécialisées qui y sont rassemblées. En effet, à partir de 1901, le Jardin colonial publie une revue, *L'Agriculture pratique des pays chauds*, qui est adressée à la plupart des institutions, françaises et étrangères, concernées par la connaissance du milieu et la mise en valeur agricole des régions intertropicales et méditerranéennes du globe. En retour, le Jardin est destinataire des revues publiées par ces institutions. Une autre particularité du fonds est qu'il a été alimenté en rapports de mission et en comptes rendus de travaux par les anciens élèves de l'École d'agriculture coloniale. Enfin, l'institution, qui dépendait directement du ministère des Colonies, recevait régulièrement les rapports annuels des services agricoles de l'administration d'outre-mer.

Sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, la bibliothèque historique a rassemblé la plupart des ouvrages et des publications qui concernent la formation, l'organisation et la mise en valeur du domaine colonial français en Afrique, en Asie, en Amérique et dans le Pacifique. Elle couvre la période de la fin du XIXe siècle jusqu'au début des années 1960. L'exploitation minutieuse du fonds permet, par exemple, de pouvoir reconstituer dans le détail l'histoire de n'importe quelle filière d'une plante ou d'un produit dans l'une quelconque des entités territoriales qui formaient ce domaine.

La rédaction du présent ouvrage démontre parfaitement la diversité des domaines de connaissances qui peuvent être investigués à partir de ce fonds. Les chapitres ont été rédigés en consultant chronologiquement les publications susceptibles de fournir les informations recherchées. Cette démarche permettait ainsi de vérifier la pertinence des assertions des auteurs et la cohérence des données chiffrées.

En matière d'illustrations, la bibliothèque détient une collection de trois mille clichés sur plaques de verre, dont la moitié est maintenant numérisée. Ces photographies originales, le plus souvent de très bonne qualité, représentent une aubaine pour illustrer l'histoire des plantes coloniales.

La porte chinoise à l'entrée du jardin d'agronomie coloniale a été édifiée lors de l'exposition coloniale de 1907.



Crédit photographique

Page 3. © François Ruf/Cirad ; p. 8-9, © Varma/Rue des Archives ; p. 10-11, © Bibliothèque historique du Cirad ; p. 19 bas droite, © Camille Brion ; p. 19 bas gauche, © Félix Nadar ; p. 27, © Bibliothèque historique du Cirad ; p. 34, © Musée de Nogent-sur-Marne ; p. 38, © RMN/Daniel Arnaudet ; p. 48-49, © Bibliothèque historique du Cirad ; p. 51, © Bibliothèque historique du Cirad ; p. 53, © René Fix-Masseau ; p. 60, © Bibliothèque historique du Cirad ; p. 61, © Félix Ripeau ; p. 64, © Claire Lanaud/Cirad ; p. 67, © Jean Kerhor/Bibliothèque historique du Cirad ; p. 70, © François Ruf/Cirad ; p. 75 en haut gauche, © Isabelle Vagneron/Cirad ; p. 75 en haut droite, © Claire Lanaud/Cirad ; p. 75 bas, © Bibliothèque historique du Cirad ; p. 77, © Paul Jobin ; p. 77, © Gilbert Bouriquet ; p. 78-79, © Bibliothèque historique du Cirad ; p. 80, © IRD/Hubert de Foresta ; p. 81, © IRD/Annick Aing ; p. 82, © Alain Rival/Cirad ; p. 84, haut, © Martin Piani ; p. 84, bas, © Bibliothèque historique du Cirad ; p. 85, © IRD/Jean-Pierre Montoroi ; p. 86 droite, © Bernard Dubos/Cirad ; p. 87 et p. 88 gauche, © Martin Piani ; p. 91, © François Ruf/Cirad ; p. 92, © Jean Stirbo/Bibliothèque historique du Cirad ; p. 94, © Bibliothèque historique du Cirad ; p. 95 gauche, © Jean Stirbo/Bibliothèque historique du Cirad ; p. 95 droite, © Christian Weiss/Cirad ; p. 97, © Jean Stirbo/Bibliothèque historique du Cirad ; p. 98 haut, © Bibliothèque historique du Cirad ; p. 99, © Jean Stirbo/Bibliothèque historique du Cirad ; p. 101, © IRD/Pierre Silvie ; p. 104, © Bibliothèque historique du Cirad ; p. 113 bas, © Félix Ripeau ; p. 114 et p. 116, © Bibliothèque historique du Cirad ; p. 119 gauche, © Yves Henry/Bibliothèque historique du Cirad ; p. 120-121, © François Ruf/Cirad ; p. 126, p. 127 droite et p. 128 droite, © Bibliothèque historique du Cirad ; p. 131 © IRD/Geneviève Michon ; p. 132, © Jean Kerhor/Bibliothèque historique du Cirad ; p. 134 et p. 136, © Bibliothèque historique du Cirad ; p. 137, © Lesueur/Bibliothèque historique du Cirad ; p. 138 droite, © Bruno Locatelli ; p. 139 haut, © Émile Prudhomme/Bibliothèque historique du Cirad ; p. 139 bas, © Aimé Fauchère/Bibliothèque historique du Cirad ; p. 140 gauche, © Bibliothèque historique du Cirad ; p. 141, © Bruno Locatelli ; p. 143, © Bibliothèque historique du Cirad.

Remerciements à Roselyne Calmel du Pôle Images du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, à Philippe David pour son autorisation de reproduction de la carte postale issue de sa collection privée, p. 60-61 ; au Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren (Belgique) pour l'autorisation de reproduction de l'illustration p. 20 ; à l'Institut de recherche pour le développement pour l'autorisation de reproduction des photos p. 80, 81, 85, 101 et 131. Les billets de banque et les titres boursiers reproduits, en couverture, p. 68, p. 81, p. 98 p. 99, p. 117 et p. 129 sont issus de la collection de l'auteur.

Coordination éditoriale
Claire Jourdan-Ruf

Maquette
Laurence Rodriguez

Couverture et mise en pages
Didier Latorre

Impression
Beta Barcelone

Dépôt légal : Octobre 2011









Café de la Côte d'Ivoire, cacao du Cameroun, huile d'arachide du Sénégal, vanille de Madagascar…, aujourd'hui nous relions aisément à un pays d'Afrique ces produits tropicaux que nous consommons au quotidien. Ce continent est-il le jardin d'Eden où tout pousserait naturellement ? Il n'en est rien. Si caféier et palmier à huile sont bien originaires d'Afrique, cacao, arachide, vanille et caoutchouc sont américains de naissance, banane et mangue, asiatiques. Les hommes ont toujours aimé voyager et les plantes qu'ils appréciaient les ont accompagnés au cours de leurs pérégrinations. Chacune des contrées visitées apportait son lot de plantes nouvelles qui venait enrichir la palette des goûts alimentaires ou vestimentaires. Mais contrairement aux hommes, qui peuvent n'être que de passage, les plantes, quant à elles, s'installent définitivement. Et ce n'est pas le fruit du hasard si, dès la fin du XIXe siècle, toutes les plantes tropicales se trouvent réunies sur le continent africain, prêtes à jouer le rôle économique de premier plan que l'Europe va leur imposer bientôt.
L'ouvrage permet de mieux situer la place de l'agriculture dans la politique globale de mise en valeur de l'Afrique française durant la première moitié du XXe siècle, ainsi que de comprendre le rôle déterminant joué par la recherche agronomique tropicale à partir des années 1930. Par le récit et les nombreuses illustrations commentées, l'auteur nous fait revivre la captivante aventure des hommes et des plantes en Afrique.

Serge Volper, aujourd'hui responsable de la bibliothèque historique du Cirad, a consacré sa carrière de chercheur à l'amélioration des techniques culturales des plantes vivrières, et notamment du riz. Il a séjourné dans de nombreux pays d'Afrique, Mali, Togo, Guinée, Cameroun, Sénégal, Rwanda et Madagascar. Plus de vingt-cinq années d'expérience de terrain ont attisé sa passion pour l'histoire de ces pays, de leurs productions et de leur commerce.

26 €

ISBN : 978-2-7592-1030-5



Éditions Cemagref, Cirad, Ifremer, Inra
www.quae.com





Réf. : 02273